



Quand la Société québécoise est sous l'oeil d'un sociologue français, que se passe-t-il? Solange Chalvin a rencontré pour vous Joffre Dumazedier qui dit ses quatre vérités, à la page 13.

création récréation

■ LITTÉRATURE : Deux jeunes poètes, Nicole Brossard et Denis Vanier, sous la loupe de Jean-Guy Pilon; sont-ils "out" ou "in", à la page 15. Nos chroniques habituelles, à la page 14.

■ CINÉMA : Jean Chabot parle du "Procès" de Kafka-Welles; Claude Nadon a vu "Le Grand Rock", à la page 17.

■ DISQUES : Focus sur Schoenberg par Jacques Thériault et focus sur Baez et Brel par Pénélope, à la page 18.

■ LE GROUPE : Qu'est-ce donc que le Conseil supérieur du livre, son rôle, ses buts, sa possible survie... un entretien d'André Major avec Léon Patenaude, à la page 24.

Légère baisse de la fièvre monétaire

PARIS (AFP) — La politique de retour au calme sur les marchés, adoptée par les autorités monétaires internationales après la dramatique conférence de Bonn en novembre dernier, a été mise à l'épreuve cette semaine par la faiblesse du franc français et de la livre et par la nouvelle fièvre de l'or. Cette dernière a été déclenchée par l'aggravation du climat social en France et par les conséquences que les revendications salariales pourraient avoir sur le maintien de la parité du franc.

Toutefois, hier en fin d'après-midi, une légère détente paraissait s'être amorcée à la suite de l'intervention massive concertée — et coûteuse — des banques centrales occidentales pour défendre les deux devises les plus menacées: le franc et la livre. L'incertitude causée par l'évolution sociale en France subsiste, mais les dangers de dérapage sur les grands marchés des changes de Londres et de New York paraissent avoir été écartés dans l'immédiat par la coopération active des banques centrales membres du "Club de Bâle", dont les représentants se réuniront dimanche et lundi dans une atmosphère de tension.

L'intervention massive et concertée des grandes banques centrales a commencé jeudi sur le marché des changes de New

Voir page 2: Monétaire

Manifestation devant l'ambassade chinoise

Moscou ne minimise plus l'incident de frontière

MOSCOU (AFP) — L'U.R.S.S. ne minimise plus l'incident sino-soviétique sur l'Oussouri survenu le 2 mars. Elle a en effet réagi hier vigoureusement: dans la rue avec une manifestation monstre devant l'ambassade de Chine, d'Etat à Etat avec la remise d'une nouvelle note à Pékin, et devant l'opinion publique avec un récit officiel et détaillé de l'engagement.

Le climat à Moscou, où l'impression dominait que l'U.R.S.S. n'avait pas l'intention d'exploiter inconsidérément

Voir page 2: Moscou

Congrès de l'Union nationale

Bertrand contre Cardinal: dès juin ou cet automne?

par Michel Roy

M. Jean-Jacques Bertrand n'offre pas le choix aux quelque 380 membres du Conseil national de son parti qui se réunissent à Québec le 13 mars: ils devront se prononcer en faveur d'un congrès de leadership. En effet, puisque le premier ministre le demande avec autant d'insistance — à Montréal le 22 février et, de nouveau, en Chambre jeudi — on ne voit pas comment le Conseil de l'Union nationale pourrait repousser cette pressante invitation et décider, séance tenante, de confier le chef intermédiaire dans ses fonctions. Cette dernière voie paraissait s'imposer pourtant à beaucoup de militants et de parlementaires qui voulaient faire l'économie d'un congrès, évitant par là les risques que les inevitables affrontements feront courir à l'unité de l'UN.

En optant pour la solution la plus démocratique ("Je ne veux pas de chef préfabriqué"), M. Bertrand indique sans le

dire qu'il se portera candidat. Et c'est précisément parce qu'il sera dans la course, et qu'il sait que d'autres convoient le poste, qu'il insiste, en bon démocrate, sur les conditions d'un choix démocratique.

Dans cette perspective, la question la plus importante qui se posera au Conseil national est celle de la date du congrès de leadership. Avant l'été? Ou cet automne? En juin ou en septembre?

Il est maintenant notoire que M. Jean-Guy Cardinal briguera la direction du parti. Mais, pour y parvenir, il lui faut du temps. Il n'aurait pas trop du printemps et de l'été pour préparer sa campagne. Si le congrès est convoqué pour juin, le ministre de l'éducation serait au départ défavorisé. Parmi les parlementaires de l'Union nationale, il ne peut compter pour l'instant que sur l'appui d'un groupe minoritaire.

Après des organisateurs et des militants du parti, il n'est

la météo

Ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Plus doux. Min. la nuit dernière et max. aujourd'hui 5 et 30.

Fête du jour: saint Jean de Dieu

LE DEVOIR

Fais ce que dois

VOL. LX - NO 56

Montréal, samedi, 8 mars 1969

15 CENTS

129 chefs d'accusation

Geoffroy avoue sa culpabilité

par Normand Lépine

Comparaissant hier matin devant le juge en chef André Fabien, Pierre-Paul Geoffroy a plaidé coupable aux 129 chefs d'accusation qui lui furent lus par le greffier Omer Pion pendant plus d'une heure.

L'accusé était représenté par Me André Daviault de Berthier, lieu de naissance de Geoffroy

et domicile de sa famille; c'est cette dernière qui mandata Me Daviault pour représenter l'accusé. Ce dernier fut amené devant le tribunal vers 12 heures 15; il s'entretenait pendant quelques minutes avec son avocat, puis, escorté par deux gendarmes de la Sûreté du Québec, il écouta, debout, la lecture des chefs d'accusation.

Lorsque lecture fut faite,

Me Daviault, au nom de son client, plaida coupable tout simplement; le juge Fabien demanda alors à Geoffroy s'il avait pleinement compris la portée de son plaidoyer de culpabilité, compte tenu de la gravité et du nombre des accusations portées contre lui. L'accusé répondit qu'il comprenait parfaitement bien les conséquences de sa décision.

Me Daviault en profita alors pour exprimer sa reconnaissance envers les procureurs de la Couronne, Mes Beauchemin, Robichaud et Côté, pour lui avoir ménagé une entrevue avec son client et lui avoir communiqué tous les détails de l'affaire avant que ne comparaisse Geoffroy.

Geoffroy a été formellement accusé d'avoir fabriqué et dé-

posé 31 bombes et d'avoir comploté pour fabriquer et déposer ces bombes qui ont toutes explosé en 1968 et au début de la présente année. Il était également accusé de vol avec effraction de 200 bâtons de dynamite à la carrière Lagacé à Laval à l'automne 1968, et de possession de matière explosive volée; on l'accusait ensuite de possession de dy-

namite sans justification (il s'agissait ici de la perquisition effectuée cette semaine au domicile de l'accusé, rue Saint-Dominique, à Montréal). La majorité de ces accusations ont été portées conformément aux articles 79 et 80 du Code criminel; les sentences prévues à ces articles vont de 5 ans de prison à l'emprisonnement à perpétuité.

Geoffroy s'est donc reconnu coupable d'avoir participé, directement ou indirectement aux attentats à la bombe perpétrés aux endroits suivants: Seven-Up, la Régie des alcools du Québec, le club de Réforme, le club Renaissance, l'édifice du ministère du travail, le domicile du président de la Murray Hill Limousine Ltd., la Dumar, Lord & Cie., la Standard Structural Steel, à Champlain Transport, au magasin Eaton, au régiment Black Watch, au domicile de M. Brochu (président de la Standard Structural Steel), à l'hôtel de ville de Montréal, à l'édifice de l'impôt fédéral, à la Fédération canadienne des associations indépendantes, à la Banque de Nouvelle-Ecosse (carré Victoria), au régiment de Maisonneuve, chez l'imprimeur de la Reine, ainsi qu'à d'autres endroits non précisés.

Le 21 mars prochain, Me André Daviault, avocat de Geoffroy, fera des représentations auprès du juge André Fabien relativement à la sentence qui pourra être imposée à l'accusé. Le magistrat rendra la sentence vraisemblablement dans un mois.

Enquête suspendue sine die

D'autre part, l'enquête sur les explosions à la bombe survenues dans la métropole et ailleurs au Québec depuis 1968, présidée par Me Cyrille Delage, existe toujours. Hier midi cependant le commissaire-enquêteur décréta la suspension sine die des auditions de témoins. Comme on sait, Geoffroy témoigna à cette enquête mercredi et jeudi dernier; il décrivit alors comment les bombes furent fabriquées et déposées. Pour les fins de l'enquête du commissaire Delage, Pierre-Paul Geoffroy est représenté par deux avocats mandatés par le Bureau de l'Assistance judiciaire de Montréal. Il importe donc de distinguer entre cette enquête et la mise en accusation de Geoffroy hier matin devant le juge Fabien de la Cour des Sessions de la Paix. Dans le premier cas, Geoffroy ne fut et ne demeure qu'un témoin important, tandis que dans le second cas ce dernier fut formellement accusé devant une cour criminelle de crimes bien précis: dans le dernier cas il

Voir page 2: Geoffroy



Ces enfants ne jouent pas à la guerre, ils la font. Ils sont chargés de la patrouille aux abords de l'avant-poste de Song Be, dans le Sud-Vietnam. Il s'agit là d'une capitale provinciale présentement menacée par trois bataillons du Vietcong. Pour ces jeunes de 12 à 14 ans, le repos du guerrier consiste à griller une cigarette. (Téléphoto PA)

Les états généraux

Une tâche fastidieuse: la revision des avant-projets

par François Barbeau

C'est avec une certaine frustration que des délégués ont abordé hier la deuxième journée des assises des états généraux, à l'hôtel Reine Elisabeth.

La plupart des grands objectifs d'Apollo 9 sont atteints aux yeux des officiels de l'agence spatiale. D'ici jeudi, 13 mars, dernier jour de la mission Apollo 9, les trois astronautes devront encore notamment mettre à l'épreuve le propulseur principal d'Apollo 9. Ce moteur de 20.000 livres de poussée doit fonctionner à la perfection pour que Apollo 10 puisse "frôler" la lune de beaucoup plus près encore que l'équipage Frank Borman la veille de Noël, lors d'Apollo 8.

Apollo 10 est prévu pour la mi-mai. Le LEM effectuera

légues et des conseillers, il a été décidé de conserver à la proposition son texte original et d'y ajouter "ainsi qu'aux aspirations du Québec".

Au même groupe de révision, les délégués se sont aussi étendus sur la signification

des mots vote populaire et référendum pour savoir lequel de ces deux procédés était le plus démocratique.

Toujours à la révision des résolutions politiques, les délégués ont apporté quelques modifications, ou, en vocabu-

laire des assises, des amplifications, à une résolution portant sur la description du drapeau national, l'identification de l'hymne national, d'armoiries proprement québécoises et sur le texte d'une devise na-

Voir page 2: Une tâche

Tout en dénonçant l'indécision du gouvernement

Wagner tient la société pour responsable des "soubresauts" actuels de la jeunesse

par Gilles Lesage

QUEBEC — "Aux heures graves que nous vivons, il n'y a pas de domaine gouvernemental où le parti au pouvoir donne un exemple plus frappant de son absence de leadership et de son indécision que le domaine de la justice."

C'est ce qu'a soutenu hier à l'Assemblée nationale l'ex-ministre de la justice, M. Claude Wagner, au cours du débat sur les discours inauguraux.

"Pourquoi, a-t-il demandé, en sommes-nous arrivés à cette détérioration généralisée d'une société autrefois paisible et respectueuse des lois?"

Pourquoi, a-t-il repris, la jeunesse conteste-t-elle les aînés, et trop souvent avec raison?"

"Parce que notre société offre par trop de côtés une image de misère sociale, de corruption, de cupidité, de lâcheté,

de médiocrité, d'injustice. Et cette image traumatise les jeunes, comme nous-mêmes, alors que nous étions plus jeunes, nous avons à notre façon recriminé contre ces choses.

"Mais ce qui est moins acceptable, c'est que les gens de notre génération, au pouvoir maintenant, ne fassent rien, ou trop peu, pour combler les lacunes, redresser les torts, corriger les injustices et poursuivre avec dynamisme l'oeuvre accomplie par leurs devanciers immédiats."

Ayant évoqué les principaux problèmes de l'heure pour les jeunes, M. Wagner a commenté: "Tout cela n'est pas très rassurant pour la jeunesse. Il ne faut donc pas s'étonner des soubresauts actuels. Et dans un tel contexte, on peut raisonnablement s'attendre à plus de violence et de subversion. Non, la jeunesse ne se taira pas."

En guise de réponse ou de remède, le député de Verdun propose:

● une évaluation scientifique et la synthèse des revendications de la jeunesse;

● l'association des jeunes aux réformes qu'ils préconisent et leur intégration au processus de rénovation de la société.

Il faudrait prévoir, selon M. Wagner, un organisme gouvernemental, genre "peace corps" qui permettrait aux jeunes de jouer un rôle actif, bienfaisant et créateur.

"Quoi que fasse la jeunesse et quoi qu'on dise d'elle, je

suis convaincu que dans l'ensemble, son attitude est saine et doit être considérée comme un signe des temps. Il nous appartient de décider si le langage que les jeunes utilisent sera tout autre que celui des bombes. La jeunesse n'est-elle pas souvent incompréhensible parce qu'elle prend conscience d'un monde que nous ne comprenons pas encore?"

Se disant d'avis que l'enquête publique décrétée sur les attentats terroristes des der-

niers mois "ne servira qu'à paralyser les efforts des policiers et à effrayer les témoins éventuels", l'ex-ministre libéral de la justice a brossé un sombre tableau de la justice au Québec.

Voici d'ailleurs une série de questions posées par M. Wagner:

"Sur le sujet du terrorisme, pourquoi avoir attendu si longtemps pour agir? Les bombes éclatent depuis un an. Pour-

Voir page 2: Wagner

au gré du temps

Et la douleur s'en va!

La campagne d'information en cours des assistés et travailleurs sociaux de Montréal va-t-elle enfin ouvrir les yeux de ceux qui se refusent à voir que les allocations d'assistance jouent à peu près le même rôle que l'aspirine.

Ce médicament analgésique et alléprétique a le grand mérite de masquer les syndromes de défense du corps humain sans s'attaquer aux causes du mal.

De même l'aide financière chichement versée aux personnes dévalorisées ne fait que modérer l'excitation des masses prolétaires, elle atténue leurs réactions primaires sans pour autant apporter un remède à l'organisme social qui, lui aussi, a ses lieues intestines et ses maux de tête.

Ces secours directs sans lesquels les gens mourraient mais qui sont insuffisants pour vivre, ne font que reculer l'instant des crises graves.

En camouflant provisoirement sous la charité les signaux d'alarme qui s'appellent l'indigence et le chômage, on ne fait que rassurer les bonnes consciences. Et en même temps, on appelle à l'action ceux dont la patrie est Justice et qui s'estiment en exil partout où elle n'existe pas.

Louis-Martin TARD

■ en bref

Emprunt de l'Hydro

QUEBEC (DNC) — L'Hydro-Québec a lancé cette semaine une émission d'obligations, de \$50 millions sur le marché canadien, garantie par la province. Le ministre des finances M. Dozois, a précisé hier à l'Assemblée nationale que cette émission a été faite à un taux de 7 3/4 pour cent en date du 15 mars, au prix de \$99.50 à l'acheteur. C'est un terme de cinq ans convertible pour seize autres années. Le coût à la province, si personne ne convertissait, serait de 7.87 pour cent; si l'on convertit les obligations, le coût à la province serait de 7.80 pour cent.

Chutes Churchill

Le contrat entre l'Hydro-Québec et Churchill Falls Corporation pour l'aménagement des chutes Churchill sera signé "sous peu", selon ce que le président de l'Hydro, M. Lesar, a fait savoir au premier ministre, M. Bertrand. Ce dernier n'a pas voulu en dire plus, ajoutant seulement que toute la question pourra être discutée "de A à Z" devant la commission des régies gouvernementales.

"L'on verra alors, dit-il, que l'Hydro-Québec, par ce contrat réalise une excellente affaire pour le Québec".

Saint-Léonard

Le ministre de l'éducation, M. Cardinal, a fait savoir hier qu'avant même que la commission scolaire de Saint-Léonard ne décrète l'unilinguisme scolaire progressif, le ministre de l'éducation lui avait offert de transporter dans une école de Montréal les élèves de première année qui voulaient recevoir l'enseignement en langue anglaise. Il a ajouté: "L'offre n'a pas été faite officiellement aux parents de Saint-Léonard, mais bien à ceux qui étaient responsables sur place, les membres de la commission scolaire de Saint-Léonard".

Le député de d'Arcy McGee, M. Goldbloom, ayant demandé si le ministre était "maintenant disposé à rencontrer les représentants des parents de Saint-Léonard afin de trouver une solution à ce problème épineux", M. Cardinal ne répondit pas directement, il rappela simplement qu'il n'avait jamais refusé de rencontrer les parents, bien qu'il n'ait pu les recevoir les trois fois qu'ils ont sollicité une entrevue, au début de l'automne.

"Poissons du Québec"

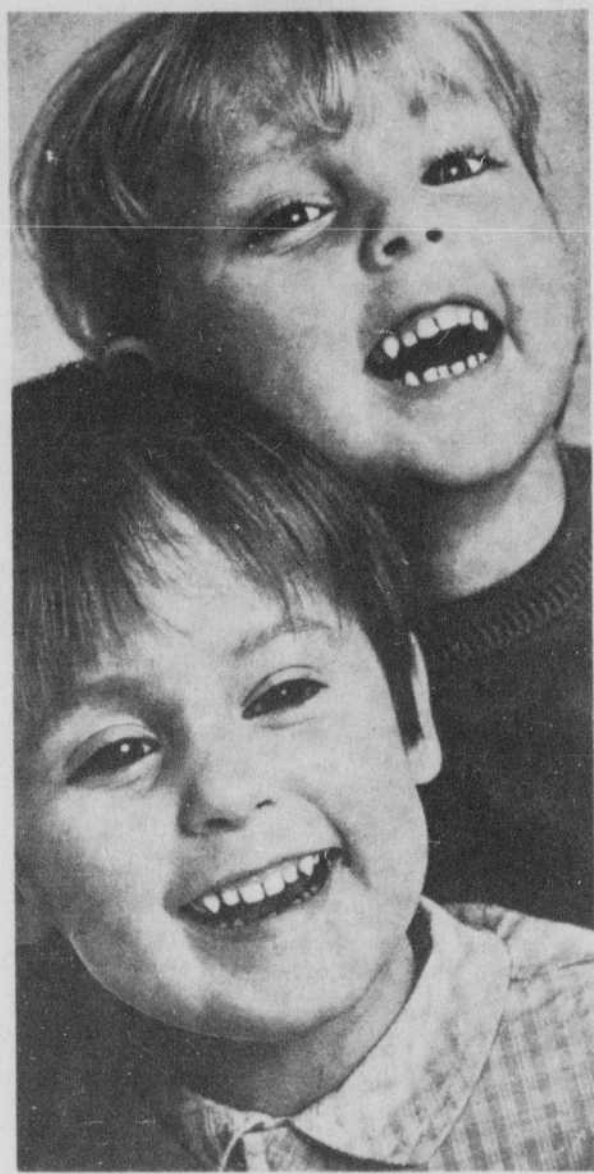
La direction des pêches du ministère de l'industrie et du commerce vient de publier une brochure consacrée à l'aloise et au gaspareau, deux espèces qui, avec le hareng, représentent les chupeides les plus importants des eaux québécoises. L'album qui vient de paraître a été conçu selon la formule et dans le même esprit que les sept qui l'ont précédé. L'auteur est M. Jean-Marie Roy.

Le Canada adhère au mouvement des "villages d'enfants SOS"

par Solange Chavlin

Il y a 42 villages d'enfants SOS dans le monde, dispersés dans 26 pays. Le dernier est né en février à Saigon et reçoit des enfants apatrides et abandonnés qui vivront désormais dans les mêmes conditions familiales que nos propres enfants.

De passage au Canada, le fondateur de ces villages, M. Hermann Gmeiner a lancé un SOS aux Canadiens et a pro-



voqué l'enthousiasme d'au moins quatre personnalités canadiennes qui se sont engagées à fonder une association affiliée à la fédération des villages d'enfants. Il s'agit de Madame George P. Vanier, du Juge Emmett M. Hall de la Cour suprême du Canada, du ministre Otto Lang et du député Gordon Fairweather. La fondation canadienne portera le nom de "Les amis des villages d'enfants SOS Canada Inc." et recevra les dons de toutes les personnes intéressées à collaborer à cette oeuvre humanitaire.

L'idée de Hermann Gmeiner de créer les villages d'enfants SOS naquit en 1949 en Autriche et a déclenché une véritable révolution dans la conception des orphelinats. Au cours d'une conférence de presse qui avait lieu, hier à Montréal, en présence de l'ambassadeur d'Autriche au Canada, le fondateur a précisé que les orphelinats sont une formule désuète et que l'enfant abandonné a le droit de retrouver une famille. C'est le but que poursuit le groupe des villages d'enfants SOS: donner à chaque enfant abandonné une nouvelle famille, en lui permettant d'avoir une mère adoptive, des frères et soeurs, une maison, un village, une communauté.

Ces villages ne sont pas seulement construits dans les pays qui ont un réservoir d'enfants abandonnés à cause des guerres. "Ils peuvent fleurir partout où il y a des enfants, sans foyer, des enfants abandonnés".

Y aura-t-il un village SOS au Canada? A cette question, le responsable nous répond que l'initiative d'une telle création revient à la fondation canadienne — qui est vieille de 48 heures — et qui après avoir ramassé les fonds nécessaires, peut si elle le juge à propos, ouvrir son propre village d'enfants SOS.

Les villages veulent aider des enfants qui sont tombés dans la misère ou souffrent d'un manque de soins, à la suite de la disparition de leurs parents. Orphelins et enfants abandonnés trouvent dans ces villages un foyer durable.

De retour de Saigon, M. Hermann Gmeiner affirme qu'il a vu au Vietnam des milliers d'enfants abandonnés, c'est ce qui a provoqué la création d'un village SOS à Saigon, car il n'est pas question de déplacer ces enfants. "Ils doivent demeurer dans leur milieu naturel, dans leur pays, avec de nouveaux parents de même nationalité qu'eux".

L'éducation pratiquée dans les villages d'enfants SOS est de type familial. Les enfants sont répartis en petits groupes qui sont autant de cellules familiales. Le village est constitué par l'ensemble de ces familles. Chaque famille compte environ huit enfants, garçons et filles, d'âges différents, qui grandissent ensemble comme des frères et soeurs. Chaque famille est confiée à une femme célibataire choisie avec soin par l'organisation. Cette mère SOS devient en quelque sorte l'unique mère de famille de ces enfants. Chaque mère s'occupe de son propre foyer, et dispose de son propre budget pouvant l'administrer à son gré selon les besoins de ses enfants. Rien à voir avec la formule traditionnelle de l'orphelinat.

Les personnes intéressées à cette oeuvre nouvelle au Canada peuvent obtenir plus de renseignements en s'adressant à la Cour suprême du Canada, au juge Hall. Les dons doivent également parvenir à cette adresse.

L'unification des campagnes de charité

Un désastre pour les Canadiens français, affirme Yvon Groulx

par Jean-Claude Leclerc

L'unification des campagnes de charité s'avère un désastre complet pour la communauté canadienne-française, et dans son mode actuel aucun Canadien français qui se respecte ne peut y apporter son appui. La seule solution consiste à intégrer les services communautaires, et si d'ici la fin de l'année une réponse n'a pas été donnée par les fédérations anglophones, il ne restera plus qu'à provoquer la fin de la Campagne des fédérations du grand Montréal.

Telle est la thèse que vient de lancer l'ancien président de la SSJB de Montréal, Me Yvon Groulx, actuellement président de la Fédération des SSJB du Québec, dans un article choc publié par le mensuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, "l'Information nationale".

Me Groulx soutient que la première campagne unifiée a rapporté \$600,000 de plus que les sept campagnes individuelles précédentes, mais que dans le partage fait des sommes recueillies, la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises ne dispose pas de plus de revenus que ceux dont elle aurait disposé sans l'unification.

Faisant un bref historique de la question, Me Groulx rappelle que le déséquilibre dans la répartition des fonds entre les services francophones et anglophones a déjà fait l'objet d'interventions, notamment du doyen de la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal et de l'ancien ministre de la famille et de bien-être social, M. Philipp Garigue, qui révélait en 1965 que la communauté canadienne-française, qui représente près de 70 p.c. de la population, ne recevait que 30 p.c. des fonds souscrits aux fédérations.

L'année suivante, poursuit Me Groulx, le ministre René Lévesque souleva le monde des affaires de reviser immédiatement sa politique de dons aux organismes privés de bien-être.

A l'automne 1966, après deux ans de négociations, la Campagne unifiée faisait l'objet d'une

entente écrite entre l'Association des oeuvres de santé du grand Montréal, la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, la Fédération et le conseil de bien-être de la Rive-Sud, la Fédération de Catholic Charities, les Oeuvres juives de bien-être de Montréal, les Services unis de la Plume-Rouge et la Société canadienne de la Croix-Rouge.

Cette unification devait permettre de recueillir davantage et à un moindre coût. Mais elle devait surtout corriger le déséquilibre entre le secteur anglophone et le secteur francophone. Au moment de la signature de la convention affirme Me Groulx, on accepta pour toutes les fédérations une augmentation de 4 p.c. des résultats de leur meilleure campagne individuelle, mais la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises se vit reconnaître une augmentation additionnelle de 5 p.c.

La SSJB de Montréal, peu satisfaite de cette entente, rencontra le directeur général adjoint de la Campagne, unifiée, M. Gérard Frigon, qui informa les dirigeants de la société nationale montréalaise que l'augmentation de 4 p.c. était un maximum dans le cas de six fédérations mais que l'augmentation de 9 p.c. à la Fédération canadienne-française était un minimum, suggérant à la SSJB de "laisser une chance" à la Campagne unifiée, quitte à changer d'attitude après la première année d'expérience ou à la fin de l'entente, valable pour trois ans.

Or, Me Groulx soutient qu'au cours de ses trois dernières campagnes individuelles, la Fédération canadienne-française a connu une augmentation moyenne annuelle de 9.7 p.c. Sa part de la campagne unifiée représenterait une baisse de 0.7 p.c. sur \$3 millions. Bien plus, sa moyenne des dépenses de campagne et d'administration avait été de 7.5 p.c. et la Campagne unifiée lui charge 9.2 p.c., ce qui augmente de 1.7 p.c. le poids de ses dépenses.

La Plume-Rouge ("Red Feather") au contraire, voyait sa moyenne annuelle d'augmentation de 2.3 p.c. passer à 4 p.c. "plus une augmentation additionnelle dont nous n'avons pas le pourcentage", affirme Me Groulx.

"On peut voir facilement, dit-il, en comparant simplement les deux organismes, qu'on accentue un déséquilibre qui était déjà intolérable." Mais il y a plus grave dans le cas de l'Association des oeuvres de santé du grand Montréal et de la Société canadienne de la Croix-Rouge, poursuit Me Groulx.

Ici, les campagnes individuelles avaient connu une baisse moyenne de 0.22 p.c. durant les trois dernières années, mais avec l'unification, c'est une augmentation de 4 p.c. qui est accordée. "plus une augmentation additionnelle de plus de 3 p.c.". Les dépenses qui représentaient 12.17 p.c. ne sont plus chargées que pour 9.2 p.c.

"On nous rétorque que les oeuvres de santé et la Croix-Rouge ne sont ni anglaises ni françaises, mais qu'elles desservent toute la collectivité et que, par conséquent, cette forte augmentation bénéficie dans une proportion de 70 p.c. à la communauté canadienne-française," commente Me Groulx.

"Ce raisonnement n'est pas tout à fait vrai, répond-il, puisque la plupart des oeuvres de santé sont à direction ou à mentalité anglophones, surtout celles qui ont un caractère national avec des politiques établies par le siège social de Toronto."

Me Groulx, qui est d'accord avec le "principe" de l'unification des campagnes de charité, affirme alors que dans la situation actuelle aucun Canadien français "qui se respecte ne peut y apporter son appui".

D'après lui, la seule solution possible demeure dans la fusion des services des groupes ethniques, plus précisément, dans "l'intégration des services communautaires des autres groupes ethniques aux services correspondants dans le milieu francophone".

Les autres groupes ethniques pourraient continuer à recevoir les services auxquels ils ont droit, dit-il "au besoin dans leur propre langue", mais l'administration serait, pour des fins d'économie et d'efficacité, centralisée "en un seul endroit dont nous aurions le contrôle".

Me Groulx conclut cet article, qui fait la manchette de "l'information nationale", par l'ultimatum suivant:

"La seule autre solution se-

Suite à la page 2

CONFÉRENCE

Le Professeur et Mme VO VAN AI, représentants de l'Eglise Bouddhiste Unifiée au Vietnam, donneront une Conférence en anglais et français sur la situation au Vietnam-Sud.

Dimanche 9 mars à 8 h. du soir dans la Maison Quaker 2196, boul. Maisonneuve (près du Forum) Entrée libre

L'administration de la justice doit suivre la voie de la spécialisation

par Solange Chavlin

Il est d'usage au moment de l'assermentation d'un nouveau juge que celui-ci prononce un court discours en réponse aux félicitations du bâtonnier de la province, en l'occurrence, jeudi, Me Louis-Philippe de Grandpré. Madame le Juge Réjane L. Colas n'a pas échappé à la règle, bien qu'elle fût la première femme nommée juge puîné de la Cour Supérieure.

Alors que les deux nouveaux magistrats assermentés à la même occasion, Me Guy Mathieu du barreau des Laurentides, et le bâtonnier Léon Lande ont fait un bref éloge de leur famille, amis et associés, Me Colas a tenu à faire un plaidoyer en faveur d'une plus grande spécialisation dans l'administration de la justice.

Après avoir rendu hommage aux pionnières qui ont ouvert la voie de la libération de la femme dans notre société contemporaine — en soulignant la présence dans l'assistance de Madame Thérèse Casgrain — Me Réjane L. Colas a loué le courage du mi-

nistre de la justice et du gouvernement fédéral d'avoir eu l'audace de nommer une femme au poste de juge puîné.

"L'expérience m'a appris que notre société exige toujours plus d'une femme qui remplit une fonction, jusqu'à lors exercée par des hommes, et que toute entorse aux règles établies par des hommes devient sujet de scandale et de critique". Aussi le juge Colas croit-elle que son poste représente en fait plus de responsabilités que d'honneur et c'est bien comme cela qu'elle conçoit son nouveau rôle. "Je ne crois pas que la magistrature doive être triste et solitaire et que la dignité de la fonction puisse y gagner en prenant des airs austères", a souligné Madame le juge.

L'évolution rapide de la société, la multiplicité des fonctions et des activités requièrent une spécialisation toujours plus grande tant au nom de la compétence que de l'efficacité a dit Me Colas soulignant que l'administration de la justice devra suivre cette voie à plus ou moins brève échéance. "A une époque où l'on procède à la fusion des entreprises, il y a lieu de s'interroger sur la nécessité de regrouper les instances. La crainte qu'un juge appelé à entendre toujours le même genre de causes puisse être source d'ennui ou de sclérose, n'est pas plus fondée, selon le nouveau juge, que le cas de l'avocat, du médecin ou de tout autre professionnel qui se spécialise dans un domaine déterminé.

Me Réjane L. Colas est convaincue que dans le domaine du droit de la famille, une oeuvre considérable peut être accomplie en regroupant au sein d'une même division de la Cour supérieure tous les problèmes se rattachant à la

famille pour assurer sa sauvegarde et sa protection. Me Colas a acquis cette certitude après avoir travaillé au comité du droit de la famille de l'Office de révision du Code civil.

Se permettant une critique de l'administration actuelle de la justice, Me Réjane L. Colas a dit qu'il était temps de se demander si le morcellement progressif de l'administration de la justice — prolifération des tribunaux administratifs et quasi judiciaires, etc — ne tend pas à disperser les énergies et à créer de nouvelles difficultés pour le justiciable. Selon le nouveau juge, il est préférable de s'interroger sur ces mécanismes avant que ceux-ci ne répondent plus à l'image que doit offrir la Cour supérieure pour assurer une saine administration et ainsi permettre à tous les justiciables de conserver le respect et la considération dus à une institution essentielle au développement de la démocratie dans notre pays.

Conférence-forum du dimanche soir

Sous les auspices de la revue oecuménique Credo

au FOYER MACDONALD 3700, rue St-Dominique (Au sud de l'Avenue des Pins) Montréal

M. GASTON RACINE

traitera les sujets suivants:

- 9 mars Sexe et foi
- 16 mars Contraception et espérance
- 23 mars Violence et paix
- 30 mars Pauvreté et abondance

Une période de questions suivra chaque conférence

Cordiale invitation à tous

Entrée libre 8.30 h. p.m.

Pour information: 486-9213

AVENTURE DE RÊVE

4 ou 5 jours inoubliables dans un pittoresque Château français situé en plein coeur du Vieux Québec. Profitez de votre séjour pour faire du ski dans 4 grands centres dont l'Olympique Mont-St-Anne.

Venez vous reposer dans un décor enchanteur. Amenez vos amis et vous deviendrez les seuls grands seigneurs du petit Château. Atmosphère unique. Fantaisie et humour de rigueur.

Pour réservations ou détails supplémentaires écrire à:

C.P. 803, Haute-Ville, Québec, P.Q.

ou téléphoner à 523-3305 ou 875-9914

INTER CONTINENTAL

Tours et Voyages

2118 est rue Jean-Talon 729-5264



HAWAII

VIVEZ DES JOURS HEUREUX AU PARADIS HAWAÏEN

Soirée de films sur Hawaï Pour informations 271-6900

Départ le 21 mars

de Montréal, tout compris. Par jet aller retour. Deux semaines.

\$499. PAR PERSONNE TOUT COMPRIS

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

Alfred Gagliardi 6900, RUE SAINT DENIS 271-6900

MONDIAL AVIOMAR 445 O. RUE JEAN TALON 274-7595



Vivez libre et heureux, habitez le Chaméran Joie de Vivre!



175, boul. Deguire Ville St-Laurent 336-5151 Ouvert de 10 h. à 10 h.

Le Joie de Vivre est une des réalisations les plus marquantes du domaine Chaméran à Ville Saint-Laurent. Tout y est conçu pour offrir un cadre de vie nouveau où chacun se découvre un esprit jeune et chaleureux.

Sa situation privilégiée, à 15 minutes du centre par le métro CN et à côté de l'autoroute des Laurentides, fait du Joie de Vivre la résidence idéale de ceux qui mènent une vie active et qui apprécient la détente que procure l'évasion fréquente.

Faut-il surseoir à l'adoption du bill 85 et maintenir provisoirement le statu quo?

La recommandation que le Conseil supérieur de l'éducation vient de soumettre au gouvernement nous apparaît sage. Ce dernier serait bien avisé de surseoir à l'adoption du bill 85 et de maintenir provisoirement, en attendant les conclusions de l'enquête royale qu'il a instituée sur le problème linguistique, le droit traditionnel des parents au choix de l'école anglaise ou française.

Le bill 85 vise à régler le problème linguistique au niveau de l'école. Or, comme le dit justement le Conseil supérieur de l'éducation, on ne saurait décemment élaborer une politique linguistique scolaire sans avoir, au préalable, défini une politique linguistique globale. D'autant plus que le problème de la langue au Québec ne se pose pas d'abord au niveau de l'école mais à celui des activités de travail, des activités sociales et économiques.

Or, le gouvernement a lui-même convenu qu'il n'avait pas tous les faits pertinents pour établir une politique linguistique globale puisqu'il a créé une commission d'enquête à cet effet. Cette même commission doit aussi l'aviser sur la façon de respecter les obligations et droits respectifs de la majorité et de la minorité dans ce domaine. La prudence exige qu'on preserve le "statu quo" en matière scolaire en attendant qu'on soit en mesure d'agir globalement à la suite des recommandations de cette commission d'enquête.

Le Conseil supérieur justifie également la mise au rancart du bill 85 en invoquant le fait qu'il comporte certaines ambiguïtés. Il faut convenir, avec lui, que le texte n'est pas partout d'une clarté absolue. Divers mémoires présentés devant le comité parlementaire de l'éducation ont fait état de cette faiblesse. Dans cette perspective, il est vrai, comme le dit le Conseil supérieur, que "le bill 85 ne peut donner satisfaction aux groupes en cause et qu'il risque de causer des problèmes encore plus graves que ceux qui se sont produits récemment".

On pourrait rétorquer qu'il n'est pas impossible d'éliminer ces ambiguïtés. Nous voulons bien l'admettre. Par contre, ce n'est pas tout d'éliminer les ambiguïtés. Il faut trouver un texte clair qui satisfasse les parties en cause. Or, à en juger par les mémoires déjà présentés au comité parlementaire, ce serait là tâche à peu près surhumaine.

Il faut également comprendre, dans tout ceci, que le gouvernement Bertrand est passablement divisé sur la question et qu'il serait difficile de lui demander de s'engager à fond sur une proposition de loi aussi controversée. C'est un motif que le Conseil supérieur ne peut évidemment invoquer mais qu'on ne peut quand même écarter quand il s'agit de presser le premier ministre d'agir dans un sens ou dans l'autre.

D'autre part, s'il est préférable d'at-

tendre qu'on soit en mesure d'apporter une solution au problème linguistique global avant de s'attaquer à celui de la langue d'enseignement, on serait mal venu de présumer de cette solution globale pour changer immédiatement quoi que ce soit au niveau de l'école.

C'est en se basant sur ce raisonnement très réaliste que le Conseil supérieur suggère au gouvernement de maintenir provisoirement la tradition en ce qui concerne le choix de la langue d'enseignement.

Certains ont déjà recommandé aussi qu'on s'en tienne au "statu quo". Mais, par "statu quo", ils entendaient quelque chose de bien différent. Pour eux, cela voulait dire observer strictement les clauses de la constitution. Or, celles-ci ne comportent aucune garantie des droits linguistiques en matière scolaire.

Nous préférons, de beaucoup, la conception du Conseil supérieur. Il se peut que nous ayons dépassé la lettre de la constitution dans le traitement que nous avons accordé à la minorité de langue anglaise chez nous. Mais revenir à la lettre de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique après en avoir préféré l'esprit pendant plus de cent ans équivaudrait à renier d'un coup tout ce que nous avons fait jusqu'ici.

Même si l'on peut hésiter à parler ici de droits acquis, il faut reconnaître qu'il s'est créé une situation de fait qu'on aurait mauvaise grâce à changer sans une réflexion plus profonde. C'est cette réflexion qu'on a confiée à une commission royale d'enquête.

La recommandation du Conseil supérieur soulève cependant un problème. Elle demande qu'on maintienne la tradition au chapitre de la langue d'enseignement. Elle ne dit pas comment procéder pour réaliser cet objectif. A notre avis, deux voies s'ouvrent ici au gouvernement entre lesquelles il devra choisir.

La première voie consisterait à se servir de l'arme économique qu'il détient pour forcer les commissions scolaires à accorder le choix de la langue d'enseignement aux parents sur lesquelles elles exercent leur juridiction. Il pourrait priver celles qui n'accordent pas ce choix des subventions auxquelles elles ont normalement droit.

La seconde voie serait celle de la législation. Il s'agirait alors de remplacer le bill 85 par une proposition de loi plus simple qui stipulerait simplement que les commissions scolaires, à moins d'une autorisation spéciale du ministre de l'Éducation, sont tenues d'organiser l'enseignement dans les deux langues. Il pourrait être dit dans le texte de loi, ou la chose pourrait être simplement sous-entendue, que la mesure ne demeurerait en vigueur que jusqu'à ce que le parlement ait légiféré à la suite des recommandations de la Commission royale

d'enquête sur l'ensemble du problème linguistique.

Le choix entre ces deux procédés nous apparaîtrait d'ailleurs assez simple. Il faudrait retenir la deuxième voie. La première s'apparenterait à une sorte de chantage indigne d'un gouvernement supérieur. Québec ne saurait retenir totalement ou partiellement les subventions d'une commission scolaire qui n'a contrevenu à aucune loi. L'intention pourrait être louable mais les moyens n'en seraient pas moins inacceptables.

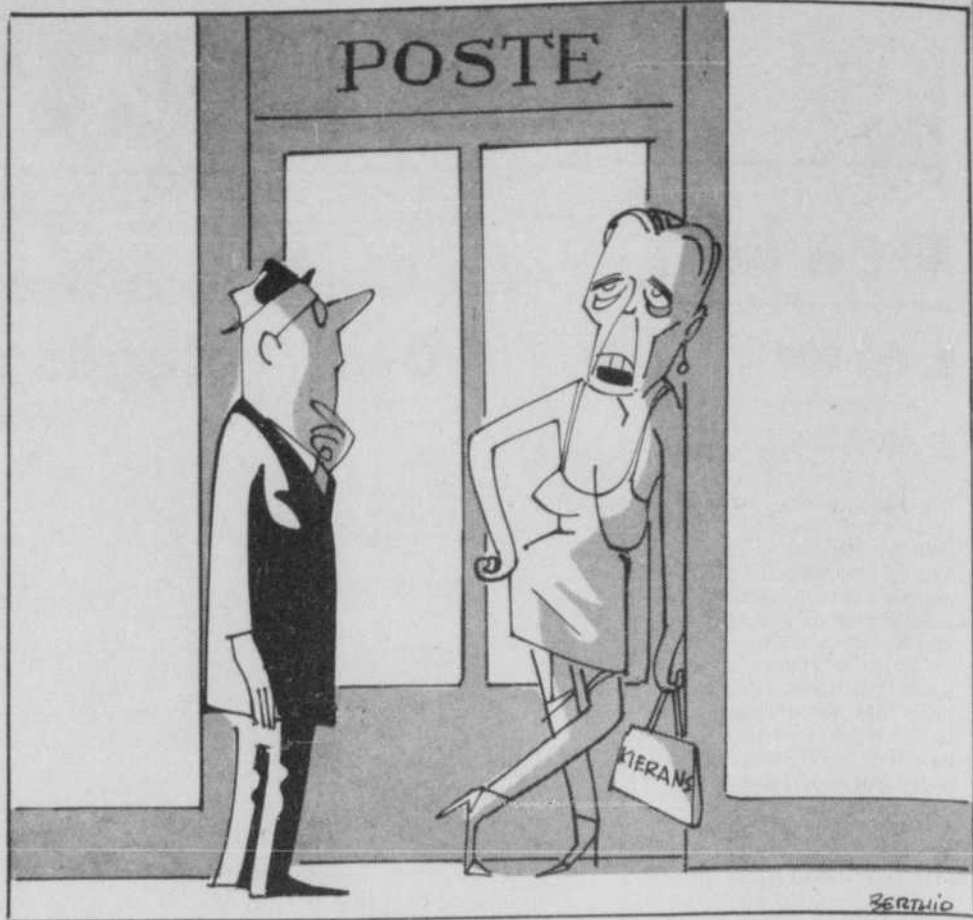
Une législation, conçue dans le sens que nous avons indiqué, nous semble s'imposer d'autant plus que le Mouvement pour l'intégration scolaire a déjà fait savoir qu'il entend multiplier les cas d'espèce. Si le gouvernement n'a pas de loi claire et nette, il devra improviser à chaque occasion, et l'on a vu ce que cela a donné à Saint-Léonard. Le premier ministre Bertrand a lancé un appel à tous les commissaires d'écoles pour qu'ils ne changent rien à la pratique établie, mais dans le contexte actuel cet appel risque sûrement de n'être pas entendu partout.

La loi permettrait aussi, évidemment, de régler le problème de Saint-Léonard. C'est ce problème, actuellement, qui soulève toutes les passions.

D'autre part, une telle loi ne rembourserait pas les parents des 200 élèves de première année qui ont dû se cotiser pour envoyer leurs enfants dans une école privée. Nous avons déjà exprimé l'avis que le gouvernement pourrait limiter ses subventions à la commission de Saint-Léonard au nombre d'élèves qu'elle a admis effectivement dans ses écoles et que le résidu qui aurait dû normalement lui être versé si les deux cents écoliers "anglophones" ne lui avaient pas fait faux bond, soit remis à l'association des parents qui a maintenu à ses frais l'école privée que l'on sait. Nous croyons toujours qu'un tel geste serait bien inspiré.

Enfin, en attendant que la loi que nous souhaitons soit votée, il faudrait voir si l'on ne peut trouver un compromis honorable, toujours dans l'affaire de Saint-Léonard. Le premier ministre Bertrand a paru s'étonner que les parents "anglophones" de cette municipalité aient refusé le transport gratuit de leurs enfants à une école de Montréal où on les aurait instruits gratuitement. Apparemment, cette offre n'a pas été faite aux parents et ce ne sont pas eux qui l'ont refusée, mais la commission scolaire. Si c'est bien le cas, le gouvernement devrait réitérer sa proposition, mais en la dirigeant cette fois à la bonne adresse. Mais il doit bouger s'il veut qu'on croie en sa sincérité. Le temps des belles déclarations devrait être révolu.

Vincent PRINCE



-Jamais le dimanche, ni le samedi, ni le...

La contestation à McGill

1) A ses fonctions classiques d'enseignement et de recherche, l'université doit-elle ajouter une fonction sociale?

Par C.P. Leblond

(M. C.P. Leblond est professeur au département d'anatomie de l'université McGill).

D'un poste que j'occupe depuis 26 ans à l'Université McGill, j'observe étudiants et professeurs. Les étudiants ne savent pas exactement à quoi sert l'Université, ni ce qu'elle a déjà accompli. Par contre ils en voient les défauts; et ils y réagissent parfois avec une violence qui est sans commune mesure avec ces défauts. Quant aux professeurs, ils sont stupéfaits de ces réactions et ne savent comment y répondre. Cet article ne leur dicte pas une ligne de conduite; mais ce qui deviendra clair, c'est ceci: l'aspect le plus urgent du problème, ce n'est pas tant le nombre d'étudiants à admettre dans les comités, que la formule à trouver pour permettre leur participation sans perdre leur qualité les plus précieuses de l'Université, en particulier la liberté de la recherche et de l'enseignement, ce que l'on appelle la liberté académique.

Les deux fonctions essentielles de l'Université

Je suis professeur d'anatomie microscopique, un aspect de l'anatomie que l'on nomme aussi histologie. A ce titre, mon rôle d'Université est double: 1) C'est d'abord d'apprendre l'histologie à des étudiants qui d'habitude ne connaissent rien à ce sujet. L'inscription à l'Université est un contrat par lequel l'étudiant s'engage à apprendre et le professeur à enseigner certains sujets, tels que l'histologie. L'enseignement d'une science ou d'une langue ou en fait de n'importe quel sujet implique le transfert de connaissances de quelqu'un qui ne les possède à quelqu'un qui ne les possède pas. Il implique autrement dit la reconnaissance par l'étudiant de l'autorité technique de l'enseignant. Si démocratie que puisse être l'attitude du professeur, il est clair que l'enseignement en lui-même est un acte non-démocratique.

Les révoltes d'étudiants sont dues essentiellement à un refus d'accepter l'autorité technique du professeur. Il y a en effet contradiction entre le besoin d'apprendre ce que sait ce professeur et le refus d'accepter son autorité technique. A mon avis, c'est là le cœur du malaise étudiant.

2) Mon second rôle en tant que professeur d'histologie est de faire progresser cette science. Quand on parle de recherches, l'étudiant moyen y voit un mot vague qui lui est étranger, peut-être parce que l'enseignement d'un trop grand nombre de professeurs n'est pas assez inspiré et pénètre par leur recherche. Et pourtant, c'est la recherche faite dans les Universités qui est à la base de l'immense progrès des cent dernières années. Citons simplement la découverte de la radioactivité artificielle et celle de la pénicilline. Ce genre de recherches est une source d'idées pour ceux qui travaillent dans l'industrie ou à l'hôpital. En fait, ces derniers ont une double dette à l'égard de l'université, car c'est aussi d'elle qu'ils ont reçu leur formation.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre
TELEPHONE: 844-3361

Suite à la page 2

Réponse à M. Jacques Flamand

Le concile diocésain d'Ottawa, signe d'espérance

par Thérèse Séguin

● Secrétaire du comité de coordination qui assure la préparation du concile diocésain d'Ottawa, Mlle Thérèse Séguin a lu avec intérêt l'article de Jacques Flamand, paru dans Le Devoir du 3 mars, sur les chances de réussite du projet. Elle répond ci-dessous à plusieurs assertions de notre correspondant.

Dans un article paru le 3 mars dernier dans Le Devoir, et intitulé "Le Concile Diocésain d'Ottawa est-il bien lancé?", M. Jacques Flamand prétend que les autres diocèses, en faisant la critique de ce que nous commençons à vivre ici. Tant pour les diocèses d'Ottawa que pour ceux d'ailleurs, l'honnêteté élémentaire exige que les faits soient présentés tels qu'ils le sont dans la réalité.

Au moment où M. Flamand mettait les pieds sur le sol canadien, à l'été 1967, un prêtre d'Ottawa le précédait de quelques semaines, revenant d'études en pastorale, en vue du concile diocésain. Peu après, commençait l'enquête sur la foi dans chacune des paroisses. Également commençait une série d'interviews dans le même sens et des conférences-sensibilisation sur "L'Eglise dans le monde de ce temps". Tout cela se réclamait explicitement de la préparation à des phases plus intensives du concile diocésain. C'est à ce moment-là que j'ai commencé moi-même un travail d'animation au secrétariat du concile diocésain. J'ai colligé les résultats d'interviews et participé à des rencontres de sensibilisation. Si M. Flamand ne savait pas, les fidèles des 63 paroisses françaises du diocèse, en tout cas, savent que cela s'est fait. Et pas seulement eux.

Au même temps, commençait un regroupement plus intense des pasteurs dans les zones pastorales. Les rencontres se firent, cette année-là 1967-1968, on ne peut plus régulières. Qu'il y eut des temps morts, au cours de ces mêmes rencontres, c'est clair. Mais, à moins de vouloir se bercer dans les nuages de l'utopie, on admettra l'im-

portance de cet entraînement progressif à se rencontrer et à échanger sur les problèmes nouveaux de l'heure, en rapport avec les documents de Vatican II. On n'improvisait jamais avec les hommes, fussent-ils des clercs. Au cours de cette même année, deux périodes intensives de réflexion se firent pour les prêtres. C'était, en même temps que l'on s'acheminait vers les phases intensives ultérieures du concile diocésain, le moyen de mettre sur la table les défis concrets de la pastorale. Les trois secteurs: catéchèse, liturgie, apostolat laïc étaient de la partie. Comme jamais auparavant, les prêtres témoignèrent des défis nouveaux que leur posait le monde actuel, de la nécessité de changer la forme et la teneur de leurs contacts avec les laïcs. Le besoin entre autre de catéchèse des adultes s'exprima ouvertement et donna lieu, par la suite, à l'organisation de la catéchèse d'adultes que nous connaissons présentement. L'archevêque était présent à chacune des rencontres où on traçait ensemble les pistes d'orientations pastorales. Pour avoir participé moi-même, je puis ajouter que l'archevêque ne venait pas pour dire le "bon mot de la fin", mais pour s'asseoir à la même table que celle de ses pasteurs.

Au cours de cette même année aussi, il y eut des rencontres de laïcs, sur le sens de l'appartenance au diocèse. On en était toujours à cette sensibilisation - dialogue, en vue de phases ultérieures plus intensives.

Une préparation pour les clercs?

M. Flamand a semblé dire que s'il y eut préparation, ce fut avant tout une fermentation entre clercs. Je voudrais ici signaler trois choses. Premièrement, des laïcs furent invités à donner des communications, lors de ces rencontres de réflexion pour les prêtres. Au cours de ces mêmes rencontres, deux journées furent consacrées à la participation du laïc. Il était représenté, ce dernier, par l'ex-

écutif du comité diocésain de l'apostolat laïc. Evidemment, ce n'était pas là la masse des gens du diocèse. Lorsqu'on connaît quand même le franc parler et l'ouverture d'esprit actuel de l'exécutif du C.D.A.L., lorsqu'on sait que ce même C.D.A.L. représentait quand même 22 mouvements diocésains, on peut au moins concéder qu'une certaine voix laïque avait la chance de s'exprimer. Par ailleurs d'autres laïcs furent de la partie, pour présenter des communications tel que mentionné.

Deuxièmement, le plan de ces rencontres intensives pour prêtres, comme celui des rencontres pour les laïcs sur le sens du diocèse, avaient été élaborés au comité diocésain de pastorale, où siègent des laïcs. On souhaitait tous que ces laïcs au comité de pastorale soient éventuellement plus nombreux. C'est tout de même un fait qu'ils y sont.

Troisièmement, — et je crois que c'est important de le dire — que les pasteurs aient à se sensibiliser sur les besoins actuels, en vue d'une entreprise d'interrogation et de renouvellement diocésains, qu'ils le fassent lors de rencontres de zones, en périodes d'étude, en recollection mensuelle, bien que laïque, je n'y vois rien d'anormal. Au contraire. Mon expérience en apostolat laïc me dit que pour un dialogue franc et ouvert avec les laïcs, le déblocage de mentalité chez les clercs est de première importance. On a trop dit, en apostolat laïc — et on le dit encore d'ailleurs — qu'il faut sensibiliser les prêtres, que c'est là que ça bloque, pour ne pas se réjouir de ce qui s'est fait en l'année 1967-1968 dans le diocèse d'Ottawa.

A plusieurs de ces rencontres, les prêtres eux-mêmes ont exprimé le désir d'en arriver aussitôt que possible à des rencontres zonales avec les laïcs. Il faut bien penser aussi également que les laïcs ont besoin d'une certaine conversion de mentalité pour entreprendre un franc et

productif dialogue avec les prêtres, sur les problèmes de l'heure. Mais pour tout cela, il ne suffit pas de le dire ou de l'écrire. Il faut le réaliser dans le concret. Et ici, je passe à la phase préparatoire que nous avons vécue de mai 1968 à février 1969.

Des équipes paroissiales

Le jeu d'une démocratie dans un diocèse, cela se fait peut-être de plusieurs façons. Pour ma part, je crois à la publicité, aux documents que l'on fait parvenir à qui de droit, aux écrits de constitutions démocratiques que l'on jette à la poste. Les déclarations fracassantes dans les journaux ou à la radio et à la télévision ont également un certain rôle à jouer. Mais si on s'en tient à cela, trêve de réalisation. J'ai trop connu en Action Catholique la baisse qui se faisait sentir lorsque nous négligions pour un temps de visiter le niveau local et de travailler avec les personnes de l'endroit, pour oublier qu'il faut se mêler à la pâte et faire le travail de démarrage avec les personnes en place. Au concile diocésain, nous entreprenons, en mai dernier ce travail de formation d'équipes paroissiales de pastorale. Les prêtres ont été rencontrés, consultés et visités à nouveau. Nous avons fait de la préparation au secrétariat, mais lorsqu'il s'est agi de réaliser la chose, nous sommes allés en paroisse, pour y travailler avec les gens en place. Nous y sommes allés et retournés maintes et maintes fois. Nous y retournons encore.

En fait d'information, on n'atteint jamais le sommet bien entendu et loin de là. Par ailleurs, dans la revue diocésaine "Orientations Pastorales", on a publié à chaque numéro des renseignements sur les démarches que je viens de décrire de façon succincte. Des articles sont également parus dans le journal "Le Droit", sous la chronique "Je veux comprendre le Concile" et ailleurs. Tout cela, en plus de la documentation que l'on a

fait parvenir régulièrement en paroisse, c'est-à-dire à l'équipe paroissiale en formation.

Donner une voix aux laïcs

Je concéderais un point à M. Flamand. Les laïcs n'ont pas suffisamment eu la chance de s'exprimer à l'endroit de la décision elle-même d'un concile diocésain. Cette remontée de la base dont parle M. Flamand, elle ne s'est pas faite certes autant que nous l'aurions désiré. Mais voici le problème auquel l'archevêque et nous du comité de coordination faisons face. A part le comité d'apostolat laïc, à part les laïcs présents au comité de pastorale, dont je ne minimise absolument pas le rôle, les laïcs n'avaient pas de canaux d'expression. Nous espérons — et cette espérance est fondée sur les résultats déjà de ce que nous faisons depuis mai — qu'il en sera tout autrement de par le travail des équipes paroissiales où les laïcs s'expriment autant, sinon plus que leur pasteur. Avec les rencontres de sensibilisation sur l'Eglise que nous sommes à effectuer, ces voix laïques ont encore la chance de s'exprimer au niveau régional. Cela, en attendant le travail des commissions du concile où il y a une majorité de laïcs. Et aussi en attendant les conseils régionaux de pastorale où il y aura laïcs et clercs.

"L'évêque... on ne l'a jamais vu"

Depuis plusieurs années, je suis de celles qui réclament à grands cris, de plus nombreux contacts entre l'autorité diocésaine et le peuple. Ma responsabilité diocésaine m'a occasionné plusieurs contacts avec l'archevêque, de même que du travail en comité où il était présent. J'ai compris encore plus qu'auparavant l'indispensable dimension-dialogue entre l'évêque et le peuple, en même temps qu'il m'était donné de réaliser combien l'agenda de notre archevêque pouvait être

■ lettres au Devoir

Une fausse prémisse

Monsieur le Directeur,

(...) Depuis longtemps je me demande sur quelle fausse prémisse vous étayez vos éditoriaux "linguistiques" et "nationales". Votre éditorial du 3 mars résout en partie l'énigme que vous étiez pour moi.

En voulant critiquer le thème de la Ligue d'action nationale dans son rapport au comité linguistique, vous vous êtes dévoué, au moins à mes yeux. Maintenant, je comprends vos contradictions même à l'intérieur de votre éditorial. En effet, d'un côté, vous admettez que "le cas canadien-français constitue à l'intérieur de l'ensemble canadien un cas unique et distinct"; d'autre côté, vous niez que ce même cas canadien-français (risque d'anglicisation) puisse exister au Québec et surtout à Montréal. Et vous enfilez en disant:

"qu'il en va de même pour le cas des anglophones à l'intérieur de l'ensemble québécois". Cela veut dire que les anglophones doivent eux aussi être protégés au Québec.

Or, c'est justement ici que se trouve la fausse prémisse... la minorité anglophone du Québec n'est pas une minorité comme les autres. On peut même dire, qu'en définitive, elle ne constitue pas une minorité puisqu'elle a quarante-vingt fois plus de possibilité que la majorité francophone de "respirer" sa langue maternelle en dehors de l'école et de s'épanouir "en anglais" dans tous les domaines, même au Québec, que nous acceptons bilingue dans le monde adulte...

ANDRÉ PROVENCHER
Lachine, 4-3-69

Trop de compromis

M. Claude Ryan,
J'ai remarqué dans les lettres au Devoir du lundi 3 mars, une citation de vos propos par Rolande Bengle, où vous décrivez deux courants au Québec: le "courant canadien" et le "courant québécois". Vous avez par la suite conclu qu'entre ces deux attitudes, qui au fond se rejoignent, logent un grand nombre d'esprits qui croient possible et souhaitable une nouvelle synthèse tenant compte à la fois des aspirations profondes du Québec et des exigences d'un fédéralisme raisonnable.

Je ne vois pas comment un Québécois ayant suivi la dernière con-

férence constitutionnelle, n'ait pas remarqué que nos difficultés viennent d'un grand nombre de compromis qui ne définissent jamais clairement les séparations des pouvoirs entre ces deux législatures, et qu'il soit prêt à accepter un autre compromis entre deux tendances.

Depuis 1867, nos problèmes au Québec ont empiré, ce qui prouve que la tendance fédéraliste a été peut-être un bien à l'époque mais maintenant elle est un mal.

Il ne reste qu'une option souverainiste comme tendance.

Normand GAGNON
Sec. 4, Beauharnois, 3-3-69

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois: \$28.00, 6 mois: \$15.00, 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: \$25.00, 6 mois: \$13.00, 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00, 6 mois: \$25.00. Édition du samedi: 12 mois: \$9.00. Le ministre des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet postal de deuxième classe.

des idées

des événements

des hommes

Autour du bill 85

Le comportement linguistique des groupes ethniques à Montréal (1)

par Richard Arès, s.j.

Qu'entend d'abord par Montréal, puisque c'est de Montréal surtout qu'il s'agit? Aux yeux du Bureau fédéral de la Statistique, Montréal, c'est trois choses: une zone métropolitaine, une île, une ville. Ici, faute d'espace, il faut choisir. Se borner à la seule ville me paraît insuffisant et insatisfaisant: les causes d'anglicisation sont à l'oeuvre sans doute dans la ville de Montréal proprement dite, mais aussi et peut-être surtout dans les villes environnantes de Westmount, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Hampstead, Roxboro, etc. Il importe donc d'étendre à toute l'île nos recherches; malheureusement, concernant l'île de Montréal, les statistiques fédérales ne descendent pas suffisamment dans les détails, comme elles le font pour la zone métropolitaine. C'est donc cette dernière qu'il faut choisir. Elle comprend non seulement toute l'île de Montréal mais encore l'île Jésus et certaines parties des comtés environnants (Chamby, Châteauguay, Deux-Montagnes, Laprairie, L'Assomption, Terrebonne et Vaudreuil).

Ce premier article se borne à donner une vue d'ensemble de la situation ethnique et linguistique dans la zone métropolitaine, cette zone qui renferme environ 40 p. cent de toute la population du Québec et où se concentrent les plus grandes entreprises économiques de la province. Voici, tout d'abord, un tableau des forces ethniques en présence tant au Québec que dans la zone métropolitaine de Montréal.

Tableau 1
Importance numérique des groupes ethniques au Québec et à Montréal

Groupe ethnique	Au Québec	Dans la zone métropolitaine
Français	4.241.354 (80,6%)	1.353.480 (64,2%)
Britanniques	567.057 (10,8%)	377.625 (17,9%)
Néo-Québécois	450.800 (8,6%)	378.404 (17,9%)
Total	5.259.211 (100,0)	2.109.509 (100,0)

Ce premier tableau nous invite déjà à deux grandes constatations:

1. le groupe français, qui compte 80 p. cent de la population québécoise, ne maintient dans la zone métropolitaine qu'un pourcentage de 64,2; de leur côté, les groupes britanniques et néo-québécois doublent presque leur importance proportionnelle dans la zone de Montréal: du premier le pourcentage passe de 10,8 à 17,9; celui du second passe de 8,6 à également 17,9. Les deux ensemble comptent 20,4 p. cent de la population du Québec et 35,8 p. cent de la zone métropolitaine.

2. La région de Montréal renferme presque exactement autant de Néo-Québécois que de Britanniques, un peu plus même des premiers: 378.404 contre 377.625. Que ces Néo-Québécois adoptent l'anglais pour langue d'usage et langue maternelle, et nous voilà en face d'un bloc de plus de 750.000 citoyens de langue anglaise à Montréal!

Le danger d'une pareille éventualité est d'autant plus grand que la très grande majorité de ces groupes ethniques concentrent leurs effectifs dans la région métropolitaine. Ce fait est d'une extrême importance pour l'avenir des langues au Québec. Aussi convient-il de prendre bien connaissance de la situation.

Tableau 2
Degré de concentration des groupes ethniques dans la zone métropolitaine

Groupe ethnique	Province	Zone métropolitaine	Degré de concentration à Montréal
Juif	74.677	73.062	97,4%
Italien	108.552	101.466	93,4%
Russe	13.694	12.371	90,3%
Ukrainien	16.588	14.519	87,5%
Autres Européens	96.112	82.012	85,3%
Asiatiques	14.801	11.849	80,0%
Allemand	39.457	27.873	70,6%
Neerlandais	10.442	7.138	68,3%
Britannique	567.057	377.625	66,5%
Scandinave	11.295	7.294	64,6%
Autres	34.392	14.473	42,8%
Français	4.241.354	1.353.480	31,9%

C'est le groupe français qui est le moins concentré dans la région métropolitaine: à peine un peu plus de 30 p. cent, alors que le groupe juif l'est à 97,4 p. cent, le groupe italien à 93,4 p. cent, le groupe russe à 90,3 p. cent, etc. Un seul autre groupe, désigné ici sous le titre "Autres", a moins de la moitié de ses effectifs à Montréal, ce qui n'est guère surprenant quand on sait que ce groupe compte dans la province 21.343 Indiens et Esquimaux, gens qui d'ordinaire vivent plutôt à l'extérieur des villes. Il n'en reste pas moins que ceux que l'on appelle les Néo-Québécois et au nombre desquels il faut malheureusement, faute de statistiques précises sur leur présence dans la région métropolitaine, inclure Indiens et Esquimaux, concentrent à Montréal et autour de Montréal 83,9 p. cent de leurs effectifs au Québec, fait qui ne peut pas ne pas avoir de graves conséquences pour l'avenir du français. Les 72.396 Néo-Québécois qui vivent en dehors de la région métropolitaine ont beaucoup plus de chances d'adhérer à la communauté de langue française que les 378.404 qui habitent cette région de Montréal.

Avant d'en venir aux statistiques montrant à quelle communauté de langue s'intègrent les Néo-Québécois, voyons quel est le bilan linguistique des habitants de la région métropolitaine.

Tableau 3
Bilan linguistique des habitants de la zone métropolitaine en 1961

Population totale	Nombre	P.C.	Degré de concentration
Sachant le français	2.109.509	100,0%	40,1%
De langue maternelle française	1.602.936	75,9	34,9
Sachant l'anglais	1.366.357	64,8	32,0
Sachant le français seulement	1.238.863	58,7	63,6
Bilingues	826.333	39,1	25,4
De langue maternelle anglaise	776.603	36,9	58,0
Sachant l'anglais seulement	494.667	23,4	70,9
Autres langues maternelles	462.260	21,9	72,6
Ni l'anglais ni le français	248.485	11,8	85,1
	44.313	2,1	77,9

Deux constatations s'imposent:

1. la communauté de langue maternelle française est à peine plus considérable que la communauté d'origine française: 1.366.357 contre 1.353.480, soit un faible surplus de 12.877; de leur côté, les Britanniques, qui ne sont que 377.625, peuvent se réjouir du triple fait que l'anglais est devenu: a) la seule langue que connaissent 462.260 citoyens de la zone métropolitaine, soit un gain de 84.635 pour l'unilinguisme anglais; b) la langue maternelle de 494.667 habitants de cette même zone, soit un gain de 117.042; c) la langue comprise par 1.238.863 de "Montréalais", soit un gain de 863.238, alors que le gain réalisé par la langue française ne s'élève qu'à 249.456, c'est-à-dire à plus de trois fois moins.

2. C'est dans la zone métropolitaine, qui ne renferme que 40,1 p. cent de la population du Québec, que se concentrent 85,1 p. cent des Québécois qui n'ont pour langue maternelle ni l'anglais ni le français, 77,9 p. cent de ceux qui ne savent ni l'anglais ni le français, 72,6 p. cent de ceux qui ne savent que l'anglais, 79,0 p. cent de ceux qui ont l'anglais pour langue maternelle, 58 p. cent des bilingues québécois, et seulement 32 p. cent de ceux dont la langue maternelle est le français. On voit dès lors la complexité de cette zone. L'attraction qu'elle exerce sur tous les parlants anglais et la faiblesse de la communauté de langue maternelle française qui n'y concentre même pas le tiers de ses effectifs au Québec.

Après ces généralités, il est temps d'aborder dans le détail le comportement linguistique des groupes ethniques qui composent la population de la zone métropolitaine. Voici d'abord le comportement du groupe français.

Lettre de Vancouver

Les débuts peu prometteurs de l'Association séparatiste de Colombie britannique

Par Nicole Dubé
(Correspondance spéciale au Devoir)

"La Colombie britannique peut s'épanouir sur le plan économique, culturel et social. Pour ce faire, elle doit devenir nation autonome. Elle doit se libérer du féodalisme québécois et de l'emprise qu'exerce encore son clergé auprès des autorités fédérales; les sociétés d'Etat régies par des intérêts économiques ne lui sont d'aucune utilité; la Colombie britannique doit donc se libérer du Canada."

Après celui du RIN en 1957, voilà le Credo que récite en 1969 l'Association séparatiste de la Colombie britannique. Le mouvement existe depuis le 6 février. Son chef de file: Robert Reed, 52 ans, né en Chine, parle cinq langues et a fait ses études universitaires à Toronto. Photographe-reporter au Toronto Star, commentateur radiophonique à la CBC de la même ville, il est depuis 5 ans résident de la C.B., a été en décembre 1968, candidat à la mairie en même temps que réducteur du défunt journal "I Protest".

The great debate

Si Bob Reed tolère les querelles d'écuries au "Barn", cabaret de luxe dont il est propriétaire et qui tient lieu de temple séparatiste à ses 47 disciples, le cabaretier n'est pas insensible aux guerres de palais. A la veille du congrès de fondation de l'ASCB, il retenait tout de go, les 2.800 places du Queen Elizabeth Theatre pour son "Great Debate" du 28 février. Prix d'entrée: \$2, les recettes devant être versées à la Société de la dystrophie musculaire.

"Colombie britannique: nation indépendante", sujet du débat mettant aux prises, Allan Hassan, commentateur radiophonique et écossais mais "anti-séparatiste" depuis sa naturalisation canadienne, et Bob Reed.

Selon Bob Reed, "un peuple qui ne dispose d'aucune forme valable de liberté de presse et d'information ne saurait se dire libre". Les journaux de l'est du pays, où la censure est à peu près inexistante, ont fait grand état de la naissance d'un parti séparatiste en Colombie britannique. Tandis qu'à Vancouver, depuis la radio et la télévision d'Etat jusqu'aux quotidiens Vancouver Sun et The Province, on a, si non préféré taire la nouvelle, en parler à mots couverts. "C'est aux frais des contribuables de la Colombie britannique que ces machines à information prétendent leur leur ceux-là mêmes qui les tont vivre!"

"Même censure pour les postes privés contrôlés par des financiers de l'Est et, toujours selon M. Reed, cette confrontation publique entre M. Hassan et lui-même est un accident du hasard: Allan Hassan

m'a provoqué publiquement sans toutefois juger nécessaire que j'en fasse autant par le truchement des ondes de la CFUN."

"Il m'a semblé qu'une mise au point devait se faire publiquement. Le propriétaire de CFUN s'opposant à la diffusion du débat, j'ai donc retenu à cette fin le Queen Elizabeth Theatre."

La valse de Teitelman

"Coincidence pour le moins étrange, de souligner M. Reed,

Jack Teitelman propriétaire du poste privé CFUN à Vancouver se trouve également propriétaire d'un autre poste privé, cette fois à Vernon, l'un des plus importants comités libéraux du Québec. Et alors qu'on sait les restrictions sévères imposées aux postes privés dans cette ville, M. Teitelman, dans un super-pas-de-deux, surgit sur la scène de Vancouver, réussit du jour au lendemain à mettre

Suite à la page 2

• FERLAND
• RAVEL-DOR
• TEX
• GAUTHIER

STERÉO "8"

AUSSI
COMEDIE MUSICALE
MUSIQUE CLASSIQUE
MUSIQUE DE DETENTE
OPERA

Le plus vaste choix de musique sur rubans pour votre auto ou votre foyer.

7865, Saint-Hubert
276-2685

STATIONNEMENT GRATUIT
(LUN. MAR. MER. OUV. JUSQU'À 18 HRES)
JEU ET VEN. JUSQU'À 21 HRES
SAM. JUSQU'À 16 HRES

(Une division de André Radio Service Ltée)

AUBAINES .50
(PAR POSTE 0.60)

BERTRAND: Invitation au camping (conseils pratiques) — BUTEAU: La vie et le bon sens (2000 proverbes) — CAMI: Les Nouveaux Paysans (roman) — CARCO: Les "belles manières" (roman) — CLEMENT: Soyez votre propre guérisseur (psychologie pratique) — DEYGLUN: COGNAC: Guerre aux loups! (reportage photographique) — DUBREUIL: Les trompes de Fallope chez la femme (anatomie) — EN COLLABORATION: L'école laïque (opinions) — HAMEL: Prix David (roman) — LAPORTE: Amour, police et morgue (nouvelles) — LYMAN: Morrice (peinture) — MICHAUD: Mon p'tit frère (réponse au Frère Untel) — MORIN: L'indépendance du Québec (Le Québec aux Québécois!) — MUSSET: Il ne faut jurer de rien (théâtre) — PELLETIER: La Gerbe (roman) — RICHARD: Le feu dans l'amiante (roman) — RICHARD: Ville rouge (nouvelles) — ROUGE-MONT: Lettres sur la Bombe atomique (réflexions) — SIDELEAU: Chansons de Geste (anthologie) — SIEGFRIED: Mes souvenirs de la IIIe République (mémoires) — TRUDEAU: Dans les jardins de la vie et de l'amour (poésie).

TRANQUILLE
67, Ste-Catherine ouest — 844-6571

s'alliant à l'une ou à l'autre des deux précédentes, est en mesure de rompre le délicat équilibre qui existe depuis cent ans. Voici ce que nous révèle à ce sujet les statistiques fédérales de 1961.

Du tableau 6 découlent les constatations suivantes:

1. près de 80 p. cent des Néo-Québécois savent l'anglais, mais seulement 42,3 p. cent d'entre eux connaissent le français;

2. les Néo-Québécois dans la région métropolitaine pratiquent l'unilinguisme anglais dans la proportion de 46,6 p. cent, et l'unilinguisme français dans la proportion de 10,6 p. cent seulement;

Tableau 6
Bilan linguistique des Néo-Québécois dans la région métropolitaine

Néo-Québécois	Nombre	Pourcentage
Sachant l'anglais	378.404	100,0%
Sachant l'anglais seulement	296.572	78,4
Sachant le français	176.665	46,6
Autres langues maternelles	160.167	42,3
Sachant l'anglais et le français	156.199	41,2
De langue maternelle anglaise	119.907	31,7
Ni l'anglais ni le français	103.246	27,2
Sachant le français seulement	41.572	10,9
De langue maternelle française	40.260	10,6
	32.485	8,6

3. en tant que langue maternelle, le français a attiré à lui chez les Néo-Québécois trois fois moins d'adhérents que l'anglais, soit 32,485 contre 103,246, et pourtant les Canadiens français sont, dans la région métropolitaine, presque quatre fois plus nombreux que les Canadiens britanniques, ce qui revient à dire que l'attraction qu'exerce sur les Néo-Québécois la langue anglaise à Montréal et dans les environs est, proportionnellement à l'importance numérique des deux groupes en présence, sept fois plus forte que l'attraction exercée sur ces mêmes Néo-Québécois par la langue française.

4. il reste encore 156.199 Néo-Québécois, soit 41,2 p. cent d'entre eux, qui n'ont adopté pour leur langue maternelle ni l'anglais ni le français, mais conservent encore leur propre langue d'origine. De quel côté finiront-ils par se ranger, eux ou leurs enfants? Pour l'avenir du français, la réponse donnée à cette question est d'importance capitale.

(1) Ce texte est reproduit de l'édition de mars 1969 de la revue Relations, dont le P. Arès est le directeur.

Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour,
à l'émission **Témoignage**
des témoins du monde chrétien
du 10 au 13 mars 1969

LUNDI: Albert Brossard, S.J.: Dieu à l'œuvre dans le gréce-ciel de la Barrie
MARDI: Roger de Ginet: Pour créer un climat d'échange au foyer
MERCREDI: Paul Morisset, S.J.: Ma devise "Semper idem. Toujours le même" (Card. Ottaviani)
JEUDI: Chon de Loch: "Je demeure optimiste malgré l'échec de tout de foyer"
VENDREDI: Chon de Loch: "Faire non pas des gens sages mais responsables"
SAMEDI: S. Valiquette, S.J.: Un prophète de l'occident: l'abbé Couturier

CKAC 19h 50; CKBS 15h 40; CKCV 6h 05, 15h
CISO-CJLM 15h 45; CPDA 6h 20, 16h 15; CKSM 11h

Vos Cheveux, leur Chute, et puis...!

M. R.A. Pierre, trichologue, expliquant les principales fonctions des glandes sébacées

Toutefois, lorsque nous abordons le délicat problème du cuir chevelu et ses nombreuses suites, pour n'en nommer que quelques-unes: Démangeaisons, pellicules, sèches ou grasses, taches dans le cuir chevelu, chute anormalement abondante de cheveux, et finalement la calvitie, à partir de ce moment-là tout le monde devient spécialiste et donne des avis et suggestions les plus invraisemblables. Nombre d'entre vous les ont suivis comme de petits moutons, bien docilement, avec des résultats désastreux dont, les premiers, vous avez été les victimes, sans compter les pertes de temps et d'argent.

Il est à présent en votre seul pouvoir de remédier à cette condition qui vous amoindrit et vous humilie à vos propres yeux. Le trichologue R. A. Pierre, votre expert si vous le désirez, fera, avec votre coopération, un examen de votre cuir chevelu, prescrira si nécessaire les soins et traitements appropriés à votre cas particulier. Il est peut-être encore temps de remédier à cette condition déprimante qui complexifie. Les traitements valent de cas en cas, selon les besoins propres de chacun en particulier. Si votre condition n'est sujette à aucun progrès, pas même la conservation de vos cheveux, il vous le sera dit tout simplement. Si vous êtes déjà chauve, résignez-vous à l'être, inutile de vous faire examiner, cela ne vous causerait qu'une déception de plus. Mais si vous avez encore des cheveux, mais qui ne se remplacent plus assez, n'hésitez plus, c'est aujourd'hui que vous préparez demain, le présent est votre meilleur garant pour l'avenir.

Nos laboratoires et chimistes sont hautement compétents et qualifiés pour la préparation et la fabrication de formules individuelles adéquates selon le cas particulier de chacun.

bénéficier d'une importante réduction, sur le prix demandé au centre tout en obtenant les mêmes résultats et contrôle après traitement.

Le sort en est jeté. Une alternative s'offre à vous: Chevelure saine, cheveux abondants, joie de vivre, ou d'autre part, apparence amoindrie, chute et complexité. Que décidez-vous? Vous êtes juges.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
EDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est. SHERBROOKE, angle Berri
Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7378
Sortie du métro Sherbrooke - Berri
Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

informations

Vague de répression en Guinée équatoriale

MADRID (AFP) — Une répression draconienne s'est abattue en Guinée équatoriale sur les partisans des auteurs du coup d'Etat manqué contre le président Francisco Macias, apprend-on à Madrid de bonne source.

De nombreuses personnalités sont incarcérées à la prison de Santa Isabel: on y trouve, outre le maire de la capitale, M. Balboa, et le président de l'Assemblée nationale M. Pastor Rorao, de nombreux membres du Mouvement national de libération de la Guinée (Monalige). La plupart des personnes arrêtées appartiennent à l'ethnie Bubié, dominante à Fernando Po.

Le coup d'Etat aurait fait d'autre part deux morts: le ministre des affaires étrangères M. Atanasio N'Dongo, qui en avait été l'instigateur, et le délégué de la Guinée équatoriale aux Nations unies, M. Saturnino Ibongo. Un certain mystère entoure d'ailleurs les circonstances de la mort de ce dernier. Une version circulant à Bata jeudi soir prétendait que M. Ibongo s'était suicidé, mais d'après un autre récit, il aurait été blessé au cours du coup d'Etat et achevé à coups de pied par la suite.

Malgré cette vague de répression et, selon des renseignements recueillis auprès de réfugiés arrivant de Guinée équatoriale, il semble que le président Macias cherche maintenant à calmer les esprits. L'ambassadeur d'Espagne par intérim, M. Emilio Pan de Soraluce, semble avoir

établi des relations cordiales avec le président équatorien qui pourraient faciliter un règlement amiable du différend. La situation est relativement calme à Santa Isabel et à Bata, et les détachements de la garde civile espagnole qui se trouvent dans ces deux villes restent confinés dans leurs cantonnements. Les frégates espagnoles mouillées en rade n'interviennent également pas.

Des scènes de brutalité se déroulent cependant tant à Fernando Po qu'à Santa Isabel. Des bandes de jeunes gens humilient et frappent les Blancs qu'ils rencontrent.

Le président Macias de la Guinée équatoriale, a pourtant déclaré hier aux envoyés spéciaux de la presse internationale que son ancien ministre des affaires étrangères n'était pas mort mais agonisait à l'hôpital.

Selon le président, M. Atanasio N'Dongo s'était installé mercredi au palais du gouvernement et s'était proclamé président.

M. Francisco Macias, prenant personnellement la tête des forces de la garde nationale et de civils reconduits alors le palais, et M. N'Dongo, tentant de fuir au moment où le président de la république s'apprêtait à l'arrêter, sauta par une fenêtre, se fracturant les deux jambes et les bras.

La mort de Saturnino Ibongo, ambassadeur auprès des Nations unies, a été confirmée par le président de la république, Ibongo, a-t-il dit, s'est donné la mort en prison.

Entre-temps, l'Espagne a demandé au secrétaire général U Thant de prendre les mesures appropriées et d'exercer "son autorité morale" sur le gouvernement de la Guinée équatoriale "pour le dissuader de mettre obstacle à l'évacuation des Espagnols résidant en Guinée équatoriale et pour l'amener à garantir la sécurité de ces ressortissants espagnols".

Dans une lettre datée du 6 mars, le représentant de l'Espagne à l'ONU M. Jaime de Pinies a rappelé à U Thant que l'Espagne avait suggéré le 1er mars qu'il envoie un représentant spécial en Guinée équatoriale pour y observer la situation, et vérifier l'exactitude des renseignements transmis par l'Espagne à l'ONU.

M. de Pinies renouvelle la volonté de l'Espagne de retirer sa force de police de 280 hommes de la Guinée équatoriale aussitôt que tous les Espagnols qui désirent quitter ce pays auront été évacués.

Conformément à la suggestion de l'Espagne, U Thant a proposé au président de la Guinée équatoriale M. Francisco Macias d'envoyer un représentant spécial. M. Macias n'a pas répondu à cette proposition mais a réitéré jeudi sa demande d'envoi d'un contingent de 150 casques bleus de l'ONU, sans cependant s'adresser directement au Conseil de sécurité, seul organe capable de décider l'envoi d'une force de paix de l'ONU.

On apprend cependant que le secrétaire général U Thant remettra probablement samedi au Conseil de sécurité un rapport sur le différend entre l'Espagne et la Guinée équatoriale.

Dans ce rapport, U Thant ne demandera pas la convocation du Conseil de sécurité, mais expliquera ce qu'il a fait à la suite des demandes de l'Espagne et de la Guinée équatoriale.

U Thant pourrait envoyer un représentant personnel de sa propre autorité, en informant ensuite le conseil de sécurité de sa décision. Par contre l'envoi de force de paix (casques bleus) exigerait l'autorisation préalable du Conseil de sécurité.

Mme Golda Meir accepte de diriger le cabinet israélien

TEL AVIV (AFP) — Le comité central du Parti du travail s'est prononcé hier par 287 voix et 45 abstentions en faveur de l'élection de Mme Golda Meir au poste de premier ministre d'Israël et à l'autre part opté à l'unanimité pour le maintien du cabinet d'Union nationale dans sa composition présente. Mme Golda Meir s'est également déclaré en faveur de la reconduction de ce mouvement lorsqu'elle a déclaré aussitôt après le vote: "Je ne puis faire autrement que d'accepter la lourde responsabilité que vous m'imposez. Je ferai de mon mieux pour préserver l'unité du parti et de la nation".

Mais, selon certains observateurs, il ne sera peut-être pas facile de reconstituer le cabinet de Levi Eshkol avec comme seul changement le titulaire du poste de premier ministre. En effet, le parti nationaliste "Gahal" voudrait profiter de la formation d'un nouveau gouvernement pour introduire dans son programme des paragraphes concernant la préservation de lignes actuelles du cessez-le-feu en tant que frontières définitives d'Israël.

Par contre, le "Mapam", autre membre de la coalition gouvernementale, s'oppose à tout ce qui pourrait amoindrir la souplesse du gouvernement sur ce point.

Les négociations pour la formation d'un nouveau gouvernement pourraient donc n'être pas des plus faciles, estimant ces mêmes observateurs.

Mme Golda Meir, personnalité politique israélienne qui déclarait naguère qu'à 70 ans un homme politique doit savoir

prendre sa retraite et qui payant d'exemple, démissionna en 1968 de tous ses postes, a donc accepté à l'âge de 71 ans, d'être élue premier ministre. Mais pour ceux qui connaissent la carrière de Mme Meir, cette maîtresse-femme que Ben Gourion désignait malicieusement comme "le seul homme" de son gouvernement, ne saurait s'étonner que les milieux politiques israéliens aient pensé à elle pour résoudre la crise sérieuse ouverte par la mort de Levi Eshkol.

Née, comme son prédécesseur, dans le district de Kiev en 1898, elle vient en Palestine en 1921. Rapidement, son énergie, sa chaude élocution, la font remarquer et le parti travailliste lui confie de nombreuses missions, tant dans son pays qu'aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Au moment de l'arrestation par les Britanniques de tous les leaders sionistes, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, elle prend la direction de la Mistaadrot (centrale syndicale). C'est en cette qualité que Mme Meir a, avant et pendant la guerre d'indépendance de 1947/1948, des conversations secrètes avec l'émir Abadiah, souverain de la Trans-Jordanie, en vue d'un accord de paix.

Aussitôt après la proclamation de l'Etat d'Israël, elle est nommée premier ambassadeur d'Israël en URSS. Le tumultueux accueil que lui font les Juifs de Moscou suscite la colère de Staline et provoque une vague de persécutions antisémitiques en Union soviétique.

Elue député à la Knesset en 1958, elle est nommée ministre du travail puis, en 1956, ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Moshe Sharett, poste qu'elle conservera jusqu'en 1966.

C'est sous son impulsion et grâce à ses contacts avec l'Ahdouth Haavoda qu'est né le grand Parti du travail actuel.

Ces dix années à la tête de la diplomatie israélienne lui permettent d'autre part de mesurer l'importance des facteurs diplomatiques dans le conflit israélo-arabe. Educée aux Etats-Unis, Mme Meir a toujours eu d'excellentes relations avec les dirigeants de Washington et cela sera sans doute utile à un moment où les rapports israélo-américains ont acquis une importance de tout premier ordre.

Bien qu'elle n'ait pas clairement exprimé ses opinions au sujet de l'avenir des territoires occupés, tout laisse croire qu'elle est en faveur du "plan Allon" dont elle a d'ailleurs appuyé la candidature à la présidence du conseil.

"Homme d'Etat" par excellence, Mme Meir n'en est pas moins connue comme une excellente femme d'intérieur et comme un fameux cordon bleu, appréciée par ses amis. Elle est aujourd'hui veuve et grand-mère.

Mme Golda Meir, avait récemment, au cours d'une interview accordée au journal "Maariv", exprimé sa position en ce qui concerne l'avenir des territoires occupés.

"Pourquoi faut-il parler de rendre ces territoires? avouait-elle notamment. De toute façon il n'y a personne à qui les rendre même si nous le voulions".

"Je ne fais pas partie du mouvement clamant qu'il ne faut pas rendre un seul pouce des territoires conquis, avait-elle ajouté. Je suppose que si les Arabes acceptaient de s'asseoir avec nous autour d'une table de négociations nombreux seraient ceux parmi nous prêts à rendre ces territoires".

Mais à présent, avait-elle poursuivi, il n'y a personne à qui les rendre et il n'y a pas de raison de les rendre car on ne peut rien obtenir en échange".

"Il ne faut pas éveiller l'appétit des Arabes aussi longtemps que la question de rendre quel que ce soit n'est pas actuelle et il est préférable pour l'instant de ne pas soulever du tout cette question", avait-elle conclu.

Laird examine à Saigon les conséquences de l'offensive du Vietcong

par Félix Bolo, de l'AFP

SAIGON — M. Melvin Laird, secrétaire américain à la défense, s'est entretenu durant toute la journée de vendredi avec l'état-major américain à Saigon de la situation militaire au Sud-Vietnam. Ces entretiens revêtent une importance particulière en raison de la recrudescence de l'activité Vietcong et nord-vietnamienne dans tout le pays.

Une phrase prononcée jeudi, à sa descente d'avion, par le secrétaire à la défense a en effet particulièrement retenu l'attention des observateurs. M. Laird avait notamment affirmé que l'ennemi cherchait

à imposer une suspension des pourparlers de Paris en attaquant aux roquettes des agglomérations populaires comme Saigon. Or, selon de nombreuses rumeurs circulant dans les milieux politiques vietnamiens, le gouvernement de Saigon aurait précisément examiné la possibilité de retirer sa délégation de la conférence de Paris si "l'offensive générale communiste" se poursuivait. On affirme, dans ces mêmes milieux, qu'un certain nombre "d'éperviers" auraient recommandé au sein du gouvernement une telle décision mais que le président Thieu s'y serait opposé. Il aurait recommandé la patience, convaincu que cette quatrième offensive générale

aboutirait à un nouvel échec et que le Sud-Vietnam se trouverait donc dans une position renforcée à Paris.

L'arrivée à Saigon douze heures après M. Laird, du vice-président Nguyen Cao Ky, chef de file des "éperviers", et partisan de la reprise immédiate par l'aviation sud-vietnamienne de bombardements de représailles sur le Nord-Vietnam, a suscité une nouvelle vague de rumeurs: un désaccord se serait produit entre la délégation américaine et la délégation sud-vietnamienne concernant les "mesures appropriées" à prendre contre le Nord-Vietnam.

Les Américains, de toute évidence, ne semblent pas encore décidés ou prêts à prendre une décision qui risquerait de mettre fin aux pourparlers de paix. Par contre, certains membres de la délégation sud-vietnamienne, avec le vice-président Ky et ses amis politiques à l'Assemblée nationale, demanderaient que le gouvernement réagisse rapidement et d'une façon spectaculaire aux attaques des "communistes".

Le secrétaire à la défense M. Laird sera reçu à nouveau samedi par le président Nguyen Van Thieu.

Les combats se sont poursuivis hier au Sud-Vietnam sur les Hauts-Plateaux et près de la frontière cambodgienne au nord-ouest de Saigon. Hier, la capitale a été épargnée.

Sur les Hauts-Plateaux, près des frontières du Laos et du Cambodge un bataillon nord-vietnamien a attaqué à l'ouest de Kontum une position américaine. 53 Nord-Vietnamiens ont été tués. Un Américain a été tué dans la province de Tay Ninh au cours d'un accrochage avec des éléments nord-vietnamiens.

35 Vietcong ont d'autre part été tués dans le delta du Mékong par des roquettes tirées par un hélicoptère américain. Ils s'apprêtaient à attaquer des troupes aéroportées, qui allaient être parachutées dans leur secteur.

63 Nord-Vietnamiens ont en fin été tués à 45 milles de Danang, au cours d'un accrochage avec trois compagnies de Montagnards encadrés par des Américains. 2 Montagnards ont été tués.

Washington se préoccupe des attaques contre des cibles civiles au Biafra

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis ont "exprimé leur profonde préoccupation" au gouvernement fédéral nigérian à la suite des nombreuses informations, ces jours derniers, faisant état de bombardements de populations civiles au Biafra, et ont reçu l'assurance des autorités nigérianes qu'elles feront tout en leur pouvoir pour resserrer les opérations aériennes.

Le porte-parole du département d'Etat s'est par contre refusé à commenter les rumeurs selon lesquelles des pilotes égyptiens seraient aux commandes des appareils de l'aviation fédérale nigérienne qui auraient attaqué des marchés, des hôpitaux et des cliniques au Biafra à de nombreuses reprises.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Lagos, M. Elbert Matthews, a effectué une démarche auprès du gouvernement fédéral nigérian pour exprimer les préoccupations du gouvernement américain à l'égard des nombreuses dépêches de presse faisant état de ces bombardements. L'ambassadeur du Nigeria à Washington a également été convoqué au département d'Etat pour s'y faire exposer la position des Etats-Unis.

Le gouvernement nigérian a d'ores et déjà informé le

gouvernement américain qu'il ne poursuivait aucunement une politique d'attaques systématiques contre les populations civiles et n'avait aucune intention de le faire. Il a toutefois fait observer "qu'il était impossible d'éviter dans certaines circonstances, que des attaques dirigées contre des cibles militaires légitimes fassent des victimes parmi la population civile", a déclaré le porte-parole.

En tout état de cause, le gouvernement fédéral mène une enquête à propos de ces informations et a fait savoir aux Etats-Unis que des mesures seront prises pour contrôler plus sévèrement les opérations aériennes de l'armée nigérienne.

L'influence soviétique

"Les révisionnistes soviétiques supplantent progressivement et sûrement les Britanniques au Nigeria", a déclaré hier la radio du Biafra, commentant la visite actuelle à Lagos de quatre navires de guerre soviétiques.

"La main-mise de l'Union soviétique sur le Nigeria est maintenant effective", a ajouté la radio, qui a de plus affirmé que les navires soviétiques avaient apporté des armes et des hommes au Nigeria pour renforcer leurs troupes.

Bonn s'intéresse au Mirage-G français

BONN (AFP) — L'Allemagne fédérale, devant les difficultés de la réalisation d'un avion de combat européen en coopération avec la Grande-Bretagne, la Hollande et l'Italie, n'écartera pas la possibilité d'équiper la Luftwaffe avec un avion mis au point à partir du "Mirage-G" français.

Une délégation de la commission de la défense du parlement allemand a récemment assisté à une démonstration de cet appareil à géométrie variable et à décollage court construit par la firme Dassault. Selon des informations de bonne source, des contacts auraient été pris entre cette firme et des représentants du ministère fédéral de la défense. Les Allemands pourraient construire, en coopération avec la France et les autres pays européens qui s'y intéressent un avion dérivé de ce "Mirage-G".

Cette solution offrirait plusieurs avantages aux Allemands. Leur industrie aéronautique, notamment, qui se plaint de recevoir peu de commandes n'aurait pas à souffrir de cet accord, puisqu'elle construirait cet appareil en coopération et serait en outre le maître d'oeuvre de la série.

En effet le projet de l'avion de combat MRCA 75-NKF au quel coopèrent depuis deux ans les Allemands, les Anglais, les Hollandais et les Italiens risque d'être plus cher, d'arriver trop tard et, en définitive, de ne satisfaire personne. Chaque pays déclare être prêt à y coopérer, mais, ayant des motifs d'ordre géographiques et stratégiques particuliers, veut son propre avion.

Les Allemands sont conscients qu'un avion de type "Mirage-G" fabriqué en Allemagne, donc européen, doté d'un réacteur américain et, éventuellement, d'équipement britannique, pourrait résoudre au mieux et au plus vite les problèmes opérationnels de la Bundeswehr ainsi que les préoccupations financières du gouvernement de Bonn en matière de compensation en devises.

Fin des manoeuvres russo-est-allemandes autour de Berlin

BERLIN (AFP) — Les manoeuvres communes soviéto-est-allemandes, commencées le 1er mars, ont pris fin vendredi, a annoncé hier l'agence officielle est-allemande A.D.N. L'agence fait état de leur "succès complet" et déclare qu'elles ont prouvé "l'étroite communion au combat des deux armées sœurs".

Le maréchal Ivan Yakovlevski commandant en chef des forces du pacte de Varsovie, qui dirigeait les opérations, a regagné Moscou hier.

Ces manoeuvres, qui se terminent deux jours après l'élection du président de la République fédérale à Berlin-Ouest et qui avaient commencé quatre jours avant, avaient été unanimement considérées par les observateurs occidentaux comme une mesure d'intimidation à l'égard du gouvernement de Bonn. Leurs effets pratiques se sont traduits pour les habitants de Berlin-Ouest, par des fermetures quotidiennes des autoroutes reliant Berlin à la R.F.A. Ces autoroutes ont parfois été fermées à la circulation deux fois par jour pendant quatre heures.

Entre-temps, l'autoroute Berlin-Helmstedt a été ouverte au trafic peu après 17 heures, hier, dans les deux sens, après trois heures de fermeture environ. Contrairement aux jours précédents, les autorités est-allemandes n'ont procédé hier qu'à un seul blocage de l'autoroute.

La circulation sur la route Berlin-Hambourg n'a en revanche subi aucune perturbation depuis deux jours.

Le gouvernement allemand espère que les entraves apportées ces derniers temps à la circulation entre la RFA et

Berlin-Ouest prendront fin en même temps que les manoeuvres militaires organisées autour de l'ancienne capitale allemande. Le porte-parole adjoint du gouvernement fédéral a cependant indiqué à ce sujet qu'il fallait s'attendre encore à des mouvements de troupes même après la fin des manoeuvres communes germano-soviétiques. Il a précisé d'autre part que le trafic de marchandises entre la RFA et Berlin-Ouest n'avait pas jusqu'à présent trop souffert des fermetures d'autoroutes et de routes provoquées par les exercices.

De son côté, M. Schütz, bourgmestre régnant de Berlin-Ouest, s'est également montré hier, au cours d'une conférence de presse d'un optimisme nuancé. "La semaine s'est bien passée, mais il n'y a aucune raison de jubiler" a-t-il notamment déclaré en début d'après-midi à Berlin-Ouest. "Je n'ai jamais pris à la légère les déclarations et les décisions soviétiques de ces derniers jours", a indiqué ensuite M. Schütz. Il a réfuté d'autre part les accusations selon lesquelles des usines de Berlin-Ouest fabriqueraient du matériel militaire et a ajouté que tel n'était pas le cas de Berlin-Est où la production d'équipement stratégique était officiellement favorisée par le gouvernement. Il a proposé qu'une commission quadripartite (USA, URSS, Grande-Bretagne, France) ouvre à ce sujet une enquête des deux côtés du mur.

Quatre peines de mort sont requises en Irak

BAGDAD (AFP) — La peine de mort a été requise contre deux Irakiens et deux Français accusés d'espionnage économique au profit d'Israël, qui ont comparu devant le tribunal de la révolution de Bagdad, a annoncé hier Radio-Bagdad.

Les quatre accusés avaient été arrêtés au début de l'été 1968. A l'aide d'un émetteur de signaux morses ils transmettaient des informations sur la situation économique de l'Irak.

Le verdict prononcé par le tribunal de la révolution n'avait pas encore été diffusé hier soir. A Beyrouth, entre-temps la peine de mort a été requise contre Nabil Moustapha Akkari, accusé de complot contre la sécurité de l'Etat et de tentative d'assassinat sur la personne de l'ancien président de la République Camille Chamoun. Le procès s'est ouvert hier matin à la Haute Cour de justice libanaise. Deux complices en fuite seront jugés par contumace pour participation au complot et incitation au meurtre.

Tout ce que nous vous demandons c'est de nous faire connaître en avance vos besoins en matière de personnel. Appelez-nous d'abord, ou si vous traitez avec un bureau de placement quelconque, appelez-nous en même temps qu'eux. Dites-nous exactement combien et quelle sorte de futurs employés vous désirez voir. Vous verrez avec quelle rapidité nous agissons.

Nous sommes le centre de placement le plus grand au Québec et par conséquent,



nous sommes en contact avec plus de gens à la recherche de travail — à partir d'un docteur en philosophie à un cireur de bottes — que n'importe qui d'autre. Si nous n'avons pas votre homme dans nos dossiers présentement, nous le trou-

verons vite, soyez-en persuadés.

Et la chose vraiment remarquable dans tout ça, c'est qu'il ne vous en coûtera qu'un coup de téléphone. Et ce coup de téléphone vous épargnera les frais ou toute autre dépense que vous encourrez quand vous recrutez du personnel... soit une semaine de paye... ou plus. Comme vous pouvez le constater, toutes les chances sont pour vous; ne ratez pas une si belle occasion.

Centre de Main-d'oeuvre du Canada
le plus grand centre de placement au Québec



Téléphonez au CMC le plus près de votre localité. Il y en a 90 à travers la province.

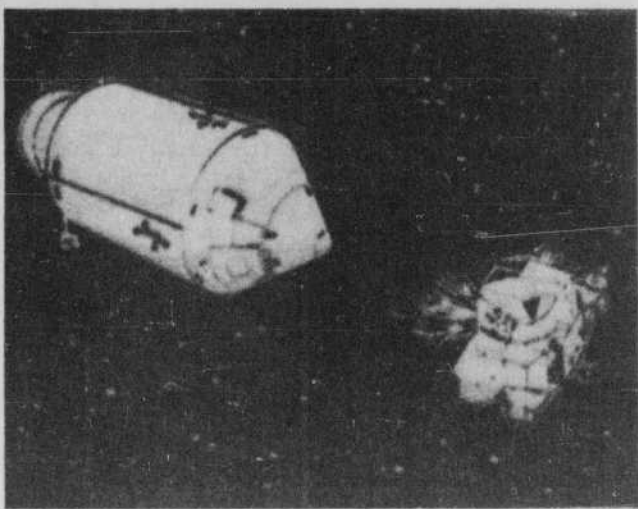
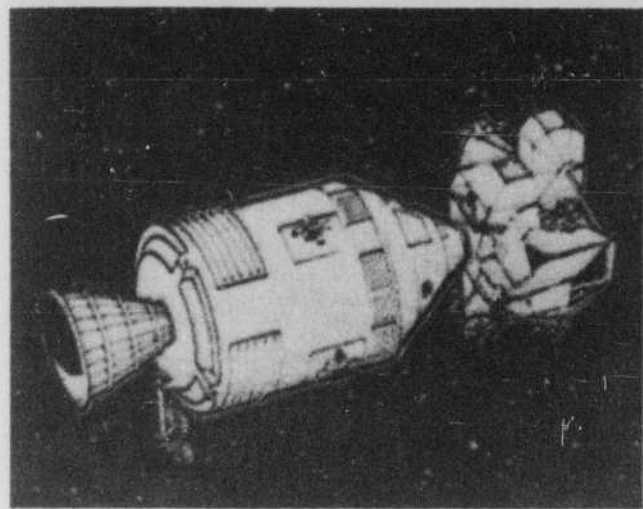
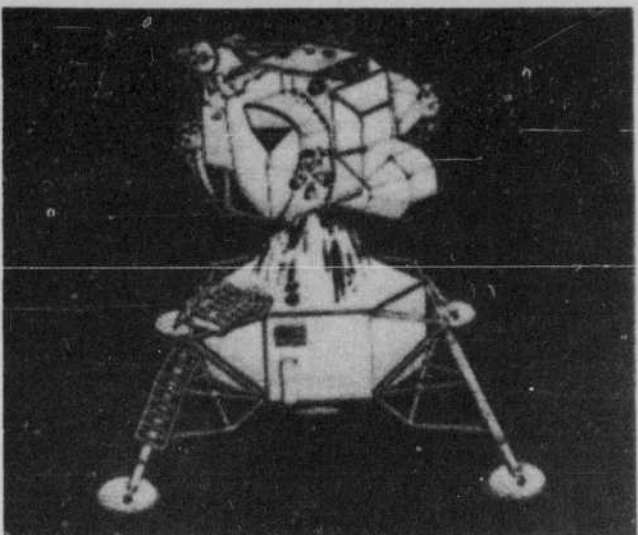
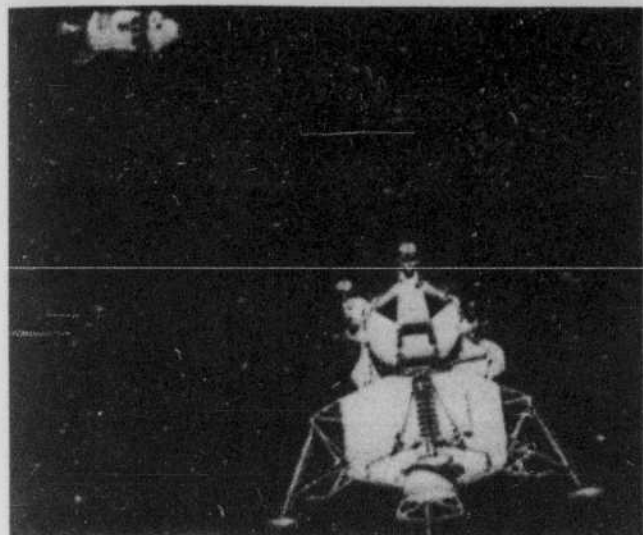
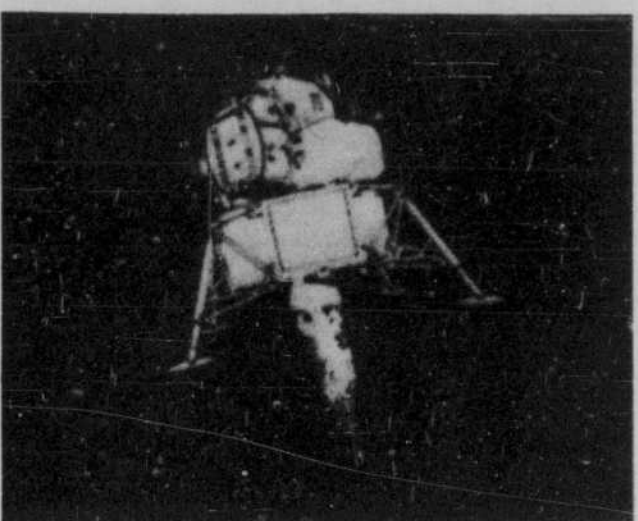
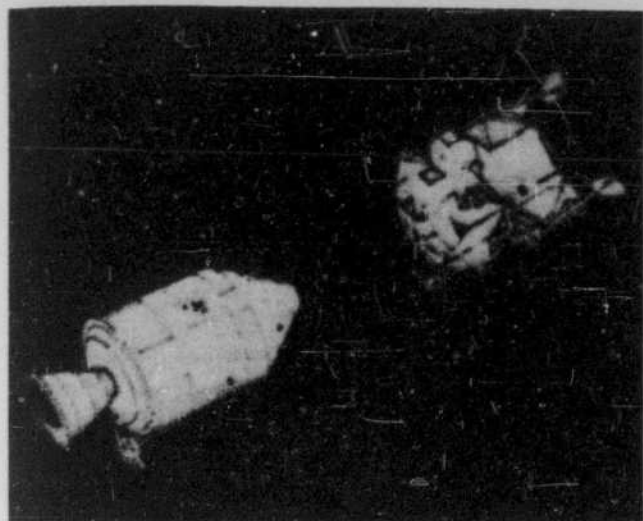
A LA SOCIETE DE BIOLOGIE



Un nouveau conseil d'administration a été récemment élu à la Société de biologie de Montréal. Il se compose de: 1er rang de g. à dr. Mlle Pierrette Thiboutot, secrétaire, Mme Laurent Desgranges, conseillère, Mlle Rita Thiboutot, conseillère et publicitaire, 2e rang MM. Jean-Yves Côté, conseiller, Wilfrid Gaboriault, président sortant de charge, Roch Carboneau, président, Jean-Jacques Cartier, vice-président et René-Marcel Roy, trésorier. N'apparaît pas sur cette photo M. Jean-Guy Forget, conseiller.

Cette association a pour but de favoriser l'étude et la vulgarisation des sciences biologiques par tous les moyens appropriés (films, excursions, visites éducatrices, etc.). Y sont admis tous les adultes qui s'intéressent à ces sciences, quel que soit le niveau de leurs études.

Les intéressés peuvent s'y inscrire en s'adressant à M. Roch Carboneau, au département des sciences biologiques, CP 6128 Université de Montréal.



Ces dessins de la NASA illustrent les diverses manoeuvres auxquelles les astronautes James A. McDivitt et Russell L. Schweickart se sont livrés avec le module lunaire au cours de la cinquième journée de la mission Apollo 9. En haut, à gauche, le module se sépare d'Apollo; à droite, allumage du propulseur

de descente du module. Au centre, le module s'éloigne, puis se scinde en deux (à droite). En bas, à gauche, la partie supérieure du module s'unit à Apollo; à droite, cette partie du module est abandonnée à son tour.

(Téléphoto PA)

L'araignée a obtenu son certificat de navigabilité

HOUSTON, TEXAS (AFP) — Araignée ou chaloque, — peu importe le nom qu'on lui donne — le "module lunaire", manoeuvré de main de maître par son pilote, le civil Russell Schweickart, et par le colonel James McDivitt, commandant de la mission Apollo 9, a fait, vendredi, une remarquable démonstration de ses capacités: tous les experts s'accordent, après le simulacre de débarquement sur la lune et de retour à la cabine mère, à décerner sans discussion son certificat de navigabilité à la légère nacelle d'aluminium revêtu de matières isolantes, insecte disgracieux aux longues pattes articulées, qui conduira, un jour prochain, sur la surface lunaire les premiers visiteurs venus d'Amérique.

Première poubelle à graviter autour de la terre

HOUSTON, TEXAS (AFP) — Le module lunaire, qui fait actuellement ses premiers essais en orbite autour de la terre, attelé à la cabine spatiale Apollo 9 et dont chaque exemplaire coûte plusieurs millions de dollars au contribuable américain, ne sera plus, à partir de vendredi soir, qu'une vulgaire poubelle. Les trois cosmonautes d'Apollo 9 ont avoué jeudi au centre spatial de Houston qu'ils étaient piteuses femmes de ménage. Les ordures commencent à s'accumuler à l'intérieur de leur habitacle et ils ne savent comment faire pour les ranger proprement ou s'en débarrasser. Ils ont donc proposé à leurs supérieurs de vider leurs ordures dans le module. Une fois les essais terminés, ils doivent en effet s'en séparer et le laisser partir à la dérive. Le module n'est pas conçu pour retourner à terre, ses parois étant bien trop fragiles pour supporter la chaleur de la rentrée dans l'atmosphère. Les responsables du centre spatial de Houston ont donné leur accord. Le module lunaire d'Apollo 9 deviendra donc la première poubelle géante à graviter autour de la terre.

Ce coup d'essai triomphal mettra sans doute fin aux polémiques que le frère engin avait suscitées au cours des six années nécessaires à sa mise au point et à sa construction dans sa forme actuelle, tant paraissait grande et dangereuse la fragilité de ce véritable "poids plume" de l'espace. Vendredi, dans toutes ses évolutions autour de la terre et de la cabine mère, premier "ballet spatial" mis en scène par la N.A.S.A., le LEM, par la précision de ses mouve-

ments, par le réglage des propulseurs de ses deux paliers, par son aisance à se mouvoir dans des conditions d'autonomie, a montré qu'il était bien l'engin que l'on voulait qu'il fût: un véhicule spatial dans toute l'acceptation du terme, puisque l'absence de protection thermique dans l'atmosphère le voue, une fois remorqué vers les hauteurs cosmiques, à ne se déplacer par ses propres moyens que dans le vide interplanétaire.

La structure du module lunaire, qui, avec sa charge, ne pèse pas plus de quinze tonnes, dont dix de carburant, se compose de deux paliers principaux: celui de descente, qui sera abandonné sur la lune au moment du décollage des explorateurs en direction de la cabine mère, et celui de montée, dont l'habitacle est tellement exigu qu'il ne peut accueillir que deux personnes en station debout.

Le moteur principal de descente dégage une poussée maximale de 4380 kilos (9.870 livres). Très maniable, il agit comme un frein afin que l'alunissage se fasse en douceur et que les pattes de l'Araignée se posent dans des conditions de parfaite stabilité. Le moteur d'ascension n'est pas réglable: il dégage une poussée fixe de 1589 kilos (3500 livres). Seize fusées directionnelles de 45,4 kilos (100 livres) chacune permettent, toutefois, à l'étage supérieur du "module" de se déplacer dans tous les sens.

L'appareillage mis à la disposition des cosmonautes à bord du LEM se compose d'un million de pièces de toutes sortes. Elles constituent entre autres un ordinateur électronique, des radars, l'équipement d'alimentation en eau et en oxygène, les climatiseurs, les batteries assurant l'énergie électrique, etc.

Le colonel d'aviation David Scott, le seul homme qui ait vu entier le module lunaire évoluant dans l'espace, a pris, vendredi, des photos de l'engin qui permettront de voir si les quatre pattes de ce que les astronautes appellent l'Araignée étaient bien déployées et si l'appareil a subi des dommages quelconques durant son séjour dans l'espace.

Ce sont les seules photographies, au cours de la mission Apollo 9, que les astronautes ont été en mesure de prendre d'un véhicule conçu uniquement pour l'évolution dans le vide.

Jusqu'à vendredi, en effet, le LEM se trouvait trop près de la cabine mère, à laquelle il était arrimé, pour pouvoir être photographié dans son intégralité.

Si elle veut vivre...

L'UGEQ doit trouver \$35,000 d'ici 3 mois

par Jean-Pierre Proulx

Les coffres de l'UGEQ sont vides et au risque d'être accablés au déficit, l'exécutif devra trouver \$35,000 d'ici le premier juin. C'est ce qu'a révélé hier au cours d'une conférence de presse, le secrétaire général de l'UGEQ M. Louis Falardeau.

Dans ses prévisions budgétaires, l'exécutif avait prévu des revenus de plus de 80,000 dollars devant provenir surtout des cotisations. Mais aucun CEGEP n'est devenu membre de l'union à cause des événements d'octobre, et certaines facultés de l'université Laval et Sir George Williams se sont retirées de l'union. Tout ceci a provoqué une baisse des revenus de plus de \$40,000.

L'exécutif a donc coupé dans ses dépenses mais malgré cela, il lui faut au moins \$15,000 pour fonctionner jusqu'au mois de juin et \$35,000 pour ne pas être accablé au déficit.

L'exécutif vient en effet d'emprunter \$5,000 à la défunte AGEUM et \$5,000 aux étudiants de McGill. De plus, on doit payer plus de \$10,000 en compte.

"Devant ces faits, a dit M. Falardeau, nous nous adressons à la population en général et surtout aux étudiants du

niveau pré-universitaire afin qu'ils fassent un effort spécial pour nous aider. C'est vraiment, à court terme, pour l'UGEQ une question de vie ou de mort."

Prochain congrès

D'autre part, l'UGEQ tiendra du 12 au 16 mars à l'université Laval son quatrième congrès. A l'ordre du jour, la restructuration de l'union et surtout un débat sur son existence comme "mouvement politique ou comme organisme syndical critique".

"Une presque unanimité se dégage actuellement, a dit M. Falardeau, quant à la nécessité d'un organisme national. Mais, a-t-il noté, citant l'exemple de la dissolution récente de l'AGEUM, de la FEMEQU et de la PEN à l'automne, "les structures syndicales traditionnelles cloisonnent les étudiants dans un état d'isolement". La période de tâtonnement que nous sentons venir, renforce la nécessité d'une cohésion et d'une solidarité des forces dynamiques au niveau national.

Il n'y a pas, a-t-il poursuivi, de plate-forme en vue d'actions collectives actuellement. On le voit, ont-ils pré-

cisé par l'état d'inertie et de torpeur qui règne chez les étudiants. "Le recours à l'action individuelle isolée, aux gestes terroristes (appels à la bombe, alerte de feu, saccage) manifestent bien ce sentiment d'impuissance latent. Ces actions, selon l'exécutif de l'UGEQ, dans la majorité des cas, ne s'inscrivent pas dans un processus de libération de l'étudiant québécois."

Nouvelles structures

L'exécutif actuel proposera, au prochain congrès, la mise en place de nouvelles structures. La première innovation sera la création de six secrétariats régionaux.

Ces secrétariats régionaux seront dirigés par des cadres nommés par l'exécutif national après consultation des régions. Les secrétariats seront des émanations du national et devront travailler en fonction des politiques nationales tout en s'adaptant au besoin de la région.

L'exécutif recommandera aussi la disparition du conseil central national pour le remplacer par des sessions nationales trimestrielles. Selon l'exécutif actuel, "le sens véritable des politiques de l'union ne se dégage pas du C.C.N. mais est plutôt le reflet des actions menées localement. La composition du C.C.N. ne permet pas une véritable participation des étudiants puisqu'on y retrouve des délégués de vastes ensembles qui n'ont aucun mandat "réel" de leurs membres.

Les quatre sessions nationales regrouperaient, selon la proposition de l'exécutif, des étudiants élus par les assemblées générales locales.

L'exécutif actuel proposera aussi qu'en fonction des nouvelles structures, le futur exécutif soit composé de cinq membres permanents.

Enfin il sera proposé de hausser les cotisations et de redistribuer ces cotisations afin de financer les secrétariats régionaux.

Trois gouverneurs nommés à l'Un. du Québec

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, a annoncé hier la nomination de MM. Roland Dugré, André Déom et Julien Major au poste de gouverneurs de l'Université du Québec.

M. Dugré, âgé de 45 ans, a été nommé pour un mandat de trois ans. Il fut président de la Chambre de commerce de la province de Québec en 1967-68. M. Dugré est actuellement vice-président de la Chambre de commerce du Canada pour le Québec, membre du comité consultatif de la technologie minière, au ministère de l'éducation et directeur de nombreuses sociétés d'ingénieurs.

M. Déom a été nommé gouverneur pour une période de deux ans. Il est âgé de 39 ans. Le nouveau gouverneur a obtenu sa maîtrise en relations industrielles à l'université de Montréal en 1951 et il oeuvra à la direction du personnel de différentes entreprises.

M. Déom est vice-président et administrateur du CEGEP Edouard-Montpetit et membre du comité de planification de l'éducation des adultes, au ministère de l'éducation.

M. Major est âgé de 50 ans et il est actuellement attaché à titre permanent, en qualité de directeur des affaires législatives à la Fraternité internationale des travailleurs de l'industrie des pâtes de papiers. Il s'est spécialisé en relations industrielles à l'université de Montréal.

Les trois nouveaux gouverneurs de l'Université du Québec avaient tous été recommandés par les associations consultées par le ministère de l'éducation.

L'U. du Québec au Saguenay

Le comité de coordinations de l'enseignement supérieur au Saguenay vient de remettre son rapport au ministre de l'éducation et au président de l'Université du Québec. Il en ressort, notamment que les établissements que l'on pourrait intégrer à l'Université du Québec sont les écoles de commerce et de génie, le centre de formation des maîtres, le grand séminaire et l'école de médecine de l'Hôtel-Dieu.

Echange d'instituteurs

Dans le cadre de l'entente franco-québécoise sur l'éducation, une expérience-pilote comportant l'échange de cinquante jeunes instituteurs québécois et français sera tentée au cours de l'année scolaire 69-70. L'opération "jeunes-maîtres" comporte le séjour en France de quarante instituteurs de la Commission des écoles catholiques de Montréal et de six de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, dont le siège est à Sherbrooke. Le but principal de ce stage est d'améliorer la langue parlée des enseignants tout en leur faisant connaître la France.

C'est de L'Horizon

sis sur la pente sud du mont Royal, sur l'avenue des Pins, que l'on voit les plus beaux coins de Montréal!



Photographié de l'Horizon

Chaque appartement offre une vue superbe du centre-ville ou de la montagne.

A l'HORIZON, on vit sous le signe de l'excellence des services et du summum du luxe. Venez vous rendre compte par vous-même dès aujourd'hui!

Appartements de 2 chambres à coucher: \$315, ou plus. Appartements de 4 chambres à coucher et appartements terrasse également disponibles.

Et l'on ne vous demandera rien pour la vue!

Heures de visite: en semaine de 9h à 20h, les fins de semaine de midi à 19h, ou sur rendez-vous.

L'HORIZON 1212 av. des Pins ou 3660 Drummond (2 entrées)

Téléphone: 849-5355



Montreal Trust

Place Elgin 1100 McGregor



NOUVEL IMMEUBLE A APPARTEMENTS

1100 MCGREGOR (angle Peel et Stanley)

1 chambre à coucher, à partir de \$160.
2 chambres à coucher, à partir de \$240.

849-7061
273-4451

- ★ Climatisation centrale
- ★ Antenne maîtresse de TV
- ★ Piscine ouverte à l'année
- ★ Draperies fournies

- ★ Electricité payée
- ★ Terrasse-soleil
- ★ Magnifique terrasse
- ★ Salle de lavage sur chaque étage

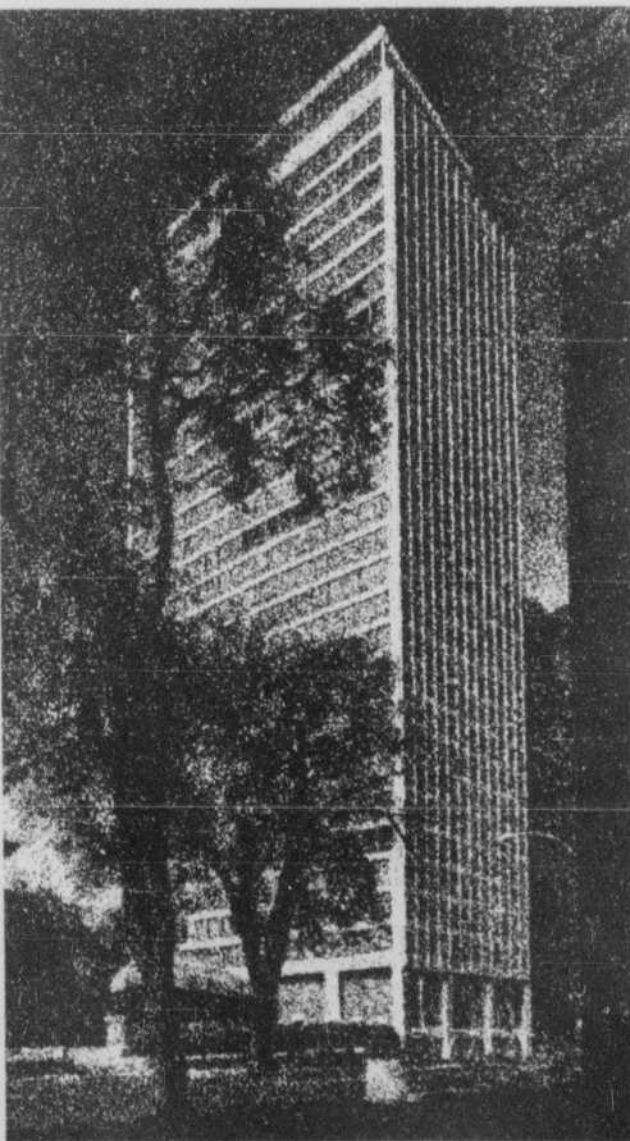
- ★ Service de portier
- ★ 2 saunas
- ★ Salle de loisirs
- ★ Ascenseurs rapides

OCCUPATION MAINTENANT OU PLUS TARD

le CARTIER

La meilleure adresse en ville

Le seul immeuble de rapport vraiment luxueux du centre-ville. Chaque appartement est le summum de l'élégance.



Loyer: \$265 ou plus - une chambre à coucher.
\$330 ou plus - deux chambres à coucher. Studios et grands appartements également disponibles.

Venez voir ce qui s'est fait de mieux dans le domaine de l'habitation en plein coeur de la ville - demandez au portier de s'occuper de votre voiture lors de votre visite.

Bureau de location: de 10 h à 20 h en semaine, de 11 h à 18 h le samedi, de midi à 18 h le dimanche.

1115 rue Sherbrooke ouest, angle Peel
Téléphone: 845-0422



Montreal Trust



Vient de paraître aux éditions du Cercle du Livre de France, le deuxième livre de la série "Regards" intitulé "Une ou deux sociétés justes?" Dans cet ouvrage, Solange Chaput-Rolland analyse les faits marquants de l'année 1968, tout comme elle avait examiné ce qui s'était passé dans le monde en 1967 dans "Québec année zéro". On voit ici l'écrivain en compagnie de son éditeur, M. Pierre Tisseyre. (Photo Le Devoir par Keystone)

Université de Sherbrooke (Faculté de Théologie)

COURS EN SCIENCES HUMAINES DE LA RELIGION

par d'éminents spécialistes: Henri Desroche, Roger Bastide, Jacques Maitre, Jean-Pierre Deconchy,

Concentration à l'intérieur d'un programme de maîtrise.

À temps complet - Année 1969-1970.

Conditions d'admission: posséder un baccalauréat en sciences religieuses ou un baccalauréat en théologie ou l'équivalent.

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser au :

**BUREAU DU REGISTRAIRE,
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE,
CITÉ UNIVERSITAIRE,
SHERBROOKE, QUÉ.**

COLLÈGE FRANÇAIS

185 ouest, Fairmount

- Collège classique à direction laïque, mixte
- 1400 à 1500 élèves en 1968-69
- Programme de la Faculté des Arts et programme français
- Éléves canadiens-français et Français.

EXAMEN D'ADMISSION EN ÉLÉMENTS LATINS

le samedi 8 mars de 9h. à 12h.
" 15 mars de 9h. à 12h.
" 22 mars de 9h. à 12h.

Autres inscriptions:

- **PRIMAIRE:** Jardin d'enfants dès l'âge de 3 ans -
- Pré-scolaire à 4 ans
- Première année à 5 ou 6 ans.

N.B.: Autobus scolaires pour la plupart des villes de l'île de Montréal y compris St-Léonard, Ville d'Anjou, N.D.G. Verdun, Ville LaSalle...

- **SECONDAIRE:** Éléments, Syntaxe, Méthode, Versification de la Faculté des Arts et Secondaire français moderne sans latin.

- **COLLÉGIAL:** Belles-lettres, Rhétorique, Terminale (en 3 ans) - séries littéraires avec ou sans latin, peu de mathématiques
- séries scientifiques (pour élèves de 11e scientifique)

EXAMEN du baccalauréat français officiellement reconnu et qui permet l'entrée dans les diverses facultés des Universités québécoises ou françaises.

ANNEXE PRIMAIRE sur la RIVE-SUD à LAPRAIRIE du Jardin d'enfants à la 2e secondaire - Autobus scolaires pour Longueuil, St-Lambert, Jacques-Cartier, Brossard, St-Hubert, Lafleche, Greenfield Park, Candiac...

Renseignements et inscriptions: 272-0754, 272-1455
272-3848.



3 ans d'études universitaires gratuites pour chacun de vos enfants de moins de neuf ans

Une seule condition: épargner leurs allocations familiales pour couvrir les frais de la 1ère année d'études universitaires. La Fondation Universitas, organisme sans but lucratif, paiera les 3 autres années.

	1 janvier 68	1 janvier 69
Montant souscrit.....	\$11,295,000.00	\$14,250,000.00
Montant en dépôt garanti.....	\$ 621,190.00	\$ 1,028,000.00

FONDATION UNIVERSITAS,
2480, chemin Ste-Foy, Case Postale 182, Québec 10.
J'aimerais recevoir de plus amples informations au sujet de la Fondation Universitas.

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Nombre d'enfants âgés de moins de 9 ans: _____
Tél. Bureau: _____ Résidence: _____

Le SPE entend axer son action sur le problème social

C'est à une "profonde redéfinition de son action syndicale" que le Syndicat professionnel des enseignants (CSN) s'est livré lors de son assemblée de présidents de section tenue à Drummondville en fin de semaine, rapporte un communiqué émis par le SPE.

Le syndicalisme enseignant.

estime le SPE, ne doit pas se limiter à négocier des conventions collectives, à lutter pour offrir à ses membres des conditions matérielles avantageuses ou des garanties au niveau de l'emploi. Sans renoncer à exploiter ou améliorer l'outil essentiel qu'est une convention collective, le S.P.E. entend plutôt:

- axer son action sur le premier problème social de son ressort, à savoir la préparation qualifiée des jeunes au monde de demain;

- exploiter dans cette optique la compétence pédagogique de tous ses membres;

- fournir un cadre efficace où les expériences dans ce domaine pourront être connues, évaluées, diffusées;

- reformuler, avec les autres groupes responsables, des

programmes et des structures adaptés à l'évolution du Québec et du monde.

Lors de la même assemblée, il a été également décidé que le S.P.E., par l'intermédiaire de ses sections, participe de façon plus effective aux conseils centraux de la C.S.N.

D'autre part, le S.P.E., s'affirmant "conscient de la crise grave que traverse actuellement l'éducation au Québec", estime de son devoir d'attirer l'attention de l'opinion publique sur "la dramatique res-

ponsabilité encourue par les dirigeants de l'éducation dans l'atmosphère de désarroi et de tension où se débattent actuellement les étudiants.

Le S.P.E. entend particulièrement dénoncer:

- 1) le climat d'illusion dans lequel les étudiants sont maintenus concernant leur avenir par des slogans du type "qui s'instruit s'enrichit", "université pour tous", "débouchés assurés à la sortie des C.E.-G.E.P.", etc...
- 2) le divorce entre le pro-

gramme des différents niveaux (primaire, secondaire, collégial, universitaire), les exigences du marché du travail et le contexte actuel de notre société;

- 3) l'inadaptation du système d'enseignement quant à la répartition des étudiants des secteurs général et professionnel;

- 4) l'impuissance du Ministère de l'Éducation entravé par sa bureaucratie et structurellement limité dans son rôle par le système économique et financier de la province.

1800 adultes suivent des cours à plein temps de la CECM

Un total de 1.800 adultes suivent présentement des cours à plein temps organisés par la CECM, rapporte un communiqué du service d'éducation des adultes de la commission.

Ces 1.800 personnes, réparties dans sept centres différents, suivent l'une ou l'autre des cinq catégories de cours à plein temps organisés avec le concours des centres de main-d'œuvre du Canada et du ministère de l'éducation du Québec.

Déjà, à la fin de 1968, plus de 800 personnes étaient inscrites à des cours de préemploi de formation professionnelle offrant les mêmes avantages. En outre, près de 600 immigrants ont suivi pendant le premier semestre des cours de français ou d'anglais et des cours d'initiation à la vie canadienne, précise le communiqué de la CECM.

Voici maintenant le détail de l'inscription aux cours de plein temps inaugurés en février:

- 200 adultes sont inscrits au cours élémentaire.
- 1.350 adultes sont inscrits au cours secondaire.
- 75 adultes suivent un cours en vue de devenir secrétaire, commis-dactylo ou commis-comptable.
- 100 adultes suivent des cours de marine.
- Une certaine suivent des cours techniques dans diverses spécialités: mécanique automobile, électronique d'ajustage, construction du meuble, etc.

Pour utiliser au maximum les locaux disponibles et permettre à un plus grand nombre de personnes de suivre des cours aussi variés on a doublé les heures de classe dans la plupart des centres en instituant l'horaire 4h.30 - 10h.30 à la suite de l'horaire régulier 9h - 4h. Autre avantage, la durée des cours varie, dans la plupart des cas de 17 à 22 semaines.

Les centres où l'on dispense l'enseignement élémentaire ou secondaire sont ceux de Ste-Hélène, angle St-Paul et Montfort, et de Ste-Elisabeth, rue de Courcelles, tandis que celui de St-Denis reçoit les étudiants des dernières années du secondaire. Les cours de commis et de secrétaire sont offerts au centre DeLormier, ceux de techniques marines au centre Ste-Mélanie, rue du Collège, et les autres

aux écoles de métiers de l'ouest de Montréal ou de Verdun.



M. J.-Arthur Ferland, époux de feu Blanche Pothier et fondateur de la conserverie La Ferlandière de Berthierville et domicilié au 1290 Frontenac, à Berthierville, est décédé, le 3 mars 1969, après une courte maladie, à l'âge de 91 ans.

Le défunt était le père de M. le chanoine Bernard Ferland, curé de la paroisse St-Antoine de Padoue de Louiseville.

Le défunt avait débuté dans le commerce en 1927 à Berthierville, sa place natale. Le défunt laisse dans le deuil ses fils: M. le chanoine, curé de la paroisse St-Antoine de Padoue de Louiseville; M. Gérard Ferland, président de la conserverie La Ferlandière; M. Jacques Ferland, vice-président de Berthierville également; Me Pothier Ferland, c.r., avocat de Montréal et secrétaire de la compagnie; une fille, Mme Ruth Ferland de Louiseville; son gendre M. André Tellier de Montréal, affecté au service des immeubles de la cité de Montréal, ainsi que 27 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire B. Lanoie Ltée, 51 De-Bienville, à Berthierville.

Les funérailles seront célébrées aujourd'hui, à 10 heures, en l'église Ste-Geneviève de Berthierville par son fils, M. le chanoine Bernard Ferland.

L'inhumation aura lieu au cimetière du même endroit dans le lot familial. Les funérailles ont été confiées à Valère Parenteau de Berthierville.

Les satellites

Aucun engagement financier (Bertrand)

QUÉBEC (DNC) — Tout en annonçant que le directeur général de Radio-Québec, M. Jacques Gauthier, témoignera prochainement devant la commission parlementaire du conseil exécutif — duquel l'organisme relève — le premier ministre, M. Bertrand, a réaffirmé jeudi soir que dans le domaine de la coopération franco-québécoise concernant les satellites de télécommunications, "il ne s'agit que d'études et non pas d'engagements qui pourraient ou auraient pu obliger le gouvernement à dépenser des sommes fabuleuses".

Le gouvernement du Québec, a-t-il ajouté, repousse tout "impérialisme" dans le domaine des relations avec la francophonie, conscient qu'il est que "les problèmes canadiens ne seront pas réglés par un gouvernement étranger, si près de notre cœur soit-il".

Au sujet du "bill" 85, M. Bertrand a admis qu'il avait accepté de bonne grâce qu'il soit déposé à un comité parlementaire, parce que certains de ses collègues "s'en faisaient un problème de conscience". Il a dit que tout en ne modifiant en rien les idées qu'il a exprimées à cet égard, il a trop de respect pour les opinions de ses collègues pour poser des "gestes dictatoriaux et imposer une volonté dans un domaine comme celui-là".

Le premier ministre a lancé un appel à tous. Et surtout au M.S., pour que, en attendant l'adoption d'un projet de loi ou les recommandations de la commission Gendron, l'on respecte le statu quo au Québec, dans ce domaine des langues d'enseignement. Son appel a été chaleureusement applaudi des deux côtés de la Chambre.

ÉDUCATION PERMANENTE

Cours du soir en vue du B.A. et du D.E.C.:

SOCIOLOGIE A 451

(Pré requis A 351) du 9 avril au 18 juin (CEGEP: 320)

GÉOGRAPHIE A 151

Du 14 avril au 18 juin (CEGEP: 001 et 101)

Date limite des inscriptions: Le 24 mars

Éducation Permanente
Collège Lionel-Groulx
Ste-Thérèse-de-Blainville, P.Q.
Tél.: 435-3695

Carrières et Professions

La Commission Scolaire Régionale Youville

est à la recherche d'un

DIRECTEUR DES SERVICES PERSONNELS AUX ÉTUDIANTS

Qualifications: Psychologue, scolarité minimum de 18 ans et expérience de 5 ans dans l'enseignement et/ou dans l'industrie.

Poste ouvert: Immédiatement

Date limite: Le 31 mars 1969

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

**Secrétaire-trésorier,
Commission Scolaire Régionale Youville,
333, rue St-Joseph, Ste-Martine, Co. Châteauguay.**

La Commission Scolaire Régionale Maisonneuve

requiert les services de:

SURINTENDANTS DE CAMPUS

Conditions:

- 12ème année d'études ou l'équivalent;
- connaissance de la comptabilité;
- expérience pertinente;
- relations humaines faciles;
- sens de l'organisation;
- caractère souple;
- qualités de chef.

Entrée en fonction sur demande.

Les candidats intéressés doivent solliciter les présentes fonctions en s'adressant par écrit au:

**Directeur du personnel,
3620, boul. Lévesque,
Chomedey, Ville de Laval, P.Q.**

au plus tard le 14 mars 1969.

ANALYSTES

Demandés pour bureau d'étude en évaluation des emplois.

Fonctions:

Participer à un programme d'information, effectuer des analyses et descriptions d'emplois selon des méthodes définies.

Lieu de travail:

Région métropolitaine et en province.

Exigences:

De préférence, connaissance et expérience dans le domaine d'évaluation des emplois. Traitement initial jusqu'à \$9,000. selon la compétence.

Faire parvenir demande et curriculum vitae à:

**Case 1064
Le Devoir,
Montréal, P.Q.**

LE CENTRE MARIE-VINCENT

Internat de rééducation à système pavillonnaire pour fillettes de 5 à 12 ans, d'intelligence moyenne et supérieure, à problèmes sociaux-affectifs demande:

- des ÉDUCATEURS (TRICES),
- une SPÉCIALISTE en ÉDUCATION PHYSIQUE.

Qualifications: Certificat ou licence en psychopédagogie, orthopédagogie, éducation de groupes, pédagogie spécialisée ou l'équivalent.

Salaire: Selon les années de scolarité et d'expérience et d'après l'échelle du Ministère de la Famille et du Bien-Être Social.

Envoyer le curriculum vitae à:

**Direction du Personnel,
Centre Marie-Vincent,
5770, Côte-des-Neiges,
Montréal 249, P.Q.**

DIRECTEUR DU PERSONNEL

QUALIFICATIONS:

- Être diplômé en Relations Industrielles ou posséder l'équivalent.
- Avoir un minimum de 2 ans d'expérience dans la gestion du personnel.
- Le candidat devra posséder un fort esprit de coopération, un jugement sûr, du tact et beaucoup d'initiative.

La préférence sera accordée au candidat ayant vécu l'expérience du milieu hospitalier.

FONCTIONS:

- Pour un hôpital de 265 lits, voir à la sélection, l'embauche et la formation du personnel; superviser la description et l'évaluation des tâches; voir à l'application et l'interprétation des conventions collectives.

CONDITIONS:

- Bénéfices marginaux avantageux. Le salaire sera basé sur l'expérience et les qualifications du candidat.
- Toutes les demandes seront gardées confidentielles.
- Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

**Directeur général,
Hôpital Cooke,
3450, rue Ste-Marguerite,
Trois-Rivières.**

LE COLLÈGE LIONEL-GROULX

demande

UN RESPONSABLE DE LA RECHERCHE ET DE L'EXPÉRIMENTATION

DESCRIPTION DE LA TÂCHE:

Coordination de la recherche et de l'expérimentation. Évaluation des nouvelles techniques de l'Enseignement et des nouvelles méthodes pédagogiques.

QUALIFICATIONS:

Degré universitaire et expérience pertinente.

SALAIRE:

Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Envoyer curriculum vitae avant le 20 mars 1969 à:

**M. le Secrétaire général,
Collège Lionel-Groulx,
Ste-Thérèse-de-Blainville, Qué.**

POSTES À POURVOIR DANS LES PAYS FRANCOPHONES DE L'AFRIQUE DU NORD ANNÉE SCOLAIRE 1969-1970

L'Agence canadienne de développement international sollicite des demandes de la part de spécialistes dans le domaine de l'enseignement technique et agricole.

Nous désirons recruter des spécialistes qui en plus d'une expérience pratique auraient une certaine expérience dans l'enseignement.

SPECIALITÉS

- sciences du sol
- botanique
- zoologie
- génie rural (hydraulique)
- technologie (industrie agricole)
- économie rurale
- mécanique agricole
- dessin en bâtiment
- construction métallique
- électricité
- électro-mécanique

CONTRAT

- période de deux ans
- traitement au moins égal au salaire actuel
- indemnité de service à l'étranger

INSCRIPTION

- avant le 25 mars 1969

Les candidats intéressés pourront soumettre leur demande avec un résumé de leur curriculum vitae à la:

**Direction de la coopération
en éducation
Agence canadienne de développement
international
75, rue Albert Ottawa (4e), Ontario**

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT

Commission Scolaire Régionale du Golfe

Le Directeur des services de l'enseignement se rapporte à l'Administrateur Exécutif.

Le Directeur des services de l'enseignement accomplit toutes les tâches propres à la Direction: prévisions, planification, organisation, animation, évaluation et représentation selon la description des tâches faite aux pages 34, 35 et 36 du Document 21.

EXIGENCES

A. Formation:

Déténir un Brevet d'enseignement, classe A ou Supérieur; Posséder un diplôme universitaire équivalant à 17 années de scolarité au moins, de préférence en pédagogie ou dans les sciences humaines.

B. Expérience:

- 10 années d'expérience dans l'enseignement, en majeure partie, au niveau secondaire ou supérieur.
- 5 années d'expérience concurrente, soit à la direction d'une école, soit à la direction d'un autre poste pédagogique dans les cadres administratifs d'une institution ou d'une commission scolaire.
- Expérience dans la sélection et l'engagement du personnel enseignant.

C. Personnalité:

Ait prouvé son aptitude au travail d'équipe.

D. Désirable:

- Connaissance de la région.
- Connaissance de l'anglais.
- Expérience pertinente à la fonction.

E. Salaire et conditions de travail: À discuter.

Les candidats intéressés doivent adresser leur demande avant le 30 mars 1969, à:

**LÉOPOLD LAVERTU, Administrateur Exécutif,
Commission Scolaire Régionale du Golfe,
Casier Postal 667,
Sept-Îles**



"Ils veulent changer". C'est le thème du Carême de partage 1969 organisé par Développement et Paix. En 1968, les catholiques du Canada ont donné \$1,320,700 pour le Carême de partage. Développement et Paix a affecté cette somme à plus de 75 projets concrets de développement dans de nombreux pays du

monde en fournissant des moyens économiques, techniques et intellectuels à ceux qui ont leur bonne volonté n'ont rien pour sortir de la misère. Grâce à Développement et Paix et au Carême de partage 1969, ces jeunes Africains pourront jeter leurs pioches rudimentaires parce qu'ils auront un tracteur!

Le Carême de partage 1969 entre dans sa phase intensive

par Jean-Pierre Proulx

Le Carême de partage 1969, de l'Organisation catholique pour le développement et la paix, entre demain dans sa phase intensive. La période du 9 au 16 mars sera en effet consacrée à attirer l'attention du public sur les problèmes de l'inégalité entre les riches et les pauvres dans le monde. La campagne sera couronnée par une collecte dans la plupart des églises canadiennes dimanche le 16 mars.

Quel est l'objectif de la campagne 1969? Répondons que l'an dernier, les catholiques canadiens ont donné \$1,320,700 lors du premier Carême de partage. Ce montant représente le quart seulement des demandes d'aide reçues à Développement et Paix!

"L'une des tâches essentielles de Développement et Paix, écrit le directeur général M. Romeo Maione dans le bulletin de mars de cette organisation, est de percevoir, spécialement à l'occasion du carême, la 'taxe volontaire' de ceux qui ont atteint un niveau de vie pour aider ceux qui sont en train de graver les pentes. Développement et Paix est le canal qui permettra aux ressources ainsi créées par les 'taxes volontaires' des chre-

tiens du pays d'aller directement vers des projets de développement. Bien que le développement socio-économique soit notre principal objectif, une provision de 20% des fonds recueillis est ainsi faite pour les secours d'urgence".

Rappelons ici que Développement et Paix est une sorte de "société de la couronne" de l'épiscopat catholique canadienne. Développement et Paix est administré d'une façon autonome par un conseil national composé de 2 évêques et de 19 laïcs de tous les coins du Canada.

L'originalité de Développement et Paix réside dans le fait qu'il canalise "la taxe volontaire" du carême vers des projets de développement concrets et dument étudiés par un comité "ad hoc".

En 1968 par exemple, Développement et Paix a permis la réalisation de 26 projets dans le domaine de l'agriculture en donnant des subventions qui s'élevaient à \$321,300. Au total, Développement et Paix a subventionné plus de 75 projets dans le domaine de l'agriculture, l'irrigation, l'industrie artisanale, l'éducation de base, la formation des cadres, la santé et le bien-être social, etc pour une somme totale de

\$1,068,500 y compris trois subventions d'urgence pour le fonds de secours Nigéria-Biafra.

Par exemple, Développement et Paix a donné 16,000 dollars pour la création d'une coopérative d'artisanat en Algérie, \$18,800 pour une coopérative de mécanisation agricole au Congo, \$5,800 pour la

construction de 2 réservoirs à eau au Ghana, etc.

Le soin d'organiser le Carême de partage 1969, est laissé en grande partie aux initiatives de sections diocésaines de Développement et Paix. A Montréal, par exemple, une grande manifestation est prévue pour vendredi le 14 mars à la station de métro Berri-Dumontigny.

Célibat des prêtres

HALIFAX (PC) — Un groupe de prêtres des provinces maritimes ont adopté au cours d'une réunion tenue récemment, une série de résolutions réclamant une plus grande li-

berty pour les prêtres et une plus grande participation des laïcs à la vie de l'Eglise.

Les 26 prêtres auxquels s'étaient joints trois évêques ont adopté une résolution demandant "qu'il n'y ait pas de législation sur le célibat des prêtres". En d'autres mots, les prêtres devraient être libres de se marier s'ils le désirent. On a aussi proposé d'ordonner des hommes mariés et de donner aux évêques le pouvoir de réinstaller des prêtres qui sont déjà mariés. En ce qui regarde les laïcs, on a suggéré qu'ils puissent avoir des responsabilités à tous les paliers de décision. Toutes ces recommandations seront transmises à la Conférence catholique pour la réunion d'avril.

Paul VI n'ira pas en Afrique

DAKAR (AFP) — Mgr Giovanni Benelli, substitut à la Secrétaire d'Etat du pape Paul VI, a déclaré hier à Dakar que le Saint-Père "n'avait pour le moment aucun projet de voyage en Afrique". Mgr Benelli, qui a fait cette déclaration au cours d'une brève escale à Dakar, dément ainsi les informations récentes selon lesquelles le pape se rendrait prochainement en Afrique pour inaugurer le monument des martyrs de l'Ouganda.

L'église Saint-Henri sera démolie pour faire place au premier centre communautaire église-école

par Jean-Pierre Proulx

L'église plus que centenaire de la paroisse Saint-Henri et le presbytère adjacent seront bientôt démolis pour faire place à un centre communautaire école-église, le premier du genre à Montréal.

Le curé de la paroisse Saint-Henri, M. Fernand Lapointe et un représentant de la C.E.C.M. ont annoncé conjointement la nouvelle hier après-midi au cours d'une conférence de presse.

Voici les grandes lignes du projet:

● La fabrique de la paroisse Saint-Henri des Tanneries a offert à la C.E.C.M. le terrain de la fabrique ainsi que les bâtiments (église et presbytère) moyennant la somme de \$700,000. Ce qui a été accepté par la C.E.C.M. le 5 décembre dernier.

● La C.E.C.M. donne option à la fabrique pour l'achat d'un emplacement sur le terrain vendu au coût de \$200,000 ou la location de ce même terrain au coût de 8% de la valeur municipale établie à \$8.00 du pied carré.

● Sur ce terrain qui sera probablement loué, la fabrique bâtera une petite église de

deux ou trois cents places annexée à l'école polyvalente construite sur la plus grande partie du terrain. Le dimanche, cette église s'ouvrira sur l'auditorium qui contiendra de cinq à six cents places.

● Les prêtres iront loger dans une maison du quartier achetée au coût de trente mille dollars.

La C.E.C.M. a aussi acheté un bâtiment voisin, le foyer Saint-Henri, au coût de \$825,000. Ce foyer, qui n'appartient pas à la fabrique mais à la corporation Bourgie, devra être libéré le premier mai 1970.

Quant au presbytère et l'église, ils seront rendus à la C.E.C.M. le premier mai de cette année.

Au cours de la conférence de presse, M. Lapointe a expliqué les avantages de ce projet. Il est inutile, a-t-il dit, de construire une grande église qui reste vide six jours sur sept. Le projet en cours diminuera aussi les dépenses courantes que requiert l'entretien d'un gros bâtiment. De plus les dépenses exigées pour la réparation de l'église centenaire s'élevaient à plus de \$300,000.

Le curé a aussi signalé que la population a d'abord eu une

réaction de surprise et dans certains cas d'opposition à ce projet mais que maintenant, la population dans son ensemble est favorable.

"Evidemment, pour cette population très attachée à son histoire et à son quartier, il reste que, du point de vue sentimental, c'est avec peine qu'on voit partir l'église."

Sur la nouvelle église, le curé Lapointe n'a pu donner que peu de renseignements étant donné que la C.E.C.M. n'a pas encore fait les plans de la future polyvalente où étudieront près de 3,000 étudiants.

Toutefois, a-t-il précisé, "nous voulons doter l'église neuve de facilités audio-visuelles modernes qui permettront de réaliser une pastorale encore plus adaptée à la vie actuelle. Nous songeons aussi à une place d'accueil à l'arrière de l'église."

D'ici la construction de cette église, les paroissiens utiliseront une salle d'une école voisine le dimanche.

Quant au superflu de la somme gagnée (\$400,000) par cette transaction, M. Lapointe a dit qu'à son avis personnel, on devrait la placer et faire bénéficier les paroissiens de nouveaux services.

La revue des revues

La revue Maintenant, une revue d'agnostiques qui s'ignorent?

Il y a du neuf dans le numéro de février de Maintenant: une polémique. M. Claude Pannacio, professeur de philosophie au collège d'Ahuntsic, soutient que Maintenant fait partie du courant actuel qui véhicule "un christianisme dans le vent" reconnaissable à "ceci qu'il tend à 'relativiser' la tradition religieuse".

M. Pannacio reproche à ce christianisme de ne pas aller jusqu'au bout de cette relativisation. "Le christianisme dans le vent serait-il agnosticisme à peine déguisé? Pourquoi ses adeptes ne le reconnaissent-ils pas? Pourquoi demeurent-ils complices d'une institution dont ils n'acceptent plus que le nom? Pourquoi ne cessent-ils pas de marcher à reculons et ne commencent-ils pas à regarder où ils vont?"

La réplique est donnée par le père Harvey, directeur de la revue. Elle démontre un peu le contenu de l'argumentation de M. Pannacio pour s'attaquer à la méthode. M. Pannacio, dit le père Harvey, fait de "l'apologétique à rebours" et suit une logique finalement assez simpliste du genre: "si le catholicisme ne possède pas la Vérité en exclusivité, il ne la possède pas plus que les autres religions".

Ces reproches nous semblent justifiés mais nous aurions aimé voir le père Harvey discuter un peu plus le fond car, à notre avis, la réplique donne à croire que les interrogations de M. Pannacio ne sont pas vraiment sérieuses. Peut-être, mais il faudrait dire pourquoi.

D'autre part, M. Jacques Grand-Maison étudie dans un autre article les rapports entre le christianisme et le nationalisme. M. Grand-Maison fait de la question un rapide survol historique en partant de Jonas jusqu'au néo-nationalisme en passant par la sécula-

risation et la radicalisation du nationalisme de ces dernières années.

Après ce survol historique, surgit une question qui hante toujours M. Grand-Maison: "En face des nouvelles expériences politiques, nous comptons sur une réflexion et une praxis chrétiennes aussi pauvres qu'abstraites. En quoi sommes-nous concernés comme croyants? Quelles ont été les attitudes religieuses diverses dans les principaux événements politiques des dernières années, dans les questions scolaires, linguistiques, ou autres? Que se passe-t-il sur les terrains particuliers des Eglises, dans les rencontres oecuméniques au moment où se posent les questions politiques de l'indépendantisme et du bilinguisme? La hiérarchie, le clergé, ont-ils des options très diversifiées, des positions claires ou vagues, des politiques ouvertes ou camouflées?"

L'auteur nous promet un premier diagnostic dans le prochain numéro.

D'autre part, nous ne pouvons pas ne pas signaler la petite tenue typographique de la revue "nouvelle manière". Nous n'avons pas de compétence particulière en cette matière mais quelque chose nous dit que c'est de loin moins bien que l'ancienne présentation réalisée avec des moyens pourtant moins perfectionnés. Nous nous demandons aussi s'il ne vaudrait pas mieux laisser tomber les photos qui sont reproduites de fort mauvaise manière.

La documentation catholique

Ceux qui suivent de près l'évolution de l'Eglise de Hollande seront très intéressés par un dossier d'une vingtaine de pages que publie à ce sujet le dernier numéro de la Doc. cath. On y trouve l'allocution

d'ouverture du cardinal Alfrink à la dernière session du concile pastoral de janvier dernier, le texte d'une conférence du secrétaire du comité central du Concile, le père Godijn, o.f.m., et qui nous explique ce qu'est ce concile pastoral, une interview du cardinal Alfrink à "La Stampa" au lendemain du concile, le rapport envoyé à Rome par l'épiscopat hollandais et intitulé "esquisse du catholicisme néerlandais en 1968" et enfin un texte sur la contestation de la tendance libérale du catholicisme hollandais (numéro 1534, 16 février 1969).

Informations catholiques internationales

Les I.C.I. du 15 février (no 330) nous présentent sous la signature de Jean-Pierre Renaud, un dossier sur les chrétiens du Sud-Vietnam. A travers une suite de témoignages recueillis sur place se dessine le dilemme suivant: "Faut-il militer pour un cessez-le feu immédiat, sans condition, et risquer d'accélérer la venue d'une paix qui serait une paix communiste? Faut-il au contraire définir les garanties auxquelles on tient et s'y cramponner au risque de faire durer cette guerre qui n'en finit plus?"

Ceux qui d'autre part s'intéressent à la question "du sacré et du profane" pourront lire un essai du père Régamey, o.p. intitulé, "Y a-t-il encore du sacré?" Un sous-titre résume sa position: "Si rien n'est plus sacré en soi, tout est sacré par rapport à Dieu et au Corps du Christ. 'Sacré' relatif!"

Ecclesia

Ecclesia vient de changer de présentation: du format "digeste", on est passé au format revue, genre "L'Express".

Gageons que notre père Adam fut tenté par un fruit qui n'était même pas un hybride!



Songez à ce que peuvent accomplir les agriculteurs d'aujourd'hui avec le bagage de connaissances dont ils disposent.

Ils sont en voie de chambarder tout ce qui s'est fait de mieux jusqu'ici. Ils offrent aujourd'hui au consommateur des produits qui sont d'une qualité toujours excellente et d'une saveur très uniforme.

Le ministère de l'Agriculture du Canada, on le sait, y est pour quelque chose. Nous créons des variétés nouvelles et améliorées, et découvrons les meilleures façons de semer, de cultiver et de récolter. Nous étudions constamment des méthodes de perfectionner le traitement des produits.

Pour que le consommateur en ait pour son argent, nous voyons au classement des produits agricoles. Nous inspectons les fabriques de denrées alimentaires pour certifier qu'on y prépare des aliments sains. Nous contrôlons enfin l'étiquetage pour vérifier si les

catégories et normes apposées sur les produits par le fabricant répondent aux prescriptions officielles.

Quels avantages retirent alors de nos programmes le cultivateur et le consommateur? Ils aident le cultivateur à obtenir un rendement optimum de sa terre et à lui assurer une bonne rémunération en retour d'un produit de qualité supérieure. Nous veillons à ce que la maîtresse de maison obtienne régulièrement des produits de première qualité qui sont non seulement délicieux... mais vraiment irrésistibles.

C'est là une tentation qui en vaut la peine!



Le ministère de l'Agriculture du Canada

L'hon. H. A. Olson, ministre

S. B. Williams, sous-ministre

Un humaniste doublé d'un sociologue nous regarde vivre depuis trois ans. Il est Français mais pourtant il nous parle du Saguenay-Lac St-Jean, de la Gaspésie, de Ferland, Vigneault ou Deschamps comme des personnages ou des lieux qui lui sont si familiers qu'ils revivent sous nos yeux. Maître de recherche au CNRS (Centre national de recherche scientifique) de Paris, M. Dumazedier fait des séjours prolongés chaque année au Québec afin d'analyser le comportement du nouvel homme québécois s'installant dans une société post-industrielle. Chargé de cours au département des sciences de l'éducation à la Sorbonne, le sociologue qui quittait Montréal ces jours derniers, proposera à ses étudiants contestataires, un cours qui n'est pas dans la tradition pédagogique en France: un cours sur la sociologie de l'éducation permanente.

Résumer en quelques phrases les préoccupations de M. Dumazedier serait commettre une grosse erreur. Il est plus facile de procéder par élimination en affirmant que tout ce qui n'est pas empreint de création, d'innovation, de recherche et d'avenir, ne l'intéresse pas.

L'éducation traditionnelle, un échec

Un thème cher à M. Dumazedier: l'éducation permanente qui dans ses mots devient une réflexion pour imaginer ce que pourrait être un système plus rationnel d'éducation, adapté à une société en perpétuelle évolution. L'éducation traditionnelle de l'école s'est révélée incomplète, nous dit-il. Aujourd'hui toute société évoluée a deux écoles: une école formelle, officielle, publique ou privée, puis une école "parallèle" (terme propre à Georges Friedman, maître à penser de Dumazedier) qui pousse: télévision éducative, cours pour adultes, etc. D'un côté, une société qui valorise l'éducation, de l'autre, une société de divertissement qui détruit la connaissance reçue.

"Nous sortons tous, vous et moi, d'une société où l'enseignement secondaire était un enseignement de minorité pour entrer dans un type de société où il est devenu monnaie courante. Le Québec ne fait pas exception à cette règle. Il est lui aussi lancé dans une course vers la prolongation de la scolarité. Mais est-ce bien utile? L'enseignement après tout, c'est un moyen... un moyen pour quoi faire? Réussit-il à rendre l'homme moins aliéné dans la société? Lui permet-il de mieux contrôler la création, la gestion, l'organisation de la société dans laquelle il vit? L'enseignement en un mot offre-t-il à l'homme de meilleures chances de se réaliser pleinement, d'être heureux? Personne n'en sait rien.

"Oh, il y a bien quelques informations qui démontrent qu'il y a une corrélation entre les gens les plus instruits et ceux qui ont une activité plus grande à l'égard de l'action politique, des oeuvres de théâtre, cinéma ou de littérature. C'est vrai, mais ça touche si peu de gens. Le dernier grand sondage qui a été fait aux Etats-Unis sur 25,000 Américains, a montré qu'en fait sur 100 personnes qui sortent de l'université, il y en a à peine 10 pour cent qui ont un dialogue réel et constant avec la culture vivante. (1) Les autres soit 90 pour cent sont exactement dans la même attitude vis-à-vis l'innovation qu'elle soit politique, scientifique ou culturelle, que les 90 pour cent de la population qui n'ont pas fait d'enseignement supérieur. Alors, pourquoi aller à l'université? Il faut tout de même se poser la question sérieusement".

Où conduit l'université?

Y a-t-il au moins des avantages, sur le plan professionnel, à avoir fréquenté pendant plusieurs années une université de type traditionnel? A ce sujet, Dumazedier cite "Academic Revolution" qui est un procès féroce de l'éducation supérieure sur le continent nord-américain. L'accord entre le contenu des diplômes — y compris ceux de technicien et d'ingénieur — et les exigences de l'industrie et de l'administration est inexistant.

"Aucun accord, semble-t-il, entre les études d'aujourd'hui et le travail de demain. Voilà une question troublante dit le sociologue, que les étudiants ont bien le droit de soulever pour contester la forme d'enseignement reçue. Plus d'un tiers des Américains accèdent à l'enseignement supérieur — et le Québec va dans le même sens. Or voilà qu'on découvre que la corrélation entre les grades des professionnels et le succès dans la profession est souvent voisine de ZÉRO. N'est-ce pas aberrant? N'y a-t-il pas là un sujet de réflexion? On dépense des sommes folles pour entretenir des universités, on leur consacre des budgets bien supérieurs à ceux de l'agriculture, du développement économique ou du bien-être, et elles ne préparent pas les citoyens à prendre une place active dans la société. Il faut avoir le courage d'analyser ces faits. Et toutes les personnes qui se préoccupent de réforme en éducation devraient se pencher sur l'étude de l'excellent ouvrage de Herman Kahn et Anthony Wiener "L'an 2000" (2) qui vient d'être traduit en français."

Si l'université ne conduit pas nécessairement à un meilleur accord de l'homme avec la société ou à son succès dans la profession choisie, on pourrait tout au moins s'attendre à ce qu'elle le prépare davantage à participer aux différentes formes de culture mises à sa disposition par notre société. Or, là aussi les résultats sont bien décevants.

Selon une grande enquête américaine, la quasi totalité de la population suit régulièrement les émissions de variétés, y compris les personnes qui ont plus de cinq ans d'université et se désintéressent complètement des émissions d'information politique ou d'affaires publiques. Environ de 4 à 15 pour cent des personnes ayant complété une 4^{ème} année de collège préfèrent des émissions de type éducatif alors que 25 p.c. environ de celles qui ont complété une cinquième année d'université s'intéressent en premier lieu à ces émissions. Ce qui signifie que les trois-quarts des universitaires ne sont même pas intéressés, en premier lieu, aux émissions d'affaires publiques. (3)

A quoi sert donc l'université? nous répète le sociologue, qui est particulièrement sensible à cette non-participation des individus non seulement aux moyens de culture mais à l'organisation politique et sociale des pays qu'il a étudiés. Comment établir une démocratie culturelle dans de telles conditions? Faudrait-il imposer une culture de masse obligatoire? Réduire la part des variétés à la télévision d'Etat, par exemple? Ces questions méritent d'être étudiées par un gouvernement novateur qui devrait choisir entre une télévision éducative ou un poste publicitaire, nous dit M. Dumazedier qui après avoir beaucoup regardé la télévision au Québec croit plutôt y avoir remarqué une augmentation constante des émissions de variétés au détriment des émissions d'information et d'affaires publiques.

TEVEC, une expérience passionnante

Plusieurs tentatives ont été faites pour promouvoir l'éducation des adultes par le moyen de la télévision. A ce sujet, les Etats-Unis, une fois de plus, sont très en avance sur la majorité des pays mais le Québec, selon le sociologue Dumazedier, est en train de vivre une expérience passionnante avec TEVEC. Il en parle avec beaucoup d'enthousiasme.

"Quand on pense qu'ici au Saguenay-Lac St-Jean, 30,000 personnes sur une population de 270,000 ont adhéré au projet de rattrapage scolaire que la télévision leur a proposé, c'est fantastique! Rendez-vous compte que dans un pays comme les Etats-Unis où la télévision éducative utilise environ 10 pour cent des heures globales d'écoute, à peine 5,000 personnes sur un échantillon de 25,000 Américains ont un programme de formation systématique: et cela comprend les cours du soir, les cours à la télévision et les cours par correspondance. (4) Quant à l'éventail de ces cours, ils vont du jardinage à la connaissance du Vietnam en passant par Shakespeare. Moins de cinq pour mille utilisent la télévision éducative aux Etats-Unis, n'est-ce pas aberrant quand on sait que c'est de l'ordre de un dixième à TEVEC, au Québec?"

Une réussite complète, selon vous? demandons-nous à M. Dumazedier.

"Il est trop tôt pour le dire. J'aimerais bien le savoir. Il serait même très important d'étudier dès maintenant ce phénomène pour connaître sa signification réelle. TEVEC est parti d'un projet de rattrapage: il s'agissait de faire passer le plus grand nombre possible de personnes de cette région du niveau d'une 4^{ème} année à celui d'une 9^{ème}. Voilà le projet initial mais la réalité est bien différente. D'une part, ces gens ont appris à se servir des machines électroniques; ils sont allés à l'école, dans leur salon, dans leur cuisine; ils ont fait l'école en famille; ils ont utilisé des cartes perforées au lieu de cahiers, un appareil de télévision au lieu d'un professeur. Ils ont découvert une nouvelle relation qui n'est plus celle de l'élève et du professeur, mais de l'élève et de la machine..."

Pour le chercheur, cette intervention dans la région Saguenay-Lac St-Jean est beaucoup plus importante que le résultat des examens que ces adultes passeront en mai prochain. Que le pourcentage de réussite ou d'échec soit élevé à beaucoup moins d'importance que la capacité nouvelle de participation qu'a acquise cette population: participation au développement régional, aptitude à se déplacer plus facilement vers une autre région si le besoin s'en fait sentir, développement d'une attitude critique vis-à-vis les politiques qu'on leur proposera à l'avenir. Voilà ce qui est important pour faire progresser le Québec en phase post-industrielle. Il y a dans l'expérience TEVEC un embryon très original d'éducation permanente des masses.

L'homme québécois de l'an 2000

Le destin de l'homme québécois fascine M. Dumazedier. Trois sociétés sont pour lui, à l'heure actuelle, à peu près au même niveau de développement post-industriel: la Tchécoslovaquie, la Suède et le Québec. Pendant que deux de ses confrères étudient les sociétés suédoises et tchèques, M. Dumazedier essaie de découvrir le véritable visage de l'homme québécois, en collaboration avec une équipe de jeunes chercheurs parmi lesquels nous retrouvons le sociologue Marc Laplante, de l'U. de M.

"Si on veut que les Québécois aient le savoir nécessaire pour participer activement à la création d'un nouveau type de société, pour se faire une mentalité de pionnier qui ne soit pas une copie de la société américaine, il faut les obliger à participer au savoir novateur aussi bien en économie qu'en politique, art ou science.

La société québécoise sous l'oeil attentif d'un sociologue français: Joffre DUMAZEDIER

entretien-vérité

recueilli par

Solange CHALVIN

"Si les Québécois veulent exploiter leurs richesses avec le maximum d'efficacité, s'ils veulent réduire les problèmes de rapports sociaux, s'ils veulent développer des personnalités à la fois enracinées dans le passé et capables de maîtriser le futur, ça suppose une espèce de force explosive de l'innovation permanente. Il faut qu'il y ait des inventeurs non tributaires des chercheurs étrangers, capables de fouiller le sous-sol de ce pays, de mettre en valeur les possibilités de l'homme et de la femme québécoise. Ça suppose également dans le façonnement même des villes une métamorphose de l'environnement afin de développer une véritable esthétique qui soit québécoise, c'est-à-dire française dans un pays nord-américain."

Pour réussir ce portrait de l'homme québécois, le sociologue insiste sur le développement d'une pensée prévisionnelle: on insiste beaucoup plus souvent, selon lui, surtout ici au Québec, sur la nécessité d'une conscience historique. "Oublions pour quelques années la fidélité au grand-père coureur de bois ou bûcheron ou agriculteur. Il faut quelquefois négliger le passé pour bâtir un avenir original."

Prolongeant l'idée de son ami Marcel Rioux de l'université de Montréal Dumazedier nous répète: "Il faut passer dans ce pays d'une idéologie de rattrapage à une idéologie de développement autonome. C'est le problème actuel du Québec."

La grande chose à accomplir dans ce pays d'ici l'an 2,000, c'est de créer une Amérique de langue française originale — une seconde Amérique qui ne sera pas une copie de la première mais qui se situera au stade post-industriel.

"Qui ne sera pas une copie de la France non plus, s'empresse d'ajouter Dumazedier, mais qui sera véritablement une Amérique de langue française."

L'un des dangers que court la société québécoise, selon le professeur, serait de laisser entièrement son destin entre les mains des économistes. Il faut mettre en oeuvre une pensée prévisionnelle permettant aux sociologues, psychologues, chercheurs de prévoir quel type d'homme québécois sortira de la société post-industrielle. Il faudrait en plus étudier dès maintenant l'influence de l'environnement social et politique actuel sur l'homme de demain.

Forme politique du Québec de demain

Cette image d'une Amérique de langue française originale que fait miroiter devant nos yeux le sociologue nous incite à lui demander si cela peut se réaliser sans l'indépendance du Québec?

"C'est une question à laquelle personne ne peut répondre. C'est une question que les Québécois doivent résoudre eux-mêmes. Quelle forme politique ou économique va prendre le Québec de demain? Bien malin serait celui qui pourrait le prédire. Les formules sont multiples: autonomie complète ou mitigée, intégration dans un marché économique, liberté sociale et politique mais dépendance économique, etc. Cela ne regarde que les Québécois. Tout ce que je peux dire, c'est que la société québécoise est en transformation constante en ce moment et qu'on y trouve des signes certains d'originalité... des traits qui n'ont rien de commun avec le modèle anglo-saxon, ni le modèle français, ni le modèle américain. Un Québec original et passionnant pour un chercheur."

Un pays à créer

Dumazedier a connu de très près plusieurs de nos chansonniers, poètes, écrivains, cinéastes, parce qu'il a travaillé à la rédaction d'une étude, en collaboration avec Marc Laplante, sur "le développement des arts dans la société québécoise. Cette étude a été publiée en partie dans le mémoire de la commission Rioux.

"Un pays à créer, c'est bien ce qu'on comprend vos poètes, chansonniers, artistes... des gens comme Charlebois, Vigneault, Leyrac, Ferland sans compter Yvon Deschamps." Le sociologue vient de découvrir Yvon Deschamps, au hasard d'une revue. Il en parle avec chaleur:

"Deschamps a saisi à travers une langue originale qui n'est pas du "joual" une situation également originale qui est à la fois spécifique du Québec, mais aussi de portée universelle. Il décrit l'état de naïveté dans lequel se trouve un être qui croit tout ce que les mass media lui ont vendu. Il exprime d'une manière convaincante, avec un humour extrêmement fin, un état d'aliénation très profond où la personne n'a plus d'esprit critique et devient un objet de manipulation pour les mass media. Voyez le monologue sur son patron — "mon boss" — comme il dit. C'est un thème qui tout en étant québécois est au coeur d'une société post-industrielle naissante. L'humour de Deschamps est aussi profondément triste, mais porteur de promesses... comme la société québécoise naissante!"

Une société que Dumazedier continuera d'étudier puisqu'il sera de retour au Québec dans quelques mois.

(1) Academic Revolution de Christopher Jencks.
(2) L'an 2000 de Herman Kahn et Anthony Wiener, éditions Laffont en 1968.
(3) Enquête de H. Johnstone "Volunteers for learning", Chicago (Aldine) 1968.
(4) Enquête de G.A. Steiner "The people look at television", New York (Knors, 1963).

création
l'éducation
Le Devoir

- une éducation permanente à inventer
- une démocratie culturelle à instaurer
- un pays à créer

achetez lisez
marabout

A PRIX POPULAIRE - EN VENTE PARTOUT
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
ed. Marabout Kanan: 226 est, Christophe Colomb - Québec P.Q.

La critique

On lira ci-dessous un petit bilan critique des nouveautés parues sur le marché français. Nous retenons pour chaque livre nommé l'extrait d'un commentaire particulièrement révélateur.

FOI DE FOL, roman, par Bernard Teysseire, Gallimard, 405 pages. "...oui, il y a quelque chose de gargantuesque dans cette somme, d'une forme aussi insolite que puissante. L'écrivain tente de mener "trois discours de front" où se marient, sur une même partition orchestrale, "la durée d'une vie" et "l'histoire d'une culture", perçues à travers "le temps d'un livre". — Matthieu Galey, L'Express.

L'ARMÉE ROUGE ASSASSINÉE, histoire, par Alexandre Nekritch, Grasset, 314 pages. "En s'interrogeant sur des hécatombes inutiles, l'historien Nekritch a dressé un inventaire impitoyable des contradictions issues du culte de la personnalité. Son livre reste d'ailleurs un best-seller au marché noir du livre de Moscou." — Frédéric de To-warnecki, L'Express.

UNE PETITE VILLE EN ALLEMAGNE, roman policier, par John Le Carré, Robert Laffont, 440 pages. "Un livre de Karl Jaspers avait déjà, dans la même vision, poussé au noir ce qu'il peut y avoir de gris outre-Rhin. Ses outrances avaient fait sourire. Un simple roman d'espionnage, plus convaincant que les belles analyses du philosophe, fait soudain froid dans le dos." — P.-J. Franceschini, Le Monde.

LES CONFESSIONS DE NAT TURNER, roman, par William Styron, Gallimard, 421 pages, traduction de M.-E. Coindreau. "Quelles que soient les réserves psychologiques, historiques, sociologiques, que l'on puisse faire sur l'interprétation que Styron donne de Nat Turner, il est certain qu'il a réussi à capter la voix de la culture américaine et, ce qui est encore plus difficile, à l'exprimer. C'est une réussite rare. C'est ce qui explique, en partie, le succès commercial d'un roman dont la valeur "littéraire" est contestable." — Pierre Dommergues, Le Monde.

LES CHIMÈRES, roman, par Pierre Gascar, Gallimard. "Un beau livre, moins étrange qu'il n'y paraît, familier de l'essentiel, tourné vers les vertiges féconds du rêve, qui nous rappelle à point nommé qu'une œuvre dense, importante, est en train de s'épanouir grâce à Pierre Gascar, à l'écart du tumulte des modes et dans une bien-faisante inattention." — François Nourissier, Les Nouvelles littéraires.

ÉDITEURS, AUTEURS...

POUR L'IMPRESSION DE VOS LIVRES, CONSULTEZ

PAYETTE & PAYETTE INC.

IMPRIMEURS DEPUIS PLUS DE 50 ANS.

MONTREAL: Suite M.15 Mezzanine, Hôtel Sheraton
Mont-Royal, Tél.: 849-3326

BUREAU-CHEF ET ATELIER: Saint-Jean Qué.
Tél.: Ligne directe Montréal: 658-5465

L'OEIL SUR LES LIVRES

"L'Aventure d'un pauvre chrétien" Silone, un utopiste contre le pouvoir

par André Major

Ignazio Silone est un utopiste, un objecteur de conscience, un contestataire. Sa vie et son œuvre témoignent d'un refus obstiné du pouvoir, de l'illusion du pouvoir, et d'une foi à la primauté de l'esprit. Ayant rompu avec l'Eglise, puis avec le Parti communiste, il n'a pas fini de croire à l'avenir de l'homme. Seulement, pour lui, l'homme ne cesse jamais d'être la victime de l'appareil, de l'institution, de la Loi.

Dans les explications qui précèdent "L'Aventure d'un pauvre chrétien" (1), il écrit: "Or il est évident que ce qui m'intéresse dans l'engrenage du monde, c'est un certain type d'homme, un certain type de chrétien; et je ne saurais rien écrire d'autre". Cela éclaire le sens de sa pensée. S'il fut socialiste — il l'est toujours mais hors de tout parti —, c'est que l'humanisme socialiste lui paraît lié à "un christianisme démythifié, réduit à sa substance morale".

Il l'est, en effet, dans la mesure où il dénature des principes, corrompt un idéal, et asservit ceux qu'il prétend libérer. Ambroise remarque que l'attitude de Silone est marquée par l'époque qu'il a vécue, que les jeunes trouvent une solution à sa problématique en disant, par exemple, que l'Eglise c'est eux. Les jeunes révolutionnaires adoptent la même attitude en agissant hors du Parti. Ils représentent la révolution autant sinon plus que les fonctionnaires du Parti.

Toute la pièce de Silone, qui recrée le drame du pape Cé-



lestin V, est l'illustration d'une "objection de la conscience contre la morale du pouvoir", de "l'attente d'un événement destructeur", de "l'utopie millénaire, chrétienne ou socialiste — ou tout ensemble chrétienne et socialiste — d'un oecuménisme sans Eglise ni Etat, humble, égalitaire, finalement fraternel", écrit le

critique italien Guido Piovene. N'étant pas un écrivain d'imagination, Silone ne fait aucune recherche stylistique ou formelle. Il situe ses œuvres dans les Abruzzes, son pays natal. Il rappelle d'ailleurs que c'est dans ces montagnes que vécurent les "fratelles", les petits frères détachés du tronc des Francis-

cains conventuels. Pour lui, l'Italie du Sud est la terre d'élection de l'Utopie et le mythe du Royaume n'y a pas disparu. Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il croit à l'incarnation immédiate de la parole évangélique. D'où sa méfiance à l'endroit des institutions cléricales qui retardent cet événement, qui le compromettent même, comme c'est d'ailleurs le cas de la justice sociale toujours corrompue par la prise du pouvoir. Silone croit que l'utopie n'est pas morte parce qu'elle correspond à un besoin profondément enraciné chez l'homme. Elle est une "espérance toujours déçue, mais qui n'en est pas moins tenace".

"L'Aventure d'un pauvre chrétien" est donc le drame d'un utopiste, d'un pauvre frère, frère Pierre Angelier qui devient, pour son malheur, le pape Célestin V. Tout commence à Sulmona, village où les "petits frères" ont des complices, Matthieu le tisserand et sa fille Conception. Et ces complices s'indignent de ce qu'on persécute les "fratelles" pour des motifs qui n'ont trait qu'à la conscience. Après vingt-sept mois de consultation, le Conclave de Pérouse élit Pierre de Morron pape. L'ermite est tenté par le pouvoir parce qu'il croit que son règne corrigera les injustices dont sont victimes ses frères. Il croit de son devoir de prendre la tête de la chrétienté et de la réformer dans le sens qui est le sien. Mais à Naples, où il vit, l'exercice du pouvoir lui paraît difficile, coincé qu'il est dans l'engrenage politico-religieux si puissant en Italie. Il a beau vouloir demeurer lui-même, agir selon son cœur, les obligations, les relations avec les autorités civiles, les tâches quotidiennes l'éloignent de sa vérité, de l'Evangile, de ses frères. Il se retrouve seul et triste. Il

remet sa démission, et Benoît Caetani devient Boniface VIII. Le pauvre Frère Pierre doit fuir, vivre dans le maquis, parmi les siens, pour échapper aux persécutions. On emprisonne ses amis. Arrêté, Pierre du Morron, vieilli, refuse de répudier la prétendue hérésie qu'il a répandue, de condamner ses frères. Incapable d'en venir à bout, Boniface VIII l'enferme en 1296, dans une forteresse voisine de Fulmine. Il y mourut à quatre-vingt-un ans. On a cru qu'il avait été assassiné, mais rien ne le prouve. Tout ce qu'on sait, c'est que Pierre Célestin du Morron a été canonisé en 1313 par le pape Clément V, en Avignon. C'était la première fois, dans l'histoire de l'Eglise, qu'un pape abdiquait après trois mois de règne.

Mais ce qu'il faut surtout retenir, c'est que Silone, à travers ce récit dialogué, ce drame religieux, condamne

toute forme de pouvoir, toute forme d'institutionnalisation, et cela au nom même des valeurs que le pouvoir serait appelé à consacrer, au nom d'une rébellion qui vise à protéger l'esprit de la croyance contre la lettre de la Loi. La morale de Silone s'applique donc autant au pouvoir politique qu'au pouvoir religieux. Elle a au moins un grand mérite, qui est de nous rappeler qu'il faut constamment veiller à sauvegarder l'essentiel, cela dût-il nous coûter très cher, à commencer par le confort moral. L'aventure d'un pauvre chrétien est aussi celle de bien des hommes de notre temps, déchirés par leurs contradictions et incapables de choisir le pouvoir ou l'utopie sans douleur.

(1) L'AVENTURE D'UN PAUVRE CHRÉTIEN, théâtre, par Ignazio Silone, traduit de l'italien, chez Calmann-Lévy, 299 pages, 1968.

ÉDITIONS DE L'ARC

MANUEL D'ASTROLOGIE

par
Werner H. Hirsig

Méthode permettant à chacun d'établir son thème de naissance pour l'étude du caractère et du destin.



\$5.00 - 305 pages

En Vente chez tous les libraires

ou chez l'éditeur

1335 CHARLES-HUOT

SILLERY

Les poches

Parmi les nombreux livres de poche qui paraissent chaque semaine, nous retenons ici les meilleurs titres parus, dans des disciplines différentes.

Contestation

SUR MARCUSE, par Jean-Michel Palmier. Collection 10/18. No 420. 185 pages. Inédit.

Marcuse, on n'a pas besoin de le présenter. Tout le monde a lu, relu, médité L'homme unidimensionnel. Une certaine jeunesse dans le vent (de la contestation, il va sans dire) ne jure plus que par lui. De là à penser que les thèses défendues par le philosophe germano-américain ont été réellement comprises, il n'y a qu'un pas à faire qu'on se hasarderait pourtant à franchir. C'est que Marcuse, malgré son succès, reste un auteur difficile. On ne saurait donc trop recommander la lecture du court essai de M. Palmier, qui a le mérite d'être non seulement la première étude d'ensemble sur Marcuse, mais aussi une excellente introduction à son œuvre. En utilisant le moins qu'il se pouvait faire le jargon philosophique, M. Palmier, auteur d'une remarquable thèse sur Heidegger, nous fait entrer successivement dans chacun des ouvrages du philosophe. Ceci lui permet, en particulier, de montrer l'importance de Le Marxisme Soviétique (Gallimard, Idées, No 35) resté en général méconnu. D'autre part, sa patiente lecture des deux principaux ouvrages de Marcuse, lèvera bien des ambiguïtés. Ainsi, tous ceux qui auront été rebutés par la lourde "syntaxe tautologique" du philosophe trouveront dans le livre de M. Palmier un précieux guide.

Domaine Américain

PYLONE, de William Faulkner. Le Livre de Poche, No 2469, 382 pages. Réédition.

Pylone, paru en 1935, est sans nul doute un roman mineur dans l'œuvre de Faulkner. La scène se déroule, comme dans Moustiques, à la Nouvelle-Orléans, et on y retrouve certains thèmes autobiographiques, comme celui de l'aviation et celui du journalisme. N'empêche. C'est un roman qui supporte mal la comparaison, et qu'on ne lira pas sans lassitude.

L'ÂGE D'OR DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE, par Van Wyck Brooks. Tome I: 1812-1840. Seghers, Vent d'Ouest, No 29, 351 pages. Traduction française inédite.

Ce récit, dont on pourra lire aujourd'hui la première partie qui couvre la période 1812-1840, a valu à son auteur le prix Pulitzer et le National Book Award. L'âge d'or de la Nouvelle-Angleterre, c'est les trois premiers quarts du XIXe siècle, période fascinante qui connut une incomparable floraison d'écrivains, de peintres, de philosophes. Dans ce premier volume on lira en particulier les admirables chapitres sur Hawthorne et Emerson. La deuxième partie portera sur la période 1840-1860, et paraîtra prochainement dans la même collection.

Jean-Pierre TADROS

Librairie Académique Centre-Ville Inc.

Éditions Sociales Françaises

Séminaire de Roger Mucchielli,	
L'interview de groupe	\$5.65
La conduite des réunions	5.15
L'entretien de face à face dans la relation d'aide	4.65
La dynamique des groupes	6.15
Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale	4.65
La méthode des cas	5.65
Mucchielli, Psychologie pratique des élèves de 7 à 12 ans	6.65
" La personnalité de l'enfant	4.15
Dictionnaire d'orientation professionnelle et de reclassement des handicapés physiques	3.85
Origlia et Ouillon, L'adolescent	3.60
Jaulin-Mannoni, Rééducation pratique du calcul	7.65
" La rééducation du raisonnement mathématique	6.30
Lefebvre, Méthode d'observation psycho-pédagogique	5.15
" Le maître observateur et acteur	3.60
" Scolarité et éducation des poliomyéliquiens ou accidentés	11.50
Le Boulch, L'éducation par le mouvement	7.75
Le Moal, Étude sur la prostitution des mineurs	5.95
Gauquelin, L'épanouissement de la personnalité dans la famille et la société modernes	3.35
Ferré, Écoliers, parents et maîtres dans la société scolaire	2.85
Donatien, Initiation de l'enfant sourd au langage	4.65
Rethaut, Le contact émotionnel, base de l'éducation du mongolien et de l'anormal	2.60
" Méthode concrète et relationnelle dans l'éducation du mongolien et de l'anormal	4.00
Charpentier, L'épanouissement de l'enfant sourd en scolarité normale	4.65
Carlevaro et Ouillon, Les troubles de la vue chez l'écolier	5.15
Bourcier, La nouvelle éducation morale	4.90
Mucchielli et Bourcier, La dyslexie maladie du siècle	5.65
Bourcier, Traitement de la dyslexie	9.00

1181, rue Saint-Alexandre
(Édifice du Collège Sainte-Marie)
Montréal 111.

Tél.: 861-6321

EN LIBRAIRIE EN MÊME TEMPS QU'À LA SCÈNE

THÉÂTRE
CANADIEN

NO: 8

DÉJÀ PARUS DANS LA MÊME COLLECTION

GRATIN GÉLINAS
HIER LES ENFANTS D'ANSAIENT
YVES THÉRIAULT:
LE MARCHEUR

LES TRAITANTS

de GUY DUFRESNE

LES ÉDITIONS LEMÉAC INC.

371 OUEST, RUE LAURIER - MONTRÉAL — 273-2841

CONSEIL DE CLAUDIA LAMARCHE

"SOYEZ TOUJOURS BELLE, JEUNE ET EN FORME" (\$2.95)

POUR ALLER VOIR

"LES TRAITANTS"

EN VENTE
IMMÉDIATEMENT
dans toutes
les librairies

\$2.00

MARCEL DUBÉ

ZONE - BILAN - LES BEAUX DIMANCHES
PAUVRE AMOUR - LE TEMPS DES LILAS

L'OEIL SUR LES LIVRES

Vers une "nouvelle sensibilité"?

Quand la poésie veut se suicider

par Jean-Guy Pilon

La plupart du temps, si je choisis de commenter un recueil dans cette chronique, c'est que je tiens à mettre en valeur un ou plusieurs traits qui m'apparaissent valables. Quant aux faiblesses des livres eux-mêmes, il appartient surtout aux auteurs de les découvrir, suite à certaines réserves formulées par l'un ou l'autre des chroniqueurs de poésie, dans ce journal ou ailleurs. Ceci dit, il est très difficile d'indiquer des voies à un poète jeune ou moins jeune. L'aventure poétique est tellement totale et solitaire qu'il devient presque indécent de donner des conseils.

Et d'abord de quel droit le ferait-on?

Mais enfin, il y a le jugement personnel que l'on peut porter sur un livre. Un jugement hélas! difficile la plupart du temps, et qui — je suis le premier à le reconnaître — n'est pas essentiellement meilleur qu'un autre. En poésie, le chroniqueur se doit d'être humble et discret, sans plus.

Tous ces mots ne sont là que pour dire que je réagis fort mal aux recueils de Nicole Brossard "L'Echo bouge beau" et de Denis Vanier

"Pornographic delicatessen", les deux parus aux Editions de l'Estrel.

Nicole Brossard

La recherche est essentielle en poésie, et Nicole Brossard ne s'en prive guère. Dans son entreprise difficile qui consiste à chercher un nouveau moyen d'expression avec les mots de chaque jour, elle se trouve à réduire la poésie non pas seulement à une sonorité qui pourrait valoir pour elle-même mais surtout à une pure abstraction. Je n'avais pas eu ce sentiment en lisant ses poèmes dans *La Barre du Jour*, il y a quelques semaines. La volonté sérieuse et rigide de recherche verbale m'avait alors beaucoup frappé et m'avait semblé digne d'attention.

Mais en lisant maintenant son recueil "L'Echo bouge beau" je me demande si la recherche pour la recherche a vraiment sa place en poésie et si tout cela ne devrait pas être un préalable. J'en arrive à m'interroger très sérieusement sur la nécessité profonde d'un poème comme celui-ci:

"la fébrile je la vibre et demeure"



en la secrète aurore nue au passage de toi racine d'ici de dure longtemps la présence l'oeil facette l'unique voie à périples fusionnés dans l'interrogation plaine et mur aussi je nous déplaie ventre fou lame la fougueuse arrogance devant le miroir clos sous l'image et l'entour nous refluxe sur nous flux naissant d'ou mortel".

En quelques lignes imprimées en dernière couverture Nicole Brossard commente ainsi sa poésie:

"Eclairage nocturne, L'écho bouge beau est un recueil compromis: la parole s'y prononce contradictoirement — parole avouée, désavouée. Entre la poésie et l'écriture, l'écho se survit, il ne m'assimile plus. J'ai voulu dire quelque chose et je l'ai dit. Aujourd'hui je ne poétise plus, neutre ce qui est dit neutre ce qui emprunte tant car de moi rien sinon l'objet peint hasardé j'attends que l'écriture permette."

Je me désolidarise de ce qui concerne la profondeur, la recherche de moi-même et l'échec que l'on imagine. J'opère désormais sur le hasard (contrôlé certes), celui que ce fameux coup de dés n'a jamais aboli. Le poète se consume devant la glace. Ainsi."

ACHÈTE LIVRES

Fonds de Bibliothèque, Collection et Périodiques.

Librairie Ancienne

Camille Lavallee, 7480-Deuxième Ave., Montréal 453. Tél.: 728-9023

pas numéroté) me semble être lui aussi un joyeux garçon qui doit bien avoir un sens extraordinaire de l'humour; il publie en effet le titre en couverture 4 et les préfaces à la fin, là où elles porteraient normalement le nom de postfaces. Cet éditeur se préoccupe peu de savoir que le papier coûte cher et que pour les confidences de M. Straram, la compagnie Eddy fabrique un autre papier tout indigne.

La deuxième préface, de M. Claude Gauvreau, celle-là, est consacrée au recueil en question. M. Gauvreau écrit:

"En lisant Denis, j'ai la sensation d'être mis en face de paysages vivants du monde intérieur... paysages tragiques, fous d'émotion, hurlant de soif. La rare délicatesse modèle chaque objet, injecte de jus précieux chaque association de termes au contenu supralogique. Denis s'écroule aux syllabes et c'est un sang de prince qui ruisselle de chaque mise à mort de son cœur. Il semble que ce soit sans retour que le poète ait opté pour l'exaspération multiforme des sens. Denis scintille dans la nuit de l'utilitaire comme une mouche à feu géante, une mouche à feu qui aurait pris feu."

Quant aux poèmes eux-mêmes, je ne me sens vraiment pas en mesure d'en dire quoi que ce soit. Cela m'est étranger. Je voudrais cependant en citer un exemple. C'est un poème réparti sur quatre pages qui s'intitule tout simplement "112 mimosés d'albates".

"Expérimentaux ce fut d'un suc hallucinogène qu'existeraient les hoccuements du mou adossé au divin je baise les voiles radieuses naseaux d'ormes ou s'hypnotisent les vivants secoués"



Connaissez-vous les chansonniers? Oui? Tant mieux. Non? Alors vous pourrez lire un nouveau livre, publié aux Editions de l'Homme. Sous le titre "Blow-Up" vous y trouverez un peu, et beaucoup, sur la plupart des grands noms de la chanson québécoise dont, bien entendu, Dor, Ferland, Leclerc, Léveillé, Reno, Louvain, Forestier, Lalonde, Lautrec, etc...

LE JARDIN DES LETTRES

Solange Chaput-Rolland publie au Cercle du Livre de France le deuxième livre de la série Regards qu'elle a entreprise l'année dernière. Ce livre s'intitule "Une ou deux sociétés justes".

Réédition-Québec a réédité, bien sûr, "Le chercheur de trésors", de Philippe Aubert de Gaspé dans une collection de poche.

Aux Editions Refermez avant d'allumer, paraît un premier cahier intitulé "Delirium très mince" avec des textes de Serge Gagnon, de Jacques Brûlé, d'Eugénio, et des dessins de Francine.

Holt, Rinehart et Winston, qui publie en collaboration avec le Centre d'essai des auteurs dramatiques "Théâtre vivant", vient de lancer le numéro 7 de sa collection, une pièce de Roger Dumas, "Les comédiens".

Le tome 3 de "L'introduction à la sociologie générale", de Guy Rocher, paraît ces jours-ci aux Editions HMH, dans la collection Regards sur la réalité sociale.

Mercredi prochain, à 17 heures, les Editions du Jour lancent un recueil de poèmes de Pierre Châtillon, "Soleil de bivouac", dans la collection les Poètes du Jour. Jeudi prochain, à 19 heures, le Centre Educatif et Culturel lance une étude de Guido Rousseau sur "Jean-Charles Harvey et son œuvre romanesque", sous la présidence d'honneur de l'Hon. Jean-Noël Tremblay, qui sera représenté par M. Pierre de Grandpré.

Les Lettres québécoises dans le monde

Bessette critique

Dans "les Nouvelles littéraires" de la semaine dernière, paraissait un compte-rendu sur l'ouvrage critique de Gérard Bessette, "Une littérature en ébullition", d'ailleurs épuisé et que l'éditeur compte rééditer bientôt.

C'est de la littérature du Canada français qu'il s'agit. Le fait est que, depuis quelques lustres, celle-ci est singulièrement active, dans le domaine poétique surtout. Sur la foi de son titre, nous attendions de M. Bessette l'ample sinon complète analyse d'un phénomène littéraire, linguistique et national dont, chaque mois, les livraisons de la revue québécoise *Liberté* nous apportent des témoignages fragmentaires mais hautement probants. Il ne nous donne que quelques études, minutieuses et solides il est vrai, mais qui ne nous apprennent pas grand-chose, sur quelques écrivains de son pays.

La première examine un aspect particulier — la "dislocation" — de la poésie d'Anne Hébert qui est assurément — mais il eût fallu nous le dire et pour-quoi — l'un des meilleurs poètes de langue française d'aujourd'hui. La seconde accorde infiniment trop d'importance à un néo-symboliste fort creux, Emile Nelligan. Les autres sont consacrées à des romanciers d'inégale carrure: Claude-Henri Grignon, Yves Thériault et Gabrielle Roy, qui, si intéressante soient-ils, sont assurément moins représentatifs qu'un Jacques Godbout ou une Marie-Claire Blais, par exemple, de la littérature "en ébullition" du Canada d'aujourd'hui. — (Editions du Jour, Montréal.)

J. R.

les best-sellers marabout en vente partout



TOUTES LES CONNAISSANCES A LA PORTEE DE TOUS



SERIE DU TOUT SAVOIR • A PRIX MODIQUES



gratuitement

sur simple demande à l'adresse ci-dessous, vous recevrez tous les deux mois le Magazine Marabout illustré en couleurs.

Marabout Kanan Limitée-226 St. Ch. Colomb-Québec P.Q.

HMH

1029, Beaver Hall, Montréal, 871-1350

VIENT DE PARAÎTRE

DÉJÀ PARUS

Le Tome 3

Le Tome 1

Le Tome 2

SOCIOLOGIE GÉNÉRALE

par

GUY ROCHER

Tome 3 - 248 pages - \$3.00 / Tomes 1 et 2 - \$3.00 ch.

Appel aux artistes du Québec

la maison des arts, la sauvegarde prépare au cours des mois prochains son calendrier d'expositions pour 1970.

À cette fin, nous lançons un appel aux artistes du Québec d'abord et aussi aux personnalités du monde artistique québécois: les directeurs ou membres des musées ou des associations culturelles, les professeurs des écoles d'art, les critiques d'art, les collectionneurs, les directeurs de galeries commerciales et le public amateur; les uns peuvent communiquer directement avec nous et les autres peuvent nous référer les candidats qu'ils jugeront éligibles.

Tous les arts visuels sont acceptés: peinture, dessin, estampes, aquarelle, sculpture, tapisserie, photographie ou autres disciplines connexes.

Les intéressés peuvent communiquer avec le directeur artistique, 160 est, rue Notre-Dame, Montréal 127, Qué. tél. 861-2658.



VIENT DE PARAÎTRE...

PAUL VI

ET LA

SEXUALITÉ

par le Docteur SERGE MONGEAU, M.D., M.A.

• Une réponse à l'encyclique HUMANAE VITAE • Ce document pontifical est-il une erreur monumentale?

En vente partout à \$2.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, rue de Lagouchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

... AUX ÉDITIONS DU JOUR



VIENT DE PARAÎTRE AINSI

EDITIONS DU

JOUR..

Dirigées par Jacques Hébert

1411 ST DENIS, MONTRÉAL

V. 9 2229



La veine humoristique de Schoenberg

SCHOENBERG — VOLUME 8: "Von Heute auf Morgen Op. 32" (D'un jour à l'autre), avec le soprano Erika Schmidt, le baryton Derrik Olsen, le ténor Herbert Schachtschneider, le soprano Heather Harper et le Royal Philharmonic Orchestra; "De Profundis (psaume 130) Op. 50b", avec les Festival Singers de Toronto sous la direction d'Elmer Iseler; "Psaume moderne Op. 50c", avec l'Orchestre Symphonique de la CBC, les Festival Singers de Toronto et le narrateur Andrew Foldi; "Six pièces pour chœur Op. 35", avec le chœur de l'Orchestre Symphonique de Chicago dirigé par Margaret Hillis; "11 canons pour chœur", avec les Gregg Smith Singers; "Concerto pour violoncelle et orchestre", avec Laurence Lesser et l'Orchestre Symphonique de Columbia; les orchestres sont dirigés par Robert Craft; M2S-780 COLUMBIA.

Voici le huitième album d'une intégrale de l'œuvre de Schoenberg entreprise par Robert Craft qu'on reconnaît comme étant l'un des plus grands interprètes de la musique du maître viennois. A l'exception des deux psaumes, il rassemble des ouvrages dont le climat général atteste d'un certain débordement humoristique. Ce qui est assez peu courant chez Schoenberg.

Jamais enregistré jusqu'ici et, de fait, peu ou point connu, l'opéra bouffe "Von Heute auf Morgen" (1928) est l'œuvre majeure de cette édition phonographique et dure environ une heure; il est inspiré d'un excellent livret signé Max Blonda, pseudonyme de Gertrude Schoenberg, la deuxième femme du compositeur. Breviement, disons qu'il s'agit d'une scène conjugale de jalousie et de réconciliation dans le cadre du "modern style" des années '20, mais sans que ce cadre arrive à supplanter la substance même de l'histoire et de la psychologie subtile des protagonistes. On y raille la mode, le crédit... les servitudes devant lesquelles s'inclinent les néo-dandys. C'est pourquoi l'opéra échappe totalement au vent du modernisme de l'époque qui l'a vu naître, et qu'il lui échappe non seulement du point de vue littéraire mais aussi, et surtout, du point de vue musical — ce qui est d'impor-

tance capitale. La trame raffinée du contrepoint orchestral dépeint admirablement bien les états d'âme (craintes, angoisses, accès de colère ou de tendresse) des caractères qui chantent avec fougue et passion: leur arioso est d'un style ample, généreux, mélodieux; le point culminant de la partition me semble être le quatuor final. Il est interprété par nos deux héros en compagnie de leurs amis de passage, ceux-là mêmes qui ont failli provoquer le drame. Sous la direction de Robert Craft qui obéit à la lettre aux lois de construction permanentes de Schoenberg, l'orchestre est un modèle de discrétion et de clarté; réunissant, entre autres, des saxophones, un banjo, un piano et des instruments de percussion, c'est — comme le note Craft lui-même — une des partitions les plus riches de l'auteur.

Les deux psaumes (1950), les toutes dernières pages écrites par Schoenberg, n'ont jamais été terminés et nous sont présentés dans leur version incomplète pour ne pas trahir le compositeur. On s'étonnera plus particulièrement de la gravité presque macabre du Psaume moderne. Carrément tonals, les onze canons pour chœur ont été sélectionnés parmi une cinquantaine composés par Schoenberg au cours de sa vie; ils avaient pour but de souligner une occasion spéciale ou encore une personnalité attachante — par exemple, Rodzinsky, Carl Engel, Coethe, l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam... Les six pièces pour chœur d'hommes (1929-30) sont plus connues et jouissent de bonnes exécutions.

Dédié à Pablo Casals, le Concerto pour violoncelle et orchestre (1932) est une adaptation "libre" d'un concerto pour clavier, composé en 1746 par G. M. Monn. L'œuvre en trois mouvements est brève et d'une fraîcheur irrésistible. Réputée comme étant très difficile à exécuter, elle révèle un soliste qui semble la vaincre avec le sourire: son phrasé est actif, intelligent et très soigné.

Voilà qui constitue un bilan fort positif, si l'on excepte une prise de son un peu terne dans les pages pour chœur. C'est redécouvrir Schoenberg sous un éclairage peu habituel et extrêmement séduisant.

d'une rutilance opportune et la sonorité du piano reproduite avec toute la rondeur souhaitée. Le seul reproche qu'on pourrait lui adresser est de traduire la cadence avec un peu trop de précipitation. La direction de Klemperer est majestueuse sans être cérémoniale.

Peu souvent gravée, la Sérénade est jouée avec précision et homogénéité mais la passion des instrumentistes n'est pas très évidente. Serait-ce la routine?

Nouvelles

● Pour commémorer le centenaire de la mort de Berlioz, Colin Davis a entrepris d'enregistrer les œuvres majeures du compositeur au pupitre de l'Orchestre Symphonique de Londres. "Roméo et Juliette" est en voie de parution et rassemble Patricia Kern, John Shirley-Quirk, le chœur John Alldis et celui de l'Orchestre Symphonique de Londres (sur Philips). Soulignons enfin que c'est précisément aujourd'hui le centième anniversaire de la mort de Berlioz.

● Lu dans le Nouvel Observateur sous la signature de Maurice Fleuret: "Alors que l'industrie française produisait en 1960 27 millions de disques, elle dépasse aujourd'hui les 50 millions, mais elle demeure au quatrième rang européen après l'Union soviétique, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale. Sur les 6,452 gravures différentes étudiées en 1968, 2,021 seulement concernent la musique dite 'classique' et elles ne représentent que 20% du chiffre des ventes. C'est que, frappé de la taxe de luxe, au même titre que les foulards, les parfums et les bijoux, le disque français reste l'un des plus chers au monde. Les pouvoirs publics s'obstinent à ne pas le considérer comme matériau culturel".

● Au pupitre du New Philharmonia Orchestra, Pierre Boulez vient tout juste d'enregistrer son "Livre pour cordes" et "Nocturnes" de Debussy. Écrit en 1948-49 pour quatuor à cordes, le "Livre pour cordes" a été remanié et transcrit pour orchestre à cordes tout dernièrement. A surveiller.

● Pour les amateurs d'opéra, soulignons que de nombreux enregistrements doivent paraître au cours des prochains mois: "Tannhäuser" de Wagner avec Birgit Nilson et Wolfgang Windgassen (Deutsche Grammophon), "Salomé" de R. Strauss avec Montserrat Caballé (Rca Victor), "Le chevalier à la rose" de R. Strauss avec Régine Crespin (London), "L'enlèvement au sérail" de Mozart — en anglais — sous la direction de Yehudi Menuhin (Angel), "Roméo et Juliette" de Gounod avec Franco Corelli et Mirella Freni (Angel) et "Otello" de Verdi sous la direction de Barbirolli (Angel).

Jacques Thériault

Nouveautés Pop

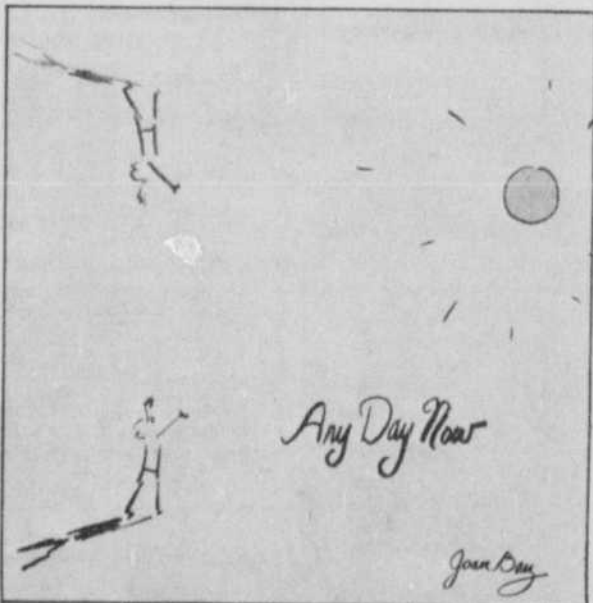
Un (je ne savais pas en avoir tant) lecteur, jeune mais philosophe, m'écrit pour me rappeler à l'ordre. Lettre contestataire, charmante que j'ai lue avec attention, me doutant bien que le domaine du Pop allait m'attirer les foudres de ceux qui l'aiment (5 millions selon lui).

Il semble que j'ai commis quelques erreurs, ce dont je m'excuse. Quant aux jugements que je porte, sans être les siens, ils sont corollaires des miens, tenant absolument à une subjectivité que la mobilité du marché, l'efflorescence des enregistrements de toutes sortes, autorisent, je crois.

Faute de place, il n'est pas possible de publier cette lettre (à l'avenir, ô vous qui écrivez, philosophes ou non, écrivez COURT); je ne puis même citer des rectifications qui certainement s'imposent. Pardon cher étudiant! Et permettez-moi de vous dire que j'apprécie hautement vos commentaires, tout en n'étant pas d'accord avec vous. Je crois que nos méthodes d'écoute diffèrent. Je trouve certains disques tristes, d'autres affligeants... d'autres enfin déprimants, générateurs d'une sorte d'anxiété qu'il est bon de signaler pour ceux qui aiment bien, tout comme moi, savoir de quel foin ils mangent avant de le goûter.

Bien entendu, toute méthode d'écoute est bonne et tout dépend du monde où l'on s'agit. Ce que je souhaite, pour clore, c'est que tout un chacun oublie l'esprit de sérieux si préjudiciable. Laissons cela à Jacques Thériault, le pauvre, condamné à parler de la musique légère, un peu plus haut.

A bientôt.



En attendant d'autres débats, penchons-nous sur les chanteurs-interprètes, d'eux-mêmes et des autres.

Ainsi cette semaine, sans trop de retard (espérons-le), nous avons écouté, tout simplement assis sur une chaise, Joan Baez chanter, autant que faire se peut, des chansons de Bob Dylan.

La pochette est (encore) double. Elle s'appelle "Any Day Now". On la trouve sous étiquette "Vanguard".

On connaît la voix de la chanteuse. Certain temps ne chanta-t-elle pas des vocalises de Villa-Lobos, voulant sans doute par là nous persuader de l'étendue de son registre vocal.

C'est précisément cette voix, non point laide d'ailleurs, mais inadéquate, que nous fait regretter le temps passé à cet enregistrement, lequel n'amènera pas un fleuron de plus à la tête de Dylan, sans Baez et depuis longtemps couronnée de diamants.

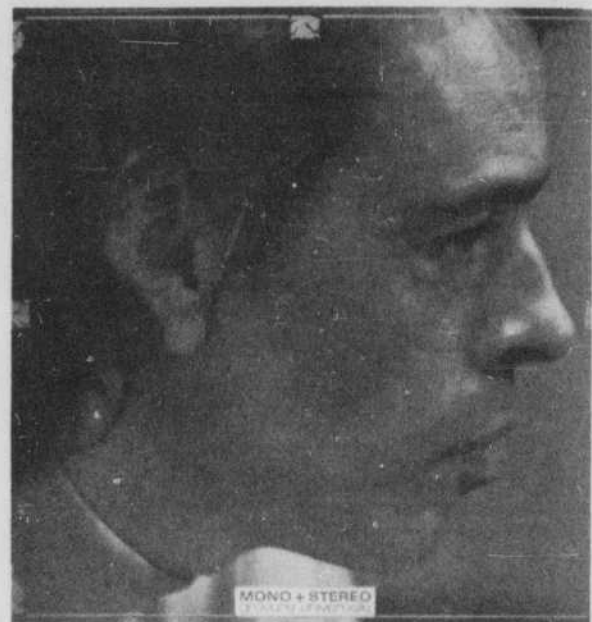
Admettons qu'une telle gageure est dangereuse. Outre les paroles, souvent si belles, la présence de Dylan tient aussi, et peut-être surtout, à ce hululement qu'est sa voix, à son harmonica, à ce MONDE enfin qu'il suscite, à cette AURA qui l'entoure, à cette poésie inimitable qu'il crée.

Alors, ne nous étonnons plus de cet échec de l'esprit.

Prenons pour exemple, ce chef-d'œuvre de la chanson moderne qu'est "Sad-Eyed Lady of the Lowlands", cantique des cantiques pop s'il en est. Joan Baez en fait une sorte de vocalise appuyée, tout comme Villa-Lobos, où la musique dépasse tellement l'objet que la chanson disparaît.

Chose certaine, elle accentue le "more natural environment" de Dylan au point d'en faire presque un "Country Singer". Il en sera peut-être content.

Pour ceux qui croient encore que le choix fait par Baez est d'importance, voici donc les titres que l'on trouvera sur ce disque: Love Minus Zero, North Country Blues, You Ain't Goin' Nowhere, Drifter's Escape, I pity the Poor Emigrant, Tears of Rage, Sad-Eyed Lady of the Lowlands, Love is Just a Four-Letter Word, I Dreamed I Saw St. Augustine, The Walls of Redwing, Dean Landlord, One Too Many Mornings, I Shall Be Released, Boots of Spanish Leather, Walkin' Down the Line, Restless Farewell.



Nous revenons maintenant en France. Jacques Brel vient d'y lancer un nouveau disque (Barclay 80039). Il nous arrive au trot.

Brel a ses fans. Je me demande à quoi ils pensent. Je me demande surtout ce qu'ils penseront après avoir écouté ce disque.

Il contient neuf chansons dont pas une ne passera à la postérité. On y trouve des sous-marques comme "L'Ostendaise" et "La Bière", des morosités comme "Je suis un soir d'été", des ignominies comme "Un enfant".

Ce qui frappe, outre la pauvreté musicale (nous y sommes habitués dans les disques français), c'est l'épouvantable tristesse du monde de Jacques Brel; il devrait vraiment faire un effort pour s'en remettre.

Sa voix, ses paroles sont le pic de la complaisance souffrante. On croirait parfois entendre une sorte de Piaf mâle se tordre sans cadence sur la scène des misères humaines. A ce jeu, il bat même Aznavour, pourtant maître en la matière.

J'ai quand même relevé, pour mon seul plaisir, quelques phrases particulièrement riches de sens. Il prononce non pas "chrysanthème" comme tout le monde mais KKKrysanthème; dans cette chanson, intitulée "J'arrive", on apprend que les amitiés sont "en partance"... charabia. Bien entendu, "L'Ostendaise pleure" et "son chagrin danse". Les enfants (chanson du même nom) "ça vous déroche un rêve"... "Ca le porte à ses lèvres"... "Ca pleure des diamants". Quant à l'écluse (chanson du même nom) "il jette un sort à ce qui chante" (que ne l'a-t-il jetté un soir sur Jacques Brel lui-même). Quant aux femmes, ce sont des "femelles maussades", les hommes des "fonctionnaires".

N'en jetons pas trop sur ce masochisme notoire. Sans être un enfant-fleur, Jacques Brel ne pourrait-il pas mettre un peu de lumière sur son monde?

Allons, allons Jacques, nous ne sommes pas si mauvais.

Columbia, d'autre part, vient de publier en album (D2S 779) les chansons de Brel que l'on chante avec grand succès à N.Y. dans une sorte de revue intitulée "Jacques Brel is Alive and Well and Living in Paris".

De cette revue, les critiques américains, dont Barnes, Mike Gross, Novick, ont dit le plus grand bien.

C'est, en fait, une sélection des meilleures chansons de Brel arrangées en américain, non sans talent. Parmi celles-ci "Les Flamandes", "Les Vieux" et, comme on s'en doute, "La Valse à mille temps" dont on veut à tout prix faire le Bolero de Ravel de la chanson populaire.

Bien entendu on aimera ce disque si on aime Jacques Brel.

Cet univers est très exactement aux antipodes du mien.

Je lui préfère encore Brahms; ce n'est pas peu dire.

Pénélope

Nouveautés classiques

CHOPIN: Sonate No. 2 en si bémol mineur Op. 35 avec la "marche funèbre" et Sonate No. 3 en si mineur. Op. 58 au piano, Van Cliburn; LSC 3053 RCA VICTOR

Véritable poème à la mort, sonate dont Karasowski a dit qu'elle était "la douleur et le tourment de toute une nation", l'opus 35 du maître polonais est une page chère aux pianistes et au public. Elle figure ici à côté de l'opus 53, dont la plus grande maturité, la plus grande clarté (surtout dans le largo), et la joie suggérée s'imposent... en contrepoint. La deuxième sonate date de 1840, la troisième de 1847. A noter toutefois: il avait écrit la Marche funèbre antérieurement, soit en 1837.

Dans le cas présent, je préfère les interprétations de Rubinstein (sur Victor également) bien que celles de Cliburn ne manquent ni de personnalité, ni de couleurs. Pour les admirateurs de Weissenberg, rappelons qu'il a enregistré la Sonate No. 3 (toujours sur Victor) au début de 1968.

SCHOENBERG: "Concerto pour piano Op. 42", "Cinq pièces pour piano Op. 23" et "Fantaisie pour violon et piano Op. 47" (violoniste: Arnold Steinhardt); avec le pianiste Peter Serkin et l'Orchestre Symphonique de Chicago sous la direction de Selji Ozawa; LSC-3050 RCA VICTOR

Peter Serkin ne fait que commencer à nous étonner: le programme qu'il offre, ici, est en tout cas assez exceptionnel. Plus vraie que celle de Glenn Gould, son interprétation du Concerto pour piano est supérieure à toutes celles qui sont actuellement disponibles — à moins que vous puissiez

trouver l'enregistrement (en mono) de Claude Helffer en compagnie de René Leibowitz sur Period.

Les deux autres œuvres jouissent également d'une excellente traduction mais je rappelle que Claude Helffer a réalisé, il y a plusieurs mois déjà, une intégrale des œuvres pour piano-solo de Schoenberg (Harmonia Mundi-30.752). Sa version de l'Op. 23 est un bijou.

PALESTRINA: Sept madrigaux interprétés par le Regensburger Domchor sous la direction de Hans Schrems; Neuf ricercari interprétés par l'Ensemble Musica Antiqua sous la direction de René Clemencic; 198 434 ARCHIVE PRODUKTION

Ce microsillon nous aide à découvrir une partie de l'œuvre de Palestrina qui est aussi magnifique que ses Messes, sinon beaucoup plus attachante par son extrême diversité. Fait à noter: il s'agit, ici, des seules pièces instrumentales conçues par le compositeur. Les interprétations sont très musicales et profondément sincères; elles accrochent et émeuvent la sensibilité de l'auditeur. Que souhaiter de mieux?

MOZART: "Concerto pour piano No. 25 en do, K. 503", avec le pianiste Daniel Barenboim et le New Philharmonia Orchestra sous le bâton de Klemperer; "Serenade No. 12 en do mineur, K. 388" pour huit instruments à vent, par l'Ensemble à vent du New Philharmonia Orchestra; S-36536 ANGEL

Réunir ces deux œuvres constituait au départ une excellente idée et il faut dire de suite que la version du Concerto No. 25 rivalise avec l'avant-dernière en lice: celle de Julius Katchen en compagnie de l'Orchestre de chambre de Stuttgart. Le jeu de Barenboim est très lisible sous ses plans,

L'OEIL SUR LES ROUTES

Le vieil homme de la mer vous attend à Bimini

Le héros du récit d'Ernest Hemingway, "Le Vieil Homme et la mer", vit-il à Bimini, capitale mondiale de la pêche?

Ou n'est-ce qu'une légende qui veut que ce vieillard, qui a le caractère et le tempérament du héros de Hemingway, ait servi de modèle à Santiago?

Quoi qu'il en soit, le vieux pêcheur, qui a pris sa retraite, vit dans l'île la plus à l'ouest de l'archipel des Bahamas, à 45 milles marins seulement de la côte du centre de Miami et à 200 milles environ de La Havane, à Cuba, où se situe le récit.

Pendant les nombreuses années où le célèbre écrivain américain a fréquenté cette petite île endormie, les habitants ont pris l'habitude d'attendre avec impatience le retour de Hemingway de ses expéditions de pêche. S'il avait pris quelque chose ce jour-là, on parlerait de pêche pendant la soirée. S'il n'avait rien pris, il enseignerait la boxe aux jeunes gens de l'île.

De nombreux habitants de Bimini se rappellent encore son sourire découvrant des dents éclatantes au milieu d'une barbe grisonnante. Mais celui qui se souvient le mieux d'Ernest Hemingway est sans doute le vieux Joe Robins, natif de North Bimini.

Joe Robins, vieillard de 84 ans à qui il ne reste que des souvenirs, rappelle avec joie les heures qu'il a passées avec l'écrivain.

Lorsque Hemingway était l'hôte de M. Michael Lerner, fondateur du Lerner Marine Laboratory de l'American Mu-

seum of Natural History, Joe Robins était jardinier sur la propriété de M. Lerner. C'est avec des gens comme lui que l'écrivain conversait le plus souvent.

Il questionnait Joe sur son enfance, ou sur l'époque où le vieux pêcheur avait travaillé pour les contrebandiers qui transportaient des boissons alcooliques de Nassau à Bimini, puis jusqu'à un lieu de rendez-vous nocturne dans le Gulf Stream.

Ensemble, ils parlaient de la pêche, et Joe racontait qu'il allait parfois pêcher dans le chenal de Bimini... et finissait par hameçonner des requins et aussi qu'après avoir fait une belle prise, il lui arrivait de constater que les requins en dévoraient la plus grande partie avant qu'il l'ait ramené à terre.

"Je ne l'ai jamais vu noter quoi que ce soit par écrit, dit Joe Robins, mais il retenait tout et plus tard cela se retrouvait dans ses livres."

Joe ne lit pas beaucoup et il est probable qu'il n'a jamais lu un seul livre de Hemingway, mais il en a entendu parler. Il est convaincu que l'écrivain a glané beaucoup des renseignements dont il s'est servi dans son oeuvre, en parlant avec les habitants de l'endroit.

Joe Robins est le plus vieux des habitants de Bimini et il est fier du fait qu'il n'a jamais passé une année hors de l'île. Ses grands-parents étaient esclaves à Norfolk (Virginie) mais ils s'échappèrent et finirent par aborder à Bimini où ils devinrent cultivateurs.

Joe est allé à l'école à partir de l'âge de 6 ans; la loi

stipulant qu'il fallait la quitter à 13 ans pour faire place à d'autres élèves, il a travaillé à la fabrication de rhum pour les contrebandiers de boissons alcooliques. Il a ensuite exercé beaucoup d'autres métiers, il n'a jamais été malade et a conservé toutes ses dents.

Maintenant qu'il est trop âgé pour aller à la pêche tous les jours, Joe se contente de petits travaux qui comprennent du jardinage au "Compleat Angler Hotel", la vente dans une épicerie, l'entretien du cimetière local et la vente de coquillages aux touristes.

La façon dont il parle aujourd'hui de Hemingway, avec une sorte de nostalgie, témoigne qu'il honore la mémoire de celui qui a immortalisé un vieillard pauvre et inconnu.

"Je vois encore M. Hemingway sortant de la maison pour rejoindre son yacht noir, comme il le faisait chaque jour. En passant près de moi dans le jardin il me disait: 'Bonjour Joe, crois-tu que c'est un bon jour pour la pêche?'"

Parfois ce n'était pas un bon jour pour la pêche, alors l'écrivain se rendait après dîner sur les quais où tous les jeunes garçons du village l'attendaient pour pouvoir faire un assaut de boxe avec lui.

"C'était un fameux boxeur, remarque Joe Robins. Je n'aurais jamais cru qu'un homme aussi lourd pouvait être aussi agile."

L'écrivain n'est pas revenu à Bimini dans l'hiver de 1961, et les habitants de l'île ont ressenti la tristesse qui a frappé les fidèles de Hemingway quand ils ont compris que

lui et la mer étaient séparés à jamais.

Joe Robins lui, vit encore. De ses deux mariages, il a eu 17 enfants et plus de 50 petits-enfants, et il semble prêt à vivre une seconde jeunesse.

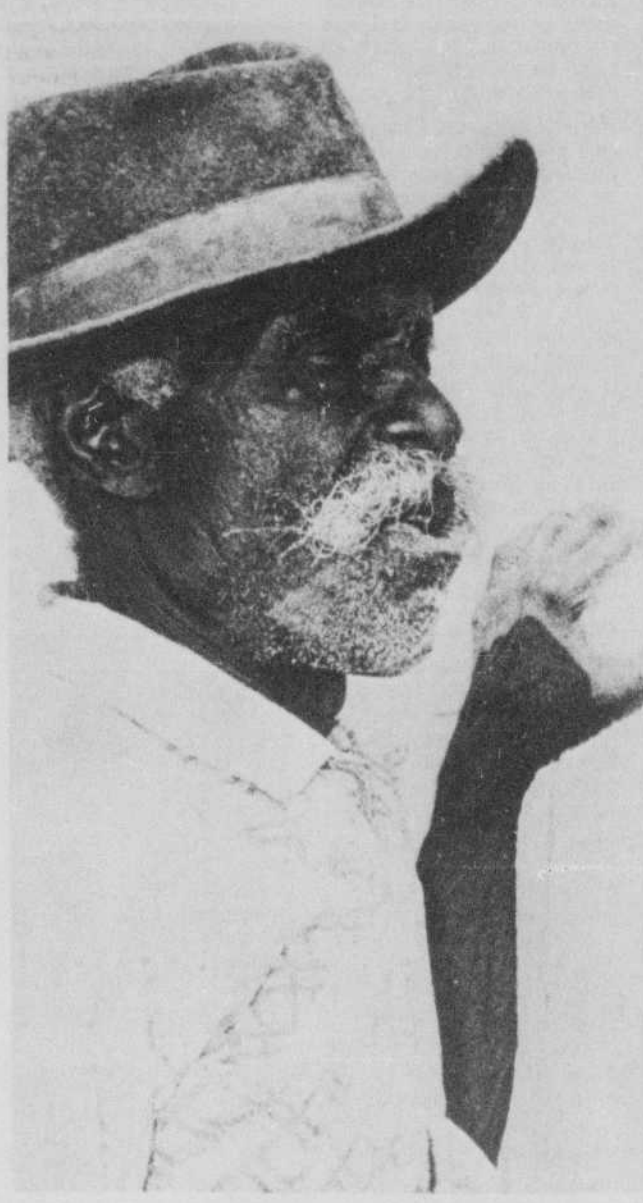
Quand on le questionne sur les causes de son excellente santé, il explique simplement qu'il a toujours "observé les dix commandements".

Il a toujours honoré son père et sa mère... "et la Bible dit que si vous faites cela vous vivrez longtemps".

Pour les amateurs de pêche sportive et les autres touristes qui visitent Bimini de nos jours, Joe est devenu un personnage familier. Comme le bruit qu'il a inspiré un personnage à Hemingway s'est répandu, beaucoup de touristes lui parlent et des peintres le payent parfois pour servir de modèle.

Pour de nombreuses personnes, Joe Robins n'est peut-être pas le personnage décrit par Hemingway dans son récit, car on constate certaines divergences touchant les mobiles des actions et les caractéristiques physiques du personnage. Mais ici personne ne doute que l'âme de Joe Robins anime cette oeuvre de Hemingway et d'autres de ses récits de la mer.

Comme l'a noté Hemingway, Joe est un vieillard qui vit dans "un état croissant d'extase et de dédain à la fois passionné et réfléchi de la mort...". C'est un vivant témoignage du récit "Le Vieil Homme et la mer".



Quel est votre bon plaisir?



A chacun ses goûts, des vacances pour tous les goûts: Air France vous permet de vraiment choisir le type de vacances qui correspond le mieux à votre personnalité, à votre expérience de voyageur, à l'idée que vous vous faites de vacances bien réussies. Lugez-en vous-même!

Randonnées automobiles

Une formule pour vous qui aimez jouir de votre entière liberté, choisir votre propre itinéraire et la durée de votre séjour à chaque étape. Votre Renault (millage illimité) vous attend à Paris.

ex.: 3 semaines à partir de **\$331.00**.

(Transport aérien Montréal-Paris en classe économique, GIT, inclus).

Résidence et voiture

Une formule idéale pour les amateurs de soleil et de détente. Vous séjournez dans l'appartement de votre choix sur la Costa del Sol (Espagne) ou l'Algarve (Portugal) et vous disposez d'une voiture pendant tout votre séjour.

ex.: 3 semaines en appartement sur la Costa del Sol à partir de **\$414.00**.

(Transport aérien Montréal-Málaga, en classe économique, GIT, inclus). Variation: séjours sur la Côte d'Azur et en Corse (38 hôtels Castel), sur la Costa del Sol, Espagne (11 hôtels Melia), en Algarve, Portugal (7 hôtels) et à Palma aux Iles Baléares.

L'Europe en autocar

Pour une première visite de l'Europe, voilà la formule qui vous sera la plus utile. Grand choix d'itinéraires: France, Italie, Suisse, Espagne, Maroc, Portugal, etc. Groupes de langue française. Guides professionnels.

ex.: 3 semaines en France, Italie et Suisse à partir de **\$720.00.***

Variation: tour en train (1ère classe - Eurailpass - millage illimité) permettant de voyager rapidement entre les étapes de l'itinéraire choisi.

ex.: 3 semaines à partir de **\$600.00.***

*(Transport aérien Montréal-Paris, classe économique, GIT, inclus).

Croisières aériennes

La formule économique par excellence. Tous les déplacements se font en avion afin de réserver le plus de temps possible à la visite de chacune des étapes de l'itinéraire sélectionné. Ces croisières sont organisées sur une base individuelle et les prix sont fournis sur demande en fonction des villes visitées.

Club Méditerranée

La fameuse formule "Vacances totales". Une ambiance détendue et amicale. Pratique de tous les sports, danse, spectacles, conférences, concerts, transport aérien et terrestre, pourboires... tout, vraiment tout est compris dans le prix!

Villages-hôtels Agadir (Maroc), Fort Royal (Guadeloupe), Tahiti (Pacifique Sud), Cefalù (Italie), Corfou (Grèce), Palma (Baléares), Foca (Turquie) et Césarée (Israël).

2 semaines tout... tout compris de **\$550. à \$820.**

Consultez votre agent de voyage ou notre service "Vacances Air France", Montréal, tél. 861-9001 - Québec, tél. 692-0733 - Ottawa, tél. 236-0601.

*G.I.T. = tarif groupe 15 personnes ou plus.

AIR FRANCE
À VOTRE SERVICE DANS LE MONDE ENTIER

AIR FRANCE, Service "Vacances"
1, Place Ville-Marie, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir les brochures "Formules de vacances" indiquées ci-dessous.

☐ Randonnées automobiles
☐ Résidence et voiture
☐ Croisières aériennes
☐ L'Europe en autocar
☐ Club Méditerranée

Nom.....
Adresse.....
N° de téléphone.....
Nom de mon agent de voyage.....

Découverte d'un lieu de sépulture esquimau... vieux de 350 ans

Les membres d'une expédition financée par le Musée national de l'Homme ont redécouvert, sur le littoral de la baie d'Hudson, un important lieu de sépulture esquimau qui remonte à la culture préhistorique de Thulé.

Grâce à la découverte de ce site vieux de 350 ans, on espère pouvoir:

- Résoudre plusieurs énigmes que pose encore la culture de Thulé.

- Trouver une réponse à de nombreuses questions sur les caractères biologiques de ces anciens Esquimaux.

- Comprendre plus à fond le comportement des Esquimaux et leur attitude à l'égard de la mort.

- Corriger certaines erreurs historiques relatives à

l'expédition que Foxe a faite en 1631 pour tenter de découvrir le passage du nord-ouest.

La tradition de Thulé est la mieux connue des cultures préhistoriques de l'Arctique canadien, mais ses vestiges, tels les ossements des hommes de cette période, sont restés jusqu'ici extrêmement rares.

Les 12 membres de l'expédition, sous la direction de l'anthropologue Charles F. Merbs, de l'Université de Chicago, ont découvert, au cours des deux dernières semaines, au nord-ouest de la baie d'Hudson, 335 lieux de sépulture datant de 1613 environ et appartenant à la culture de Thulé.

L'expédition, entreprise sur l'initiative du Musée, a été financée conjointement par le Musée national de l'Homme et par la National Geographic Society. Elle devait servir à recueillir des ossements susceptibles de révéler les caractères biologiques de la population de Thulé, et à vérifier la parenté qu'on suppose exister entre cette culture et celle des Esquimaux actuels de Centre.

On croit que les Esquimaux qui sont morts dans cette région à l'époque des premières explorations ont été décimés par une maladie inconnue, ap-

portée dans la région par une chaloupe qui s'était détachée de l'un des deux navires de l'explorateur Thomas Button, en 1613, alors qu'il cherchait le passage du nord-ouest.

Les historiens croient que Button n'est pas entré, à cette époque, en contact direct avec les Esquimaux de la région, mais qu'il a perdu cette chaloupe au cours d'une violente tempête. Les Esquimaux auraient ensuite découvert sur le rivage l'embarcation qui portait les germes de la mystérieuse maladie. (Les indigènes de l'endroit racontent une légende qui parle d'un étrange bateau non ponté qui aurait été découvert sur la grève, il y a très longtemps). L'épidémie qui a suivi a peut-être éliminé la moitié de la population esquimau de la région, selon le professeur Merbs.

"Ces lieux lugubres ont alors été abandonnés, dit-il, et ils le sont restés jusqu'à nos jours".

En 1631, toutefois, l'endroit a été découvert par un autre explorateur européen, le capitaine Luke Foxe, qui cherchait, lui aussi, le passage du nord-ouest. Il a noté dans son livre de bord l'"île des Esquimaux morts" et observé que certaines des armes trouvées près des morts avaient des pointes faites de clous de fer aplatis, ce qui prouve qu'ils avaient déjà eu des rapports avec des Blancs.

Mais la situation exacte des lieux est longtemps restée un mystère, car Foxe s'est trompé de latitude en indiquant

sur la carte. On espère apprendre, grâce aux études de Merbs, beaucoup de choses sur la transition encore mal connue entre la culture de Thulé et la culture esquimau récente. L'expédition de Merbs va retourner dans le même secteur à l'été de 1969 pour pousser plus loin ses recherches.

"Nous espérons faire en profondeur ce que la célèbre cinquième expédition de Thulé a fait en surface dans les années 1920, a déclaré le professeur Merbs. Si tout va bien, à la fin de notre saison de 1969, nous aurons étudié un grand gisement de la culture de Thulé plus à fond que ce ne fut le cas pour aucun jusqu'ici".

Les 335 lieux de sépulture que l'on a fouillés étaient situés à trois endroits différents: Kamarvik, Silumiut et Inuksivik, à 300 milles environ au nord de Churchill. Kamarvik est une péninsule rocheuse dont le nom signifie en esquimau "l'endroit où viennent les baleines".

Il y avait dans cette péninsule des centaines de structures de pierre, telles des tombes, des poils de tentes, des chantiers d'embarcations, des caches de nourriture, des bornes et les ruines d'une maison d'hiver qui témoignent de l'activité qui régnait dans la région à l'époque des Esquimaux préhistoriques. L'équipe de Merbs a découvert de grandes quantités d'os de baleine éparpillés çà et là, ce qui montre bien l'à-propos du nom que lui donnait les Esquimaux.

Les trois Esquimaux qui faisaient partie de l'équipe ont aidé à fouiller une vieille maison d'hiver, mais n'ont pas voulu toucher aux sépultures.

"Personne ne s'inquiète si des enfants ou des chiens dérangent les tombes, disaient-ils, mais c'est parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font".

La moitié de ces tombes de ces gisements avaient un élément qu'on n'avait jamais trouvé auparavant dans des tombes esquimaudes: il s'agit d'une pierre blanche placée sur la structure pour indiquer l'emplacement de la tête du mort. Il y avait 127 gisements de sépulture à Kamarvik, et on n'y a trouvé qu'un seul exemple d'art véritable: il s'agit d'un peigne en ivoire, sur lequel sont gravés un oiseau, un visage humain stylisé et d'autres objets qu'on n'a pas pu reconnaître.

Aux gisements de Silumiut, qui se trouve dans une île, on a fouillé un total de 185 sépultures, dont l'une renfermait une statuette en ivoire de morse sculptée, représentant une femme dont les cheveux sont relevés en chignon sur la tête.

On a encore trouvé 23 tombes à Inuksivik, site pittores-

que situé à la pointe d'une longue et étroite péninsule. Certaines de ces tombes étaient entièrement faites de gros cailloux qui avaient l'air de billes géantes et roulaient tout aussi bien. Ces gisements se distinguaient aussi par la présence d'inukshuks, figures de pierre construites par les Esquimaux et imitant la forme humaine.

Le professeur Merbs croit qu'on a accumulé suffisamment de données pour tenter de reconstituer l'histoire de cette partie de la baie d'Hudson.

Selon lui, quand l'homme blanc est arrivé dans la région, en 1613, la culture de Thulé devait être florissante, car elle tirait partie des baleines géantes et des autres ressources locales. Les Esquimaux de Kamarvik et de Silumiut, localités qu'une distance de 112 milles sépare l'une de l'autre, se sont sans doute partagés le contenu de l'étrange bateau quand ils l'ont découvert, introduisant ainsi les germes de la maladie dans les deux populations.

Le professeur Merbs croit que les morts étaient enterrés selon un rite prescrit. On les déposait dans une chambre funéraire en pierre, en leur plaçant la tête ou les pieds, selon leur âge ou leur sexe, face au soleil levant. Selon toute vraisemblance, la plupart d'entre eux sont morts au début du mois d'août, alors que le soleil se levait au nord-est, car la majorité des tombes

étaient orientées dans cette direction.

"Si le défunt était un homme et qu'il était mort dans sa maison, dit le chef de l'expédition, on dressait son traîneau à côté de la maison, et on abandonnait celle-ci".

Il a ajouté que les renseignements accumulés par l'expédition sur l'orientation des sépultures illustrent de façon magnifique l'importance du soleil dans la vie des Esquimaux. Il croit aussi que les pierres blanches en général avaient une grande signification pour les Esquimaux de Thulé.

Toujours selon le professeur Merbs, Luke Foxe n'a jamais atteint le détroit de Roes Welcome, quoi qu'en disent les manuels d'histoire. Il ne se serait rendu qu'à Silumiut. Quand il est arrivé dans cette île, en 1631, il a dérangé plusieurs des tombes, dont le toit était supporté par des soliveaux de bois, et s'est servi de ce bois comme combustible. Les toits des maisons étaient encore intacts quand Foxe les a découverts, et les patins des traîneaux étaient encore dressés sur leur extrémité.

Les nombreux squelettes d'Esquimaux de Thulé extraits de ces tombes vont peut-être révéler de précieux renseignements d'ordre biologique sur les ancêtres des Esquimaux d'aujourd'hui.



La Renault 4.

En Europe, le plus agréable chemin d'un point à un autre se fait en Renault.

Une Renault toute neuve, c'est le moyen le plus confortable de visiter l'Europe, tout en économisant. Allez où bon vous semble. Sans vous soucier d'un horaire. Vous pouvez, avant votre départ, acheter une Renault à partir de \$1,324 (prix hors taxes), et Renault se chargera de vous la ramener au Canada. Ou encore, vous pouvez en louer une à partir de \$23.00* par semaine, kilométrage illimité. Pour tous renseignements, envoyez le coupon ci-contre dès aujourd'hui.

RENAULT SERVICE OUTRE-MER MD-3
C.P. 6400, Montréal (Québec)
Veuillez m'adresser une documentation complète sur vos conditions de vente et de location.

NOM.....
ADRESSE.....
TÉL.....
VILLE..... PROVINCE.....

*Renault 4 louée pour 6 mois.

LE PRINTEMPS VOUS INVITE
en YOUGOSLAVIE et en GRÈCE
du 8 au 29 mai 1969
Le voyage de 21 jours par excellence

YOUGOSLAVIE: 5 jours sur la côte dalmate
DUBROVNIK et SVETI STEFAN

GRÈCE: séjour de 11 jours avec
ATHÈNES, CORINTHE, DELPHES

puis
une merveilleuse croisière d'une semaine
à bord du **STELLA OCEANIS** aux îles de la
MER EGÉE et en TURQUIE

Autres étapes à Francfort, Vienne et Paris.
Prix: **\$1,255.00** (tout compris)
Inscrivez-vous dès maintenant pour le meilleur choix de cabines

Destination
OSAKA - EXPO 1970
Demandez notre dépliant sur ces voyages

"ROUTE DES FLEURS" - 33 jours - Tour du Monde
"CAMELIA" - 32 jours - Extrême-Orient
"ORCHIDÉE" - 25 jours - Autour du Pacifique
"LOTUS" - 18 jours - Minitor du Pacifique

Inscrivez-vous maintenant
Plus de 50 années d'expérience à votre service
Renseignements et inscriptions

VOYAGES HONE
1460, av. UNION, Montréal 111 - Tél. 845-8221
Le métro à notre porte - Station McGill-Union
Notre bureau: ouvert le vendredi jusqu'à 7 h.p.m. - fermé le samedi

Entrevue avec J.-Z.-Léon Patenaude

A qui et à quoi sert le Conseil Supérieur du Livre?

par André MAJOR

C'est peut-être un lieu commun, mais il convient de le répéter, depuis les dix dernières années, l'édition québécoise a progressé d'une façon remarquable. Certaines maisons sont nées qui sont devenues très rapidement des entreprises dynamiques, et l'on pense tout de suite aux Éditions du Jour et de l'Homme. D'autres, déjà établies, se sont consolidées. Le nombre des titres qui paraissent chaque année est imposant. Des libraires sont devenus éditeurs. Bref, même si la qualité technique n'est pas toujours irréprochable, il est certain qu'un auteur peut désormais choisir son éditeur, il peut espérer voir ses œuvres paraître si elles ont quelque qualité. Cela est aussi vrai du manuel scolaire que du livre strictement littéraire ou de l'ouvrage d'intérêt général. Bien sûr, il y a encore des petites maisons qui végètent et qui ont du mal à émerger de l'amateurisme. Mais dans l'ensemble, l'édition a fait des progrès considérables, ce qui ne signifie pas que tous les problèmes soient disparus, bien au contraire. Sans l'aide gouvernementale, la plupart des éditeurs devraient sinon fermer boutique, du moins réduire leur programme d'édition.

Vers les années 60, les éditeurs et les libraires travaillaient individuellement, n'ayant aucune structure professionnelle, aucune force collective. Cette faiblesse pouvait compromettre leur chance de progresser à grands pas. En mai 1961, l'Association des éditeurs canadiens, la Société des éditeurs de manuels scolaires du Québec, la Société des libraires ca-

nadiens décidaient de se grouper au sein d'un Conseil Supérieur du Livre tout en conservant leur autonomie.

Depuis huit ans, donc, le Conseil Supérieur du Livre existe. C'est un organisme actif qui est animé par un secrétariat permanent. M. J.-Z. Léon Patenaude le dirige. On connaît son action. On sait que le CSL publie une revue mensuelle, "Vient de paraître", un "Catalogue de l'édition au Canada français", etc., qu'il a organisé, de 1962 à 1966 le fameux Salon du Livre de Montréal. D'autre part, le CSL administre et gère le Centre de diffusion du livre canadien-français, à Paris; il vient de mettre sur pied une Agence littéraire.

Or, après huit ans d'existence, le CSL joue-t-il le rôle qu'il entendait jouer au moment de sa fondation? A-t-il raison de ne plus organiser le Salon du Livre de Montréal? A quels fonds s'alimente-t-il? Son action est-elle efficace et justifiable? Autant de questions que nous avons posées au secrétaire général du Conseil Supérieur du Livre, M. Léon Patenaude.

Le rôle du CSL?

— On a l'impression que le CSL a été créé d'abord pour organiser le Salon du Livre de Montréal. Puisque depuis 1967 le Salon n'a plus lieu, quel rôle joue-t-il?

— Je voudrais corriger votre impression: ce n'est pas le Salon qui a donné naissance au CSL, mais le CSL qui a pris charge du Salon. En fait, le CSL est une émanation des associations d'éditeurs et de libraires qui ont senti, à un

moment donné, le besoin de se doter de structures professionnelles, de se donner un secrétariat commun et d'assurer, par l'intermédiaire du Conseil, une représentation officielle de leur profession, chacune conservant, au sein de cet organisme, son autonomie administrative. Rappelons qu'en 1960, il existait une association d'éditeurs, mais que les éditeurs de manuels scolaires et les libraires venaient tout juste de former leurs propres associations. On a alors compris qu'il était nécessaire, pour assurer le bon fonctionnement de ces trois associations professionnelles, de recourir aux services techniques d'un organisme commun, d'un secrétariat permanent capable d'établir des relations continues entre les maisons-membres.

— Pour jouer ce rôle, le CSL a dû mettre au service de ses membres certains instruments. Sont-ils efficaces? Et à qui servent-ils?

— Les instruments dont nous disposons sont nombreux. Constitué en société juridique en 1964, le CSL a fondé une revue publiée depuis 1965, "Vient de paraître", tirée à 10,000 exemplaires. C'est la seule publication de l'industrie du livre au Canada français. Elle s'adresse aux éditeurs, aux libraires, aux bibliothécaires, aux enseignants et à tous ceux qui s'intéressent au livre. En un mot, une revue de type professionnel où on trouve des textes concernant le monde de l'édition, des reportages, des fiches, une bibliographie mensuelle, des comptes rendus, etc. Et puis le CSL publie le "Catalogue de l'édition au Canada français". L'édition de 1968 est la troisième, et

nous préparons celle de 1969. Nous recensons tous les livres disponibles chez les libraires. Le catalogue est utile aux libraires, aux bibliothécaires et aux chercheurs. Nous considérons aussi que ce catalogue favorise la promotion du livre québécois à l'étranger.

Le CSL publie également une liste des poètes canadiens-français où l'on donne leur adresse et leur numéro de téléphone. Mais le CSL a créé, en collaboration avec les éditeurs, un Centre de diffusion du livre canadien-français à Paris. Cinq cents titres y sont déposés, qui sont compilés dans un catalogue. M. Patenaude nous avoue que ce Centre ne peut fonctionner que grâce à une subvention du Ministère des Affaires culturelles qui défraie le coût du transport des livres, la TVA (taxe) ainsi que la publicité.

Heureuses initiatives?

— Un tel Centre, qui doit être subventionné, est-il au moins rentable, tant il est vrai que sur le plan de la diffusion du livre québécois?

— Le Centre a été ouvert en 1967. Les résultats des deux dernières années ne sont pas à la mesure des efforts du CSL et des éditeurs. Au cours de notre prochain voyage au début d'avril, nous ferons un grand effort de publicité dans le but d'améliorer la situation du Centre de diffusion. D'autre part, nous avons un projet de librairie à Paris.

— Une librairie en plus du Centre?

— Non, une librairie qui serait en même temps le Centre de diffusion. La librairie du Québec. Elle devrait, bien entendu, être

largement subventionnée au départ.

— Pourquoi s'acharner à imposer le livre québécois là où on ne s'y intéresse pas?

— Parce qu'il y a là un marché qu'il faut atteindre, qu'il faut développer. Beaucoup plus important qu'on ne pense. Il y a, en plus des Canadiens vivant en Europe, les bibliothécaires, les universités, les chercheurs qui s'intéressent à nos lettres. Et l'intérêt pour nos écrivains est une réalité! Quand on va dans les foires internationales, on le constate. Mais pour en revenir à la librairie nous pensons qu'il y a, dans ce domaine, des possibilités qui doivent être exploitées. Notre problème est un d'investissement. Il nous faudrait une sorte de budget publicitaire.

Une Agence, pourquoi?

— Etant donné que vous n'avez pas encore résolu certains problèmes d'ordre financier, était-il opportun de fonder une agence littéraire des éditeurs canadiens-français?

— Disons d'abord que les deux associations d'éditeurs (l'AEC et la SEMSQ) ont constaté, à la Foire de Francfort, qu'une telle agence serait extrêmement utile. Et c'est avec leur collaboration étroite que le CSL l'a créée. Nos éditeurs n'ont pas les services ou le personnel qui leur permettraient de négocier les droits de traduction, d'adaptation, les conditions avec les éditeurs étrangers. Le CSL, dont le but est de fournir à ses membres les services techniques dont ils peuvent avoir besoin, n'a fait que répondre à un besoin de plus en plus pres-

sant, étant donné la multiplication des projets de traduction et de coédition. L'agence laisse les éditeurs complètement libres de transiger eux-mêmes avec les éditeurs étrangers. En avril, nous publierons un premier cahier comprenant un certain nombre de titres susceptibles d'intéresser le marché étranger. Le rôle de l'agence littéraire est d'établir un fichier, de maintenir les relations avec les agents littéraires ou les éditeurs étrangers, de négocier les droits de traduction ou d'adaptation avec l'autorisation des éditeurs, et de conclure des ententes.

— Et l'agence est subventionnée?

— Ce sont les éditeurs qui la financent en attendant qu'elle puisse s'autofinancer.

MRésurrection du Salon?

— De 1962 à 1966, c'est le CSL qui a organisé le Salon du Livre de Montréal, la plus grande exposition de livres français au monde, comme vous savez. Pourquoi l'avoir abandonné?

— S'il n'y a pas eu de Salon en 1967, c'est à cause de l'Exposition internationale.

— Et en 68?

— Un certain nombre de problèmes n'ont pas encore été résolus, mais je puis vous assurer qu'il est question d'organiser un autre salon des 70. Nous avons effectué des sondages, fait des enquêtes et des études, préparé des budgets, et d'ici peu de temps nous pourrions prendre une décision à ce sujet. Tout ce que je peux vous dire, c'est que nous avons l'intention de reprendre avec plus d'éclat

encore le Salon du Livre de Montréal. Reste le problème financier...

— On a parfois l'impression que le CSL passe une bonne partie de l'année à courir les foires internationales.

— Notre participation aux foires est, en effet, l'une de nos principales activités. Il faut se préoccuper d'ouvrir de nouveaux marchés à l'étranger. Outre le projet d'ouvrir une librairie à Paris, nous projetons d'ouvrir un centre à Londres et à New York, de même que trois centres de diffusion du manuel scolaire québécois à Bruxelles, Paris et Fribourg. Nous organisons, pour avril, une mission officielle des éditeurs au Nouveau-Brunswick. D'autre part, nous étudions le marché de l'Ontario et nous travaillons à ouvrir le marché du manuel scolaire en Louisiane.

A la demande de ses membres, le CSL étudie des projets, effectue des enquêtes, recueille de la documentation, prépare des mémoires sur des problèmes strictement professionnels ou commerciaux (la régie du livre, les librairies classiques agréées, étude sur le cargo aérien, projet de diffusion du livre de langue française importé au Canada, défense des intérêts professionnels contre l'envahissement étranger, accords culturels franco-québécois, etc.).

— D'où vient l'argent?

— Mettons que le CSL fasse tout ce que vous me dites. Pour fonctionner, fournir tous les services qu'on lui demande, il doit être financé. Par qui?

— Le CSL est subvention-

né par le Conseil des Arts du Canada, par le Ministère des Affaires culturelles du Québec, par une importante entreprise privée du Québec, ainsi que par ses propres membres qui versent, chaque année, des cotisations. Il faut dire aussi que la plupart des initiatives du CSL et de ses sociétés sont subventionnées par le Ministère des Affaires culturelles du Québec (le Centre de diffusion, le Catalogue de l'édition), par le Conseil des Arts du Canada et les ministères des Affaires extérieures et du Commerce (foires et expositions internationales).

— Puisqu'il dépend financièrement des organismes gouvernementaux, le CSL risque de disparaître si, par on ne sait quel hasard, l'Etat venait à lui retirer son appui financier.

— Le CSL est un organisme permanent qui doit demeurer parce qu'il est nécessaire et que la profession a besoin de structures, de moyens techniques modernes, d'un secrétariat capable de répondre aux exigences de chacune de ses sociétés affiliées. En un autre sens aussi, le CSL est une entreprise d'utilité publique qui assure la représentation du monde du livre auprès des pouvoirs publics et des organismes étrangers, étant devenu le porte-parole officiel de l'édition et de la librairie.

Mais la vie continue: ce mois-ci, le CSL participe à la Foire de Bruxelles; en mai, au Festival de Nice; et plus tard, au Festival de Stratford, aux expositions de Boston, d'Atlantic City. Certaines de ses initiatives sont discutables, c'est certain, mais on est forcé d'admettre que le monde du livre se porterait assez mal si le CSL disparaissait.

Théâtre: "Tango" de Mrozek au Centre du Théâtre d'aujourd'hui

par Jean Basile

La liberté fait-elle le bonheur? Tel pourrait être le sous-titre de "Tango", pièce polonaise de Slawomir Mrozek que l'on peut voir actuellement au Théâtre d'Aujourd'hui.

"Sans doute", répondra-t-on. Ce à quoi une autre voix

répond: "mais cette liberté ira jusqu'où?" D'ailleurs, l'homme est-il fait pour être libre? Si on la lui donne, cette liberté, qu'en fera-t-il?

Ce "qu'en fera-t-il" est toute la pièce de Mrozek. Il fonde, dans "Tango" une famille "libérée", propre à raisonner selon la plus orthodoxe des dialectiques. La Grand-mère joue "détective-ment" à la picker; la mère a un amant, au su du père qui

"objectivement" n'y trouve rien à redire; ce père, artiste toujours objectif, fait des expériences théâtrales dont la vacuité est totale. Face à eux, l'oncle "regrette le bon vieux temps", c'est-à-dire le temps de l'aliénation. Tout irait bien sans Arthur, le fils. Le conflit des générations est ici inversé. Alors que les jeunes veulent se libérer des contraintes et des conventions, Arthur veut au contraire, les retrouver. La liberté objective des parents lui apparaît comme la pire des prisons. Il prêche pour l'ordre, la pureté, les règles, dialectiques ou non. Il travaillera pour.

Il réussira presque dans son dessein. A l'instant même de sa victoire, il se rendra compte que son allié (qui est son oncle) l'a soutenu pour des raisons qui ne sont pas les siennes. Même son amour était faux et la fille qui l'aime le trahit. Il mourra donc, tué par l'amant de sa mère, lequel incarne la vulgarité et la force brutale, tant il est vrai que le monde de la liberté est invivable, tant il est vrai que le monde de l'aliénation ancienne est invivable, tant il est vrai que la force et la vulgarité sont, et resteront, les maîtres de ce monde.

"Tango" est pour l'esprit une farce pessimiste s'il en est. Nous la connaissons cette farce. Quand on est communiste et habitant derrière le Rideau de fer, cette pièce doit prendre toute sa force. L'homme, ici ou là, est face au vide. Riez, capitalistes, vous avez gagné...

Pour traiter son sujet, Mrozek a choisi une forme qui n'est pas sans nous rappeler celle de Dubillard dans "Nuits Hirondelles": humour et quotidien. La première partie est traitée comme une fausse comédie de mœurs, ce boulevard dont on rit tant. La

seconde, plus confuse d'ailleurs, expose le dessein philosophique de l'auteur.

Formellement une telle pièce ne nous étonnera pas. Elle nous paraît même un peu longue, voire bavard. Son humour, bien adapté pourtant par une bonne traduction, n'est pas sans rappeler celui de certains films gais russes. C'est tout dire!

C'est en fait une pièce sans grandes difficultés: elle est claire; construite avec astuce. Elle requiert, pour prendre tout son poids, des comédiens capables de dresser des personnages auxquels on ne peut que croire.

La troupe de Rodrig Mathieu n'a pas l'expérience nécessaire pour donner à cette parabole la vie qui en ferait

un déferlement de rires amers. La longueur d'un texte joue toujours contre des jeunes comédiens dont le registre est évidemment réduit.

C'est donc la notre première déception.

La seconde provient de la mise en scène de Rodrig Mathieu. Compte tenu des limites d'un local peu adéquat, il n'a guère fait que marquer des mouvements. Il y avait, pourtant, une belle parodie à faire, pince sans rire il est vrai. Mais quoi... Cela flotte, un peu abandonné entre les mains des comédiens lesquels... voir plus haut. Soyons juste, il place à travers la première partie sans trop de mal. La seconde, fatalement, est moins réussie. Mais ne soyons pas difficiles... Il a

choisi la pièce; il nous la livre avec tout ce qu'il a. Face à qui vous savez, pas mal. Dire que c'est bien, serait quand même quelque peu complaisant.

La qualité moyenne de l'in-

terprétation ne mérite guère que l'on en tire de noms, hors celui de Claude Gai qui passe forcément à côté mais avec une espèce de force qui mérite et retient d'ailleurs l'attention.

LAXATIF-PURGATIF

préférés
des
enfants



Au service de l'informatique

La Commission des écoles catholiques de Montréal vient de nommer M. Jean-Paul Trudel au poste de directeur de son service de l'informatique et M. Réginald Milot à celui de directeur de la division des opérations du même service. M. Trudel remplace à

la direction du service M. Guy Lessard, démissionnaire, qui en fut le fondateur et l'organisateur à l'été 1967.

Le directeur démissionnaire, M. Lessard, demeurera au service de la CECM jusqu'à la mi-avril de façon à assurer la transition.



YEUX IRRITÉS

OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités par la lecture, un travail ardu, la conduite de l'auto la nuit, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de tabac, etc.

Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX

Chez votre pharmacien

Optrex

"le bien-être des yeux"

MEUBLES

M. EDOUARD

AGENCE MANUFACTURIER

Sur rendez-vous

Meubles • Tapis • Draperies

Escompte 25% en gros

388-4548

NETTOYEUR

P. M.

Service d'une heure

ou comptoir

Service de chemises

8309 ST-DENIS

381-1322

Suivez ce Printemps...

LES COURS DE FINE CUISINE FAMILIALE

du professeur **Henri Bernard**
ils débuteront les 11, 12 et 13 mars

Pour tous renseignements et prospectus **GRATIS**
s'adresser dès maintenant à

INSTITUT D'ART CULINAIRE

Ecole détachant un permis en vertu de la loi des Écoles Professionnelles Privées

2015 rue de la Montagne suite 610

tél.: 843-6481